





















EXPOSITION  
UNIVERSELLE  
PALAIS DE 1900  
DU COSTUME.

LE COSTUME  
EN EGYPTE.

DU III<sup>e</sup> AU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

d'après les fouilles de M. A. GAYET.

PRIX : 2 FRANCS

PARIS : ERNEST LEROUX, ÉDITEUR  
DESSINS DE Ch. EMONTS. 1900







PALAIS DU COSTUME

# Le Costume en Egypte

DU III<sup>e</sup> AU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE





EXPOSITION  
UNIVERSELLE  
PALAIS DE 1900  
DU COSTUME.

LE COSTUME  
EN EGYPTE.

DU III<sup>e</sup> AU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

d'après les fouilles de M. A. GAYET.

PRIX : 2 FRANCS

PARIS. ERNEST LEROUX, ÉDITEUR.  
DESSINS DE Ch. EMONTS. 1900





LE  
**Palais du Costume**

(PROJET FÉLIX)

LE COSTUME DE LA FEMME

A TRAVERS LES AGES

Le Palais du Costume, qui a été édifié au Champ-de-Mars, sur un emplacement de 3 000 mètres carrés, sera certainement une des plus attirantes curiosités de l'Exposition de 1900.

Prendre la Française aux origines de la nationalité ; la suivre pas à pas, par étapes, et la montrer à tous les âges de notre histoire, en son milieu reconstitué, dans le cadre du temps, dans tout l'éclat de ses parures, telle fut l'idée dont M. Félix s'inspira pour réaliser, avec l'aide de collaborateurs spécialistes, le Palais du Costume, qui sera la glorification de la Mode et l'apothéose de la femme. Les importants capitaux nécessaires pour une entreprise aussi grandiose ont été fournis par une Société anonyme par actions composée des principales notabilités commerciales de Paris.

Chacune des époques choisies donne lieu à une scène originale et typique, où la femme domine. Les figures, de grandeur naturelle, pour ainsi dire vivantes, coiffées de cheveux réels et habillées d'étoffes semblables à celles que prescrit la vérité historique, sont placées dans leur vrai cadre ; l'architecture et le

Mobilier sont d'une irréprochable exactitude ; les moindres accessoires ont été étudiés et copiés sur les modèles anciens.

Au rez-de-chaussée on voit les Gauloises sous la hutte rustique, sainte Clotilde distribuant des aumônes, Blanche de Castille unissant son fils saint Louis à Marguerite de Provence. Puis tout le moyen-âge, dont une scène bien caractéristique : « Avant le Tournoi » attire tous les regards. La Renaissance italienne est rappelée par des Patriciennes de Venise montant dans une véritable gondole, antérieure à « l'édit des Doges », flottant dans de l'eau réelle, et, à côté, la Renaissance Française nous montre d'élégantes spectatrices de l'entrevue du Camp du Drap d'or.

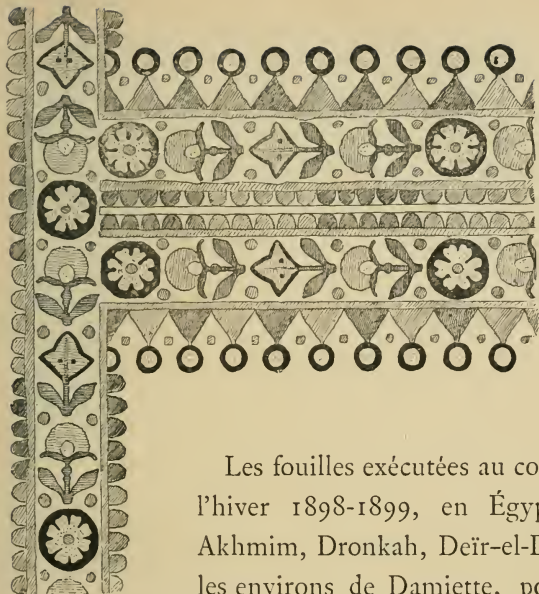
Au premier étage, on voit les lourdes robes des Médicis, les vertugadins des Valois, Gabrielle d'Estrée au château de Cœuvres, Marion Delorme montant en carrosse, puis les robes brodées et rebrodées d'or de Louis XIV.

Puis vient l'époque adorable des paniers et des marquises, à laquelle succèdent les élégances et les excentricités du Louis XVI. La série se continue par les déshabillés du Consulat et du Directoire.

Une scène représentant Joséphine, dans son boudoir, essayant, sous les yeux de Napoléon, la toilette du sacre, rigoureusement reproduite, arrêtera les visiteurs.

Après la Restauration, 1830, le second Empire, on arrive à la Mode contemporaine où la science et l'imagination de Félix se sont donné libre carrière, et qui deviendra le pèlerinage obligé des élégantes du monde entier, à qui l'on a réservé, pour comble de générosité, une remarquable *Reconstitution Historique de la Coiffure* dans tous les temps, organisée par l'Académie de Coiffure de Paris.

L'antiquité est représentée par trois tableaux sensationnels : Antinoë — un Atrium romain — un Palais Byzantin, à l'époque de l'apogée des arts somptueux.



Les fouilles exécutées au cours de l'hiver 1898-1899, en Égypte, à Akhmim, Dronkah, Deïr-el-Dyk et les environs de Damiette, pour le compte et aux frais de la *Société du Palais du Costume*, ont été dirigées, à titre personnel, entièrement gracieux, par M. Al. Gayet, qui, au même titre, à bien voulu, à son retour, s'occuper de déballer, classer et cataloguer les objets rapportés, et de présenter enfin dans ce petit livre les résultats de ses recherches. Le *Conseil d'administration du Palais du Costume* lui a, en plusieurs séances, exprimé ses remerciements pour un concours aussi désintéressé.





## PRÉFACE

---

L'histoire du costume byzantin est restée, jusqu'ici, en dehors de l'enseignement artistique. Le cycle des leçons professées à l'École des Beaux-Arts embrasse l'Égypte ancienne, l'Assyrie, la Grèce, Rome, et prend fin à la chute de l'empire d'Occident. Ces leçons, nous les avons suivies jadis, et avons pu admirer avec quelle patience elles avaient été préparées ; d'autant plus que les documents mêmes avaient fait défaut. Reconstitués pièce à pièce, d'après les œuvres d'art que nous ont léguées chacune de ces civilisations, ces costumes reproduisaient, avec une minutie extraordinaire, les détails des modèles fournis

par les bas-reliefs et les peintures; mais, la couleur vraie des étoffes; mais, la souplesse ou la rigidité des tissus; mais, la réalité des ornements, des broderies ou des tapisseries; autant de questions qui demeureraient insolubles; toute l'habileté du professeur consistant à résoudre un problème de draperies, ayant pour but de montrer une figure identique à celles fournies par les monuments.

Pourtant, si l'enseignement classique forme le fond de notre éducation artistique, nombre de maîtres se sont sentis attirés vers cette époque troublante de la période byzantine, où le renouvellement de la civilisation, sous l'influence du christianisme, prête matière à tant de compositions émouvantes. Les épisodes des règnes de Constantin, de Justinien, de Nicéphore Phocas, pour ne citer que ceux-là, sont plus faits pour retenir notre attention, aujourd'hui, que ceux mêmes de l'histoire romaine; et l'intrusion de l'Islam dans les provinces de cet empire; puis enfin, les guerres des Croisades augmentent encore cet intérêt, qu'il y aurait pour nous à connaître davantage l'histoire du costume oriental.

Cette connaissance serait d'autant plus utile d'ail-

leurs que, grâce aux découvertes récentes, il est possible de constater le peu d'exactitude des reproductions fournies par les œuvres d'art, considérées comme les sources les plus autorisées. Jusqu'ici, le costume byzantin n'était connu que par les fresques de mosaïques des vieilles basiliques de Rome, de Constantinople, de l'exarchat de Ravenne, de l'Istrie, de la Romagne, de la Lombardie et les peintures des tombeaux alexandrins. Les plis rigides des draperies, l'apparence de chappes des robes, les ornements lourds dont celles-ci sont surchargées avaient donné l'idée d'un vêtement peu ample, fait d'étoffes épaisses, où des broderies en partie de filigamme étaient appliquées en relief, servant surtout à enchâsser des gemmes. Rien de tout cela n'a été confirmé par les fouilles exécutées par nous dans les nécropoles des villes gréco-romaines ou byzantines de la Haute Égypte, Akhmim, Assiout, Antinoé; où, du règne de l'empereur Hadrien, alors que fleurissait encore la civilisation romaine, jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, les modes venues d'Orient ont constamment persisté. Grâce à la sécheresse du climat, à la coutume d'alors, d'établir les cimetières en pleins sables, ces nécropoles ont gardé intacts leurs morts,

vêtus de costumes semblables à ceux qu'ils avaient portés de leur vivant ; et non seulement ces costumes nous montrent ce que furent les modes gréco-byzantines dans tous leurs détails ; mais encore, certains objets déposés auprès des corps nous initient à la pratique des arts industriels qui concouraient au luxe de la parure. C'est pas à pas, en outre, que le développement de ce luxe se trouve exposé.

Chaque période parcourue adopte un type particulier, car la mode est déjà changeante. Non pas, cependant, au point d'en rendre la classification incertaine. En dix siècles, — III<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup>, — quatre seulement de ces périodes se précisent avec des caractères définis. La première, de la fondation d'Antinoé par l'empereur Hadrien, l'an 140 de notre ère, à l'avènement de Constantin, 320 ; la seconde, du règne de Constantin à l'introduction de l'Islam, en Égypte, 620 ; la troisième, de l'établissement des musulmans dans les provinces de l'empire d'Orient, au départ de la première Croisade, 1096 ; la quatrième enfin, du commencement des Croisades à la chute de l'empire latin d'Orient, 1260, et l'avènement de Michel Paléologue au trône byzantin.

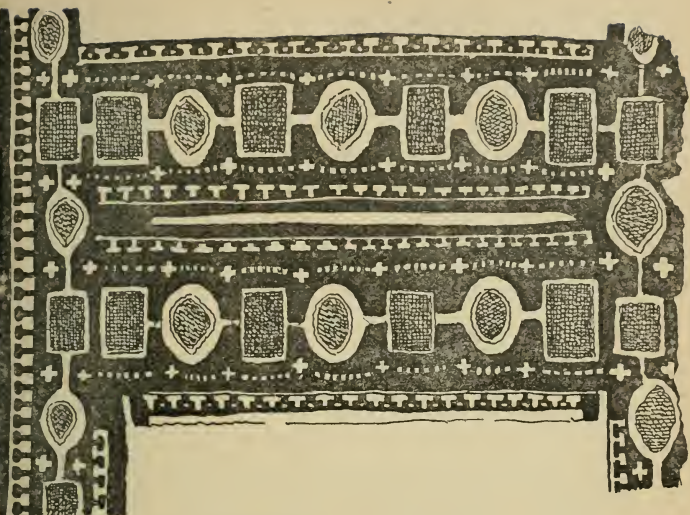
A chacune de ces périodes correspondent les do-



cuments fournis par l'exploration de quatre nécropoles différentes : celle d'Antinoé, pour la première; celles de Deïr-el-Dyk, pour la seconde; celle d'Akh-mim, pour la troisième, et pour la quatrième enfin celles de Damiette et d'Assiout.







## PREMIÈRE PÉRIODE

---

### LA NÉCROPOLE D'ANTINOÉ.

De toutes les villes de l'Égypte gréco-romaine, Antinoé est restée longtemps la plus célèbre de toutes. Fondée par l'empereur Hadrien, l'an 140 de notre ère, pour perpétuer le souvenir du dévouement de son favori Antinoüs, qui, sur la foi de l'oracle condamnant le maître de Rome à mourir, si son ami le plus cher ne s'offrait lui-même en victime au destin, se jeta au Nil, au cours d'un voyage sur le fleuve, la magnificence de l'empereur en fit une cité merveil-

leuse, dont la légende de luxe et d'éclat survécut à travers le Moyen Age et se répercuta jusqu'à nos jours.

Érigée en Moyenne Égypte dans le nome Hermodolite, dont la capitale Chemounou était l'une des villes fabuleuses, les plus célèbres de la tradition égyptienne, elle s'étendait au bord du fleuve même, ceinte de hautes murailles, et précédée d'un arc triomphal, entouré de propylées, qui existaient encore à la fin du siècle dernier. A l'intérieur, ses temples, ses palais, ses thermes, son théâtre, les portiques de ses avenues, les fontaines de ses places publiques surpassaient en splendeur celle des villes les plus fameuses; et jusqu'au v<sup>e</sup> siècle encore, sa civilisation, raffinée jusqu'à la licence, soulevait les anathèmes des Pères de l'Église qui, tour à tour, condamnèrent son luxe effréné.

Bien qu'au cours des recherches auxquelles est consacré cet aperçu d'ensemble de l'histoire du costume en Égypte, les fouilles n'aient porté qu'indirectement sur la nécropole Hadrienne, il est indispensable, néanmoins, d'exposer les résultats obtenus par des fouilles précédentes, qui avaient établi la première phase des transitions du costume antique au costume déjà en partie asiatique. L'exploration

des ruines, commencée en 1896, n'avait d'abord porté que sur les monuments de la cité. En 1897, quelques sondages, faits dans la plaine de désert environnante, ayant mis à jour quelques tombes, les investigations furent poussées hors des murs, et rencontrèrent enfin la nécropole ou du moins l'un de ses quartiers.

La position d'Antinoë avait rendu ces recherches particulièrement difficiles. Ensermée sur trois côtés par le désert, elle s'élevait, sous forme d'un vaste parallélogramme, au pied des montagnes qui la commandent à l'est. Entre celles-ci et les anciennes murailles, une bande de sable, large d'un kilomètre et demi en moyenne, s'étend sans que rien laisse deviner la position des sépultures antiques. Au sud, une vallée profonde, l'Ouady Ghamous s'ouvre ; au nord-est, un brusque circuit de la roche double la largeur du désert. Et cette roche elle-même, coupée de ravines, où viennent s'écouler les eaux des pluies, de gorges et de défilés escaladant les hauts plateaux, donne naissance à tout un dédale de circonwallations, d'anfractuosités, pareilles à des criques ensablées. A mi-côte, quelques hypogées, creusés en pleine roche vive, annoncent la présence de tombes

pharaoniques; mais, dévastées, transformées en cellules par les ermites et les anachorètes, aux premiers siècles du christianisme, leurs dispositions primitives ont complètement disparu.

Des sondages méthodiques furent commencés, cependant, partout où la configuration du sol semblait répondre à l'aspect habituel des cimetières antiques. En peu de temps, plusieurs quartiers étaient reconnus. L'un était plus spécialement réservé aux Égyptiens de religion et de race; un autre, à la population gréco-romaine de la cité; un troisième, aux morts byzantins; un dernier, aux sépultures chrétiennes, postérieures à l'apparition de l'Islam.

Tous quatre sont situés à l'est de la ville. Au nord-est, le plus ancien occupe les versants d'une gorge sauvage. Puis, progressivement, remontant le nord s'étagent les quartiers gréco-romains et byzantins; puis enfin, celui de l'époque chrétienne postérieure à l'Islam. Mais, disséminées sur l'enceinte même de la ville, les tombes de ce dernier paraissent avoir usurpé une zone de terrains autrefois réservée à un autre usage; et les cimetières gréco-byzantins, s'être étendus jusqu'au sud même de la ville, par de là l'entrée de l'Ouady Ghamous.

## LES TOMBES.

D'un quartier à l'autre de cette ville des morts, l'aspect des tombes sensiblement diffère. Celles du premier consistent en un petit caveau, bâti en briques crues, dans lequel est enfermé un sarcophage de bois, sans ornements. Souvent même, le défunt est simplement couché sur un plancher, le corps emmaillotté de bandelettes. Dans le second et le troisième, ce caveau se réduit à une sorte de sépulcre maçonné, de la grandeur d'un cercueil. Deux ou trois dalles forment le fond; quelques autres, les côtés, d'autres enfin le couvercle. A fleur de sol, un rectangle tracé au moyen de briques crues, posées à plat, marque la place du tombeau. Dans le dernier, enfin, le corps est posé dans le sable, sans que rien le protège et l'abrite. Toutes d'ailleurs sont anonymes; il ne subsiste de celles des trois premiers groupes que la chambre souterraine, le monument qui, de toutes, marquait autrefois la place, ayant disparu, pour servir de matériaux de construction.

De là, un manque absolu de documents sur la date exacte qu'il convient d'assigner à chacune d'elles, et la personnalité de ceux qui y reposent.

Quelques indications approximatives peuvent être fournies par la nature des objets qu'elles renferment, et tout ce que l'on peut affirmer avec certitude est que la nécropole, tout entière, appartient à la période qui va de la fondation d'Antinoé, l'an 140, à la conquête de l'Égypte par Amrou-ibn-el-As, premier lieutenant de Mahomet, l'an 20 de l'Hégire 640; le quartier byzantin renfermant des divisions réservées aux officiers impériaux, en résidence à Antinoé, alors que dans les sépultures chrétiennes, postérieures à l'Islam, toute trace de l'autorité de Byzance a complètement disparu.

L'aspect des corps diffère sensiblement aussi. Dans les tombes du premier groupe, le mort est embaumé d'une façon sommaire; les amulettes qui l'entourent appartiennent au rituel antique; rien n'y annonce les cultes de l'Olympe. Dans le second, les cadavres sont quelquefois encore recouverts de bandelettes, mais non momifiés. Un bain de bitume aromatisé, et l'action des sables surtout, les ont préservés pourtant, autant et plus peut-être que l'embaumement pharaonique. Les chairs se sont desséchées, la peau s'est durcie. Sur la face, un masque de plâtre peint ou doré, quelquefois se

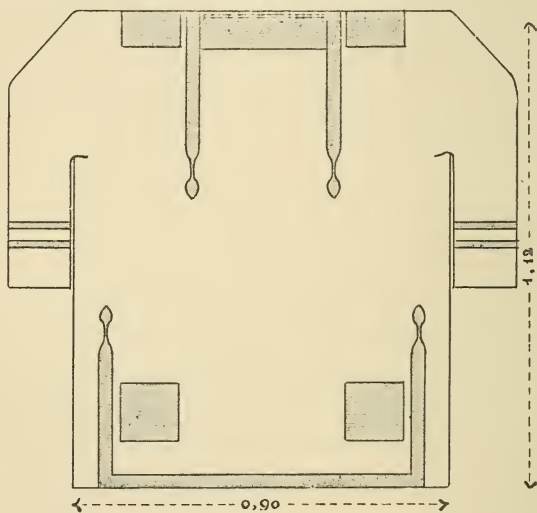


pose, où s'enchâssent des yeux d'émail. Mais, le plus souvent, le défunt est vêtu d'un costume semblable à celui qu'il a porté de son vivant; et les objets enterrés avec lui appartiennent au culte égypto-grec. Dans le quartier chrétien de basse époque enfin, les morts sont habillés comme les précédents, mais les étoffes sont plus grossières, les broderies dont elles sont ornées moins soignées, les accessoires moins luxueux.

#### LE COSTUME.

Vêtements et objets retrouvés dans ces tombeaux ont, pour l'histoire du costume, une valeur inestimable. Dans les caveaux gréco-romains, remontant à la fondation de la ville; dans ceux surtout de l'époque byzantine, il a été possible de recueillir ainsi de précieux spécimens des costumes portés par les femmes grecques et les fonctionnaires impériaux, en résidence à Antinoé, les images des dieux lares vénérées par eux; les mille choses familières, dont la piété envers les morts aimait à les entourer. A côté d'un gréco-romain de vieille race, lacé dans son linceul par des tresses, un autre porte déjà le

manteau long, garni de bandes de soieries brochées, avec revers de soie et col galonné et gansé. Un autre aura même pour chaussures de véritables bottes montantes. Un troisième, des jambières de tissu cachemire ou de drap pareil à celui du manteau, et



Tunique romano-byzantine III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle.

pareillement ornées de bandes de soieries ou de galons. Un autre encore, de véritables houseaux de cuir maroquiné, semblablement ornés. Un ceinturon de gros cuir, posé directement sur la peau, e:

muni de jarretelles, soutenait sur les côtés ces jambières. Tous portent la chemise, à manches fermées d'un poignet, à galon de laine ou de soie, damasquinée d'arabesques polychromes. Une fente ouvre sur la poitrine, garnie sur ses deux bords d'un galon pareil, qui, tournant autour du cou et replié sur lui-même, forme un col, d'où se détachent deux épaulettes, longues de dix à douze centimètres environ.

Pour les femmes, la toilette d'apparat consiste également dans le port du vêtement asiatique. Quelques réminiscences classiques s'y mêlent encore, de loin en loin, mais ce n'est plus qu'un souvenir, un compromis transitoire, qui, à la période byzantine, aura complètement disparu.

Leur costume consiste en une longue chemise de mousseline de lin, avec empiècement cintré, brodé d'un semis de délicates fleurettes, de méandres, de grecques, d'entrelacs, de rinceaux, d'où se détachent deux entre deux, terminés par des médaillons circulaires ou lancéolés, s'étalant sur le sein. Tout le bas, depuis le niveau des genoux, est en outre couvert d'une riche broderie analogue. Semis de pois ou d'amandes, branches de fleurs, fleurettes détachées ou médaillons arabescaux. Par-dessus

cette chemise est passée une robe de laine, de couleur crue, jaune, verte, rouge, violette, faite de deux lès d'étoffes, rayés de blanc sur les bords et assemblés sur de grosses ganses, auxquels s'adaptent des manches collantes, à poignets ou à parements. La coupe est la même que celle de la chemise; aucune fente n'ouvre sur la poitrine. Autour du cou, des galons de soie brochée ou des passementeries s'appliquent; un empiècement de tissu gobelins, à entre-deux pareils à ceux de la chemise, orne le devant. Des carrés de gobelins se posent sur les épaules et sur le bas de la robe, un peu au-dessous des genoux, dont le niveau est marqué par un pli transversal fait dans la jupe; tandis que sur le parement des manches s'enroule tantôt un galon de soie, tantôt un liséré gobelins. Une cordelière, tissée ou nattée, sert à fixer cette robe à la taille. Sur le tout, est jeté un manteau de bure, dont la teinte varie du gris au jaune et même au rouge, en passant par l'orangé. Il consiste en une longue pièce d'étoffe rectangulaire, pourvue sur le milieu de l'un de ses grands côtés d'un gros bourrelet de laine. C'est tantôt une sorte de grosse chenille, de dix à douze centimètres de diamètre, tantôt une simple

bande de tissu natté, terminée à ses deux extrémités par des franges, repliée en deux et cousue, après avoir, au préalable, été rembourrée de morceaux d'éponge ou de crin. Posé sur la tête, ce bourrelet encadre le visage, et se trouve fixé sous le menton, par les franges. L'étoffe retombe alors sur le dos et les épaules, tandis que les deux pans, ramenés sur les bras, s'y drapent à la façon de ceux d'un mantelet. Quelquefois, des carrés de gobelins décorent les pans de ce manteau, un peu au-dessous des genoux, à la façon dont la robe est elle-même ornée. Quelquefois aussi, le dessin fait partie intégrante de l'étoffe, enfermé dans un médaillon. Les pieds sont chaussés de mules de cuir brun, rehaussé de rinceaux ou de motifs géométriques, fixés au petit fer, tandis que des appliques dorées et gaufrées se posent sur le dessus du pied. D'autres fois enfin, cette mule est entièrement estampée d'or, de même qu'une reliure, doublée à l'intérieur de soieries brochées ou de toile de lin. La coiffure consiste tantôt en une résille de dentelle de fil ou de laine, exécutée au tambour, pareille à ce que nous nommons la dentelle d'Auvergne; tantôt en un bonnet plus ou moins riche,

composé de galons de chenille de laine côtelés, appliqués sur une mousseline, ou de rubans de soie, également assemblés sur un transparent de lin. De petites cordelettes, de poil de chameau, servent parfois aussi à mettre ce bonnet en forme. D'autres fois, monté sur une assez forte toile, il consiste en un véritable bonnet à trois pièces, tel qu'on le connaît encore aujourd'hui. De gros bigoudis de laine, recouverts d'un réseau de dentelle, servent à renfler les cheveux sur les tempes ; et cette chevelure, elle-même, généralement teinte au henné, se relève sur la nuque, pour se nouer en chignon, rappelant la coiffure tanagra. Un mouchoir, tantôt blanc, tantôt à carreaux de couleur, complète généralement ce costume, pris encore entre les mains de la morte, tandis que, quelquefois, un miroir est attaché à son poignet.

Enfin, sur ces costumes où rien ne rappelle la destination funéraire, un vêtement uniforme de mort est passé ; un linceul de toile, plus ou moins fine, plus ou moins blanche ou rousse, décoré de fleurs arabescales polychromes appliquées au point de chaînette et reliées parfois, les unes aux autres, par des fils de couleur.

Tels sont les caractères généraux de ces costumes.

Mais s'ils sont à peu près permanents pour les vêtements des hommes, il faut compter pour ceux des femmes, avec les mille variantes, que devait forcément introduire le caprice. L'une des principales consiste en ce que, faute d'un autre mot, force est d'appeler la robe décolletée. Identique, pour le reste, à celle plus haut décrite, elle est pourvue d'un col droit, formé d'un galon qui s'étend, encadrant le devant en carré. Le manteau est de même susceptible de quelques variantes. Il peut être arrondi sur la droite, pourvu de franges, et rejeté sur l'épaule, à la façon de la toge, tandis que l'autre pan continue à tomber droit.

Ces modes ne relevaient-elles que du caprice ? N'avaient-elles pour arbitres que les préférences de chacun ? La question semble, de prime abord, difficile à résoudre. Et cependant, leur permanence, certains détails d'ornements, prouvent qu'il n'en était pas ainsi. Que les thèmes arabescaux des soieries ou des tissus gobelins ne soient dus qu'à une origine étrangère, peut-être ; quoique, là encore, bien des réserves seraient à faire, tant la loi de la vieille Égypte, même à la période byzantine, est que rien, de toutes les manifestations de l'art, ne soit dû au

hasard. Ces étoffes dénotent une fabrication asiatique, soit; le brochage est un tissu cachemire, qu'il s'agisse de soie ou de laine. Mais, si les rinceaux foliacés ou florescents, les animaux et les oiseaux héraldiques, les arabesques courantes appartiennent au répertoire courant de l'Orient d'alors, ces thèmes n'en correspondaient pas moins à l'état d'esprit que nous révèle l'étude de l'Égypte, encore païenne sous Hadrien, puis convertie au christianisme sous les empereurs byzantins. La recherche de ces thèmes est le trait qui caractérise le mieux les peuples de race contemplative et méditative; et nul, plus que l'Égyptien, ne fut contemplatif et méditatif. La preuve de ce fait est que, pendant près de dix siècles, la forme du vêtement resta à peu près la même, tandis que l'ornementation varia et se transforma, suivant les lois d'une évolution lente, dont on suit aisément la trace. Cette ornementation est empruntée, d'abord, au répertoire de la Grèce païenne; puis, s'allie à celui purement arabesque de l'Orient. Bientôt, l'Égypte ralliée au christianisme, les images helléniques font place aux saints icones; mais, en même temps, l'ornementation foliacée ou florescente se révèle prépondérante; si bien, qu'à



l'époque arabe, il ne restera plus qu'elle, avec sa flore irréaliste et ses rinceaux ondoyants.

### LES ÉTOFFES.

Romaines ou byzantines d'ailleurs, ces étoffes, ces soieries, ces tapisseries, ces lins n'étaient connus, jusqu'ici, que par l'image; les fresques de Sainte-Prudentienne et de Sainte-Marie Majeure à Rome, de Saint-Apollinaire in Classe, de Saint-Vital et de Saint-Apollinaire nuovo à Ravenne et les miniatures des manuscrits. L'intérêt qui s'attache à elles prime de beaucoup tous les autres, tant par les documents qu'elles fournissent à l'histoire du costume, qu'à celle des procédés en usage alors.

Pour les soieries, le dessin et la couleur sont ceux du répertoire byzantin de Syrie, avec quelque chose d'éteint et d'atténué; en ce qui touche aux coloris surtout, la nuance est plus harmonieuse que celle des peintures qui les ont reproduites. Les tons le plus souvent employés sont le bleu lapis ou turquoise; le rouge, variant du ponceau au rose; le vert émeraude, le jaune d'or et toute la gamme des

bruns. Par exception, on rencontre quelques demi-teintes; des rehauts de noir et de blanc soulignent aussi, assez souvent, le dessin. Le tisserand est maître de tous les procédés encore aujourd'hui en usage. C'est tantôt un brochage tramé, tantôt un brochage damassé, tantôt un brochage cachemire. Le dessin est alors réservé dans la chaîne et esquissé par la trame; puis exécuté ensuite à l'aiguille, ainsi qu'une tapisserie, en soies de couleurs. Les galons appartiennent aux mêmes procédés. Ils sont tour à tour chevronnés, fleuris ou comme damasquinés de délicats ornements.

Cette importance prise par les soieries reléguait naturellement au second plan les étoffes de laine. Elles furent employées à confectionner les robes des femmes, mais généralement unies. L'époque byzantine pourtant fournit nombre d'exemples de robes, avec empiècements, entre-deux, motifs d'épaule et de bas de jupe tissés; mais, le plus souvent, cette partie de décoration est appliquée ou incrustée, fixée au point de chaînette ou brodée sur fond réservé. Elle est exécutée alors, non plus en soies, mais en laines, et prend le nom de Gobelins. Plus tard, à l'époque suivante, le luxe s'amoin-drit; le

répertoire artistique s'appauvrit ; l'ornementation sur réseau cachemire reste seule à régner en maîtresse. En même temps, les riches bandes de soieries qui couvraient le pourtour des manteaux des hommes font place à des passementeries de laine ou à des galons. Les tons dominants alors sont le rouge garance, le bleu et le violet, avec brochages jaunes et bruns.

Ces étoffes gobelins, employées à l'ornementation des robes gréco-byzantines, appartiennent plus au répertoire de la tapisserie qu'à celui du tissage. C'est une broderie au petit point, et ce nom de Gobelins lui a été donné, faute d'un autre plus expressif. La tapisserie proprement dite est représentée à Antinoé par plusieurs spécimens caractéristiques. Ce sont, en général, des coussins, employés comme oreillers funèbres ou même des lits funéraires, tout entiers, et des panneaux servant de linceuls.

Les lins, quoique réservés aux vêtements de dessous, montrent une perfection de fabrication parfaite. Certaines chemises sont de véritables mousselines, absolument transparentes ; et les broderies dont elles sont ornées ne le cèdent en rien aux brochages des soieries, pour le fini. Exécutés en laine

ou en soie, tous les genres de points sont tour à tour employés, mais particulièrement le plumetis et le point de rose. Les thèmes habituels de ces broderies sont les semis de fleurettes; quelquefois, la fleur est polychrome; le plus souvent d'une seule couleur. Le dessin est conventionnel, arabesque, et donne l'élément foliacé ou florescent, qui éclora aux siècles suivants, dans les rinceaux coptes et arabes; déjà stylisé, irréel, mais conservant encore quelque chose des modèles primitifs. Ailleurs, ce décor se complique de zones d'entrelacs, de rinceaux et de méandres, mais toujours légèrement esquissés, et exécutés avec une remarquable habileté.

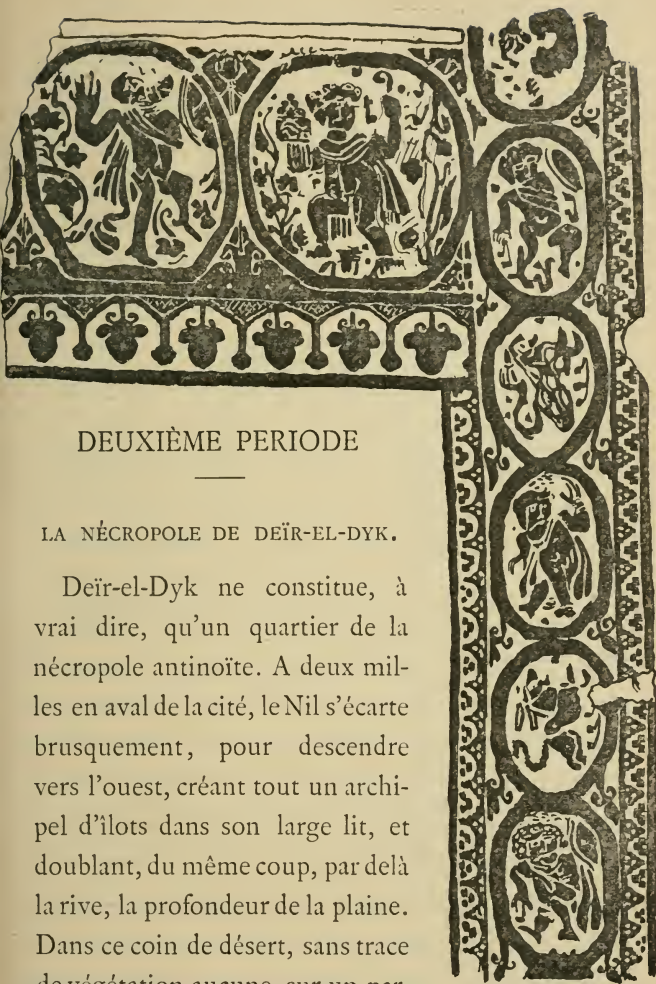
S'il est aisé de reconnaître les procédés techniques mis en œuvre dans le tissage, le brochage et la broderie de ces différentes étoffes, par contre, le répertoire ornemental trahit des influences confuses; ici, franchement byzantines; là, purement perses, de l'époque sassanide; ailleurs encore, marquées au sceau de tous les thèmes de la Grèce, de l'Inde et de l'Extrême-Orient. Ces réminiscences diverses laissent à supposer que la pratique du métier de tisserand était alors aux mains d'ouvriers de races différentes, et que chaque chef de maîtrise conser-

vait le ressouvenir de thèmes ornementaux qui lui étaient familiers. Tous, en tant que praticiens, étaient fort habiles du reste ; à ce point, que maintes bandes de soieries sont identiques à celles qui sortiraient de nos métiers les plus perfectionnés.



Ch. E. MONTÉ





## DEUXIÈME PERIODE

---

### LA NÉCROPOLE DE DEÏR-EL-DYK.

Deïr-el-Dyk ne constitue, à vrai dire, qu'un quartier de la nécropole antinoïte. A deux milles en aval de la cité, le Nil s'écarte brusquement, pour descendre vers l'ouest, créant tout un archipel d'îlots dans son large lit, et doublant, du même coup, par delà la rive, la profondeur de la plaine. Dans ce coin de désert, sans trace de végétation aucune, sur un par-

cours de près de deux lieues, un couvent copte s'était élevé au temps des anachorètes, adossé aux falaises arabiques, Deïr-el-Dyk, — le couvent du coq, — à l'entour duquel, quelques pans de murs éboulés marquent l'emplacement d'une petite bourgade arabe, perdue dans ce milieu désolé.

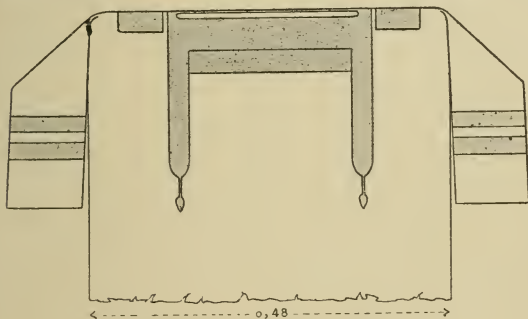
L'aménagement de ce quartier de la nécropole antinoïte diffère de celui des quartiers situés aux alentours immédiats de la ville. Au lieu de ces petits caveaux maçonnés, pareils aux sépultures classiques, disposées par rangées parallèles, analogues, de tous points, en un mot, à nos propres cimetières, les morts sont simplement couchés à même le sable, ainsi que les morts coptes des alentours d'Antinoé.

A l'origine, ce cimetière dut être affecté à des sépultures gréco-romaines ; quelques-uns des vêtements retrouvés dans les fosses en fournissent la preuve indiscutable ; mais, de bonne heure, il devint exclusivement byzantin. Beaucoup plus tard, vers le XII<sup>e</sup> siècle, des sépultures arabes se superposèrent aux sépultures anciennes ; mais, creusées à fleur de sable, elles laissèrent intactes les tombes des premiers occupants.

Les costumes retrouvés là diffèrent en effet sensiblement des précédents ; et se classent ou parmi ceux



de l'époque grécisante (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles), ou parmi ceux de la fin de la période byzantine (VI<sup>e</sup> siècle). Les traits caractéristiques qui les distinguent, à l'une et à l'autre, sont la coupe du vêtement, et l'emploi exclusif des tissus de lin. Pour les premiers, les modes venues d'Asie se sont bien déjà imposées aux habitants; ils ont adopté la chemise et la robe, mais



Tunique byzantine, VI<sup>e</sup> siècle.

non pas le manteau; et persistent encore à se draper dans une pièce d'étoffe rappelant la toge, ornée aux quatre angles de motifs mythologiques. Cette sorte de châle, très ample, passe par-dessus la tête et se rejette sur l'épaule gauche, à la façon antique. Point de chaussures le plus souvent; mais quelquefois des sandales de cuir, maintenues par des lanières

sur le pied. Pour les femmes, la coiffure consiste encore en une résille de dentelle de fil écriu ou de couleur, le plus souvent verte, jaune ou rouge. Une pièce de lin, non brodée, est le seul type de linceul retrouvé jusqu'ici.

Les sépultures byzantines ne diffèrent en rien de ces sépultures premières. Les corps sont couchés de même, dans le sable ; la tête à l'ouest, de manière à regarder le levant. Sous le corps vêtu et enveloppé d'un premier linceul, un plateau de bois, découpé au niveau de la tête, de manière à en reproduire à peu près le contour, s'applique, maintenu en place par des tresses ou des cordelettes fixées aux chevilles et au cou. Le talent de l'ensevelisseur consiste à donner à ce corps l'aspect momiforme, tant de fois reproduit par les peintures byzantines ; il y parvient à force de patience, en masquant soigneusement les saillies du corps. Une serviette de lin, tordue en spirale, s'enroule autour du cou, de manière à prolonger la largeur de la tête jusque sur les épaules. Mais la coutume voulait que les bras fussent ramenés sur le cadavre, étendus de toute leur longueur, les mains croisées, l'une sur l'autre, au niveau des poignets. Cela compliquait grandement le travail ;

il arrivait pourtant au résultat cherché, en garnissant les vides d'écharpes semblablement roulées, tendues en long ou repliées selon les besoins. Sur les jambes, ramenées l'une contre l'autre, d'autres encore se superposent. Fallait-il régulariser davantage ce premier travail de nivellement ? L'on avait recours à une couche de gros sel, semée sur toute la surface ; puis, d'autres écharpes étaient disposées à plat sur le tout. Cela fait, on procédait à l'em-maillotement, qui comprenait jusqu'à quinze ou vingt suaires, recroisés les uns sur les autres. Certains corps en ont même jusqu'à vingt-cinq ou trente ; mais c'est là une exception. Les pieds eussent aussi paru trop petits. L'on remédia à ce défaut par un stratagème analogue, en les allongeant et en les grossissant au moyen d'écharpes repliées et roulées. Sur le tout enfin, s'étendait un appareil de bandelettes entre-croisées en losanges, courant de la tête jusqu'aux pieds. Cet appareil de lacets ou decordelettes est le plus souvent apparent ; mais, quelquefois, un dernier suaire de fine toile brodée est passé sur le tout, et fixé, sur le côté, au moyen d'une couture. Certains de ces suaires sont même très richement décorés. Un médaillon occupe le

sommet de la tête, un autre la plante des pieds ; deux autres se posent symétriquement sur les épaules ; deux autres au niveau des genoux, tandis qu'une rayure, faite le plus souvent d'une guirlande de feuillage, rejoint le médaillon de la tête à celui des pieds.

Sous cette armure mortuaire, le costume consiste encore en une chemise de toile, quelquefois de mousseline, à empiècement carré, dont le décor, partagé en rayures horizontales, est exécuté sur réseau ménagé dans la chaîne, que la trame ne recouvre point, et dont les fils, simplement tendus en dessous, constituent un canevas, sur lequel la broderie est ensuite exécutée au petit point, à l'aiguille. Chacune de ces rayures est polychrome, sur un fond de couleur tranchée : brun, jaune, rouge, bleu, au milieu duquel s'estompent des créneaux, des médaillons, des rinceaux, des fleurs, des poissons, des oiseaux ou des figures d'enfants nus. Souvent aussi, la dernière rayure s'esquisse directement sur la toile, et est formée d'arceaux ou de cintres, portés sur des colonnettes, se découpant sous un profil de portiques, dont chaque travée est remplie soit par un vase de fleurs, soit par une figure de saint Georges

ou de saint Michel à cheval, soit par des figures de saints guerriers. Les entre-deux sont quelquefois supprimés; mais les médaillons persistent toujours sur les épaules et le bas de la robe ou de la chemise. Quelquefois aussi, des rayures plus ou moins larges, remplies de rinceaux courants ou de vases, d'où s'échappent de longues tiges, prennent naissance aux côtés de cette encolure, et descendent sur toute la hauteur du vêtement, derrière et devant.

La robe, également de toile, est identique de forme et de décor. A l'une et l'autre sont adaptées des manches à poignet, bordés également d'une rayure; mais assez souvent aussi, pourvues de parements, reproduisant le dessin de l'encolure.

Pour les femmes un châle complète ce costume, fait d'une grande pièce de toile rectangulaire, garnie de franges nouées aux deux extrémités. L'on retrouve, à côté, le mantelet gansé sur toute sa longueur, semblable à l'étole portée au siècle d'avant par les femmes romaines; la ganse est généralement rouge ou verte; elle remplace le bourrelet, et n'en diffère que par le diamètre, qui n'est plus que d'un ou deux centimètres; et qu'en ce que, au lieu d'encadrer simplement le visage, elle règne jusqu'à l'extrémité

des pans. Pris sous l'aisselle droite, ce mantelet traverse de biais la poitrine, enveloppe la tête, et se drape sur l'épaule gauche. Sous ce voile, la coiffure consiste en une résille de dentelle de fil ou un bonnet de laine chenillée, rouge ou verte. Les pieds sont invariablement nus.

#### LE RÉPERTOIRE DU DESSIN.

Le répertoire ornemental varie à l'infini, mais a pour base un principe invariable, celui indiqué déjà, et qui consiste à réserver le dessin au tissage, en tendant la trame sous la chaîne. A la première période, ce dessin, à tons presque toujours bleus ou violets, variant du bleu-indigo au gris bleuâtre, et du ponceau au lilas, est formé de figures mythologiques, mêlées à des arabesques et des entrelacs. C'est Apollon sur son char, entouré des muses; Thésée combattant les monstres; Minerve ou Déméter isiaque; des figures de sirènes, de satyres, de faunes et de faunesses; des hypocampes, des gladiateurs et des monstres marins. L'un des procédés du brodeur ou du tisserand consiste à accuser les traits et les

modèles, en réservant, sur le champ de la figure, les lignes du canevas apparentes. De la sorte, il esquisse les yeux, le nez, la bouche des visages; les plis des pectoraux, des aisselles, des aines et des doigts des pieds et des mains. Le dessin est lourd, sans vigueur et sans élégance. Pourtant, quelques figures classiques, celle d'Apollon, celle de Minerve, entre autres, conservent, dans le rendu des draperies surtout, quelque chose de la tradition antique; celles des monstres marins sont particulièrement massées avec soin. Un fragment de tapisserie montre une figure de femme nue, debout à côté d'un satyre à corps de dauphin, jouant de la flûte de pan, qui rappelle les modèles archaïques. Mais, le plus souvent, ces figures sont gâtées par la recherche exagérée du détail.

Le décor de la période byzantine n'est, à dire vrai, que la dégénérescence de ce décor, où s'aggravent considérablement ces défauts et ces faiblesses. Ces empiècements à rayures, où s'accumulent les divers thèmes du répertoire ornemental, dont le principal inconvénient est d'être trop surchargés de motifs différents. Ces rayures de créneaux, de rosaces, de rinceaux conservent cependant une qualité, celle

de l'harmonie douce des teintes. C'est une gamme fondue, où les tons les plus heurtés s'unissent, pour concourir à un effet presque toujours heureux. Les créneaux se découpent en noir bleu, sur des fonds jaunes ou bruns; les rosaces s'estampent en rouge, en jaune, en vert, en bleu, portant au centre la croix ou quelque motif foliacé ou florescent, mais en tous les cas cruciforme; ou bien encore, l'une des rayures enferme une série de disques et de losanges, alternativement verts, rouges ou bleus, cernés de jaune, réplique des colliers de pierreries, où les émeraudes, les rubis et les saphirs brillaient, enchâssés dans leur monture d'or. Les architectures à arcades formant le dernier rang de ces empiècements, en sont les thèmes les plus heureux, et conservent partout une supériorité d'exécution, qui fait d'eux le décor caractéristique de cette période. Les petites colonnettes, les arceaux qui les chevauchent sont la copie des architectures d'alors. Dans chaque travée les figures nues d'hommes et de femmes, celles de saint Georges ou de saint Michel à cheval sont quelquefois polychromes, mais le plus souvent, exécutées en bleu ou en violet; celles d'enfants sont rouge clair ou même presque roses; les corbeilles



de fleurs et fruits sont, elles, invariablement polychromes; la corbeille brune ou jaune, les fleurs et les fruits qu'elles renferment, de toutes couleurs. Les animaux, les oiseaux, les poissons sont, par contre, presque toujours monochromes. Le dessin est plus stylisé qu'imitatif. Une variante d'ornementation est fournie par un chaînage de gros médaillons, enfermant chacun l'une de ces différentes figures. Ce médaillon peut se réduire à un cercle, mais, le plus souvent, consiste en un gros rinceau foliacé. Quand ce chaînage est employé, il se répète en rayures sur les côtés de la robe, de haut en bas, derrière et devant, reproduisant indéfiniment les mêmes figures alternées; le groupe d'un homme et d'une femme nus et le saint Georges à cheval; ou bien encore, les vases et les oiseaux, représentés à l'empiècement.

Ces différentes figures fourniraient matière à toute une étude de symbolisme chrétien, car toutes sont empruntées au répertoire en usage aux premiers siècles de l'Église; mais cette étude se trouverait ici peu à sa place; tout au plus, est-il permis de signaler au passage, que presque toutes, sont celles que l'on voit dans les catacombes, au cimetière Calixte, au

cimetière Sothère ou à celui des Austriens. Les vignes, que partout on retrouve, sont une allusion aux passages de l'Ancien Testament et de l'Évangile : les arceaux représentent le portail de la basilique, symbole du seuil du paradis ; les palmiers qui croissent dans ces arceaux sont ceux du jardin paradisiaque, dont les premières peintures furent une transcription des visions de sainte Perpétue. Les oiseaux qui tiennent à la fois de la colombe et de l'épervier, évoquent, tantôt la colombe de Noé, symbole de résurrection ; tantôt le phénix des jardins du paradis. Le dauphin et le poisson, — l'Ichtyos, — le plus mystique de tous ces symboles, sont l'image même du Christ Sauveur, le poisson du salut, ΙΧΘΥΣ, dont le nom se trouve formé par les lettres initiales des mots *Ιησοῦς Χριστός Θεοῦ Υἱὸς Σωτὴρ*, Jésus-Christ fils de Dieu Sauveur. Cet anagramme fameux, composé à l'école d'Alexandrie au III<sup>e</sup> siècle, constituait un rébus emprunté à l'ancienne dogmatique égyptienne, et incorporé par elle dans le dogme monophysite, auquel l'Égypte, au lendemain du concile de Chalcédoine, se rallia. La corbeille remplie de pains et de grappes de raisin, le plus souvent accostée de dauphins, est le symbole eucha-

ristique par excellence; le *Panis veris et aquae vivae piscis*, ainsi que disait Tertullien, sens que confirment les paroles de saint Jérôme « Personne n'est si riche, que celui qui porte le corps du Christ dans une corbeille, et son sang dans un vase de verre. »

Le décor du linceul extérieur appartient, en partie, à ce répertoire symbolique; on y voit figurer les paons, l'oiseau du paradis, alternant au phénix; des vases, qui, tour à tour, sont la *mulcta*, le vase de lait du Bon Pasteur, ou les quatre vases, figurant les quatre sources de la montagne de Sion, (*Ap.*, XI-1) ou enfin la corbeille eucharistique. A l'entour de ces symboles règne une ornementation composée de médaillons, de semis de pois, de fleurettes et de rayures chargées de rinceaux.

Un autre thème de broderie mérite une mention à part, les figures de saint Georges, si souvent reproduites sur les robes des femmes. Saint Georges ou saint Michel, car les deux se confondent, étaient pour les chrétiens d'Égypte des protecteurs attitrés. C'étaient les chefs des milices célestes; chaque jour ils les conduisaient au bon combat, livrant bataille aux hordes de Satan; et ce combat se précisait en détails minutieux dans l'esprit du fidèle. Chevaliers

à l'armure étincelante, ils n'avaient qu'à paraître, et le Tentateur, paralysé de frayeur, tombait à leur discrétion. Ils l'appréhendaient, le rouaient de coups, le pendaient, non pas jusqu'à ce que mort s'ensuivît, car « son heure n'était pas venue. » Bien des détails nous sont fournis par les vies des saints coptes sur ce rôle, en voici un, entre tous :

Euphémie, femme d'Aristarque, gouverneur d'Antinoé, vers le milieu du v<sup>e</sup> siècle, était belle entre toutes, jeune, pleine de tendresse pour son mari ; le modèle des épouses, le type accompli de la femme pieuse et vertueuse. A l'instant où l'histoire commence, Aristarque est à l'agonie et Euphémie éplorée lui dit : « Je t'en prie, mon bien-aimé, fais-moi faire un portrait du saint Georges, pour qu'il me garde après ta mort ; car la femme, sans mari, est une barque sans pilote... » Suit une longue dissertation sur le sort de la femme privée de l'appui de son époux ; un parfait rhéteur n'aurait rien trouvé mieux. Aristarque s'empresse d'accéder au désir exprimé ; il fait venir le plus habile peintre, qui exécute un « portrait du saint Georges », lequel est sur fond d'or, où s'enchâssent des gemmes. Le portrait fini, l'agonie, qui s'est prolongée assez

pour en permettre l'exécution, s'achève aussi. Il meurt.

Le diable, piqué au jeu par la sainteté d'Euphémie, s'acharne naturellement à lui tendre des embûches. Sous les déguisements les plus variés, il se présente, pour persuader à la pieuse femme que la solitude est chose fort triste; qu'elle n'a aucun mérite et n'est nullement agréable au Seigneur. C'est tantôt, sous les traits d'une vieille religieuse, qui vient lui dire que toutes les larmes ne lui rendront pas son mari; qu'elle fera beaucoup mieux d'en prendre un autre; qu'il est dangereux de rester veuve. Tantôt sous les traits de géants et de monstres effrayants, qui viennent l'épouvanter et lui montrer le besoin d'avoir un appui; rien n'y fait. Enfin, usant d'un dernier stratagème, le Malin se présente sous la forme d'un archange, ailes blanches, robe flottante, sceptre d'or en mains, auréole au front. Cette fois, paraît-il, l'apparition avait su se faire tentatrice; et Euphémie, moins éplorée, avait déjà introduit le Diable jusque dans sa chambre, lorsqu'elle s'aperçoit à temps, — le saint Georges veillait sur elle, — que le sceptre n'est point surmonté de la croix. Elle en fait la remarque, et demande une

explication; le Tentateur se trouble. Plus de doute, elle démasque le piège de Satan, se jette aux pieds du saint Georges et l'appelle à son secours. Et le bon saint, aussitôt, de se détacher de son cadre, de saisir le Réprouvé à la gorge et de lui faire confesser sa honte. Or, cet exemple n'est pas isolé. Mains autres, souvent plus lestes que celui-ci, sont là pour nous prouver que le saint Georges était, avant tout, préposé à la garde de la fidélité conjugale des Égyptiennes. Et que, si tant de femmes chrétiennes en portent l'image sur leurs robes, c'était surtout, comme autant d'amulettes, destinées à fortifier leur vertu.

---

## TROISIÈME PÉRIODE

---

### LA NÉCROPOLE D'AKHMIM.

Akhmim, l'ancienne Panopolis des Grecs, capitale dans l'antiquité du nom de Kémit, était encore l'une des villes les plus importantes de l'Égypte gréco-byzantine. Les Grecs, qui avaient identifié le titre de *Pe-rherou*, — le Coureur, — par lequel le dieu Khem est quelquefois qualifié dans les textes, à leur héros Persée, affirmaient que ce dernier était né à Panopolis, et qu'à son retour de Libye, alors qu'il revenait triomphant, rapportant la tête de Méduse, il s'était détourné de sa route, pour visiter sa ville natale, et y fonder des jeux en l'honneur de Danaos et Lyncée, ses parents. Hérodote affirme avoir vu



ces jeux, lors de son voyage à Thèbes. Quoi qu'il en soit, Panopolis était, au IV<sup>e</sup> siècle, l'une des villes les plus florissantes de la Thébaïde; elle possédait nombre de temples du paganisme et une population gréco-romaine considérable, au milieu de laquelle le christianisme fit de très rapides progrès. C'était d'ailleurs l'époque où l'ascétisme peuplait le désert; le prosélytisme avait conquis jusqu'aux Égyptiens de vieille race; cénobites et anachorètes habitaient les hypogées antiques, et dans la région immédiate de la ville, deux des saints, les plus vénérés des coptes, saint Schenoûdi et saint Pakhôme venaient de donner la règle du monachisme, en fondant chacun un couvent resté fameux. Si ardente fut même cette ferveur, qu'elle entraîna, en peu de temps, la ruine de Panopolis, tant fut grand le zèle des pieux moines, à démolir « les demeures des idoles. » De la somptueuse cité, il ne resta bientôt qu'un amas de décombres et de débris, dispersés de tous côtés.

Mais, si la ville avait disparu, son cimetière demeurait; et sur ce cimetière, allait s'en superposer un autre, celui de la ville convertie. Si considérable fut, pendant plusieurs siècles, la population de la Pa-



nopolis chrétienne, qu'il recouvrit entièrement le cimetière ancien.

Les tombes de cette période ne diffèrent en rien de l'aspect des sépultures de la période précédente. Les morts sont simplement couchés dans le sable ; la nécropole étant, selon la coutume, établie dans la plaine de désert, située entre la ville et les contreforts des montagnes d'Arabie qui la dominant à l'est. Le mode d'ensevelissement est le même aussi. Même assemblage d'écharpes repliées et de serviettes, donnant au corps l'apparence momiforme. Toutefois, tout cela est moins parfait. Le rembourrage, au lieu d'être composé d'écharpes et de toiles, l'est souvent de vieilles robes et de vieilles chemises hors d'usage : les toiles sont moins fines ; les bandelettes moins bien appareillées ou faites de cordelettes en fibres de palmier. Pourtant, certains appareils en grosses ganses de laine, de différentes nuances, produisent des dessins assez artistiques. Sous les pieds, disposées en carrés, elles s'entre-croisent, formant damier.

#### LES COSTUMES ET LES TISSUS.

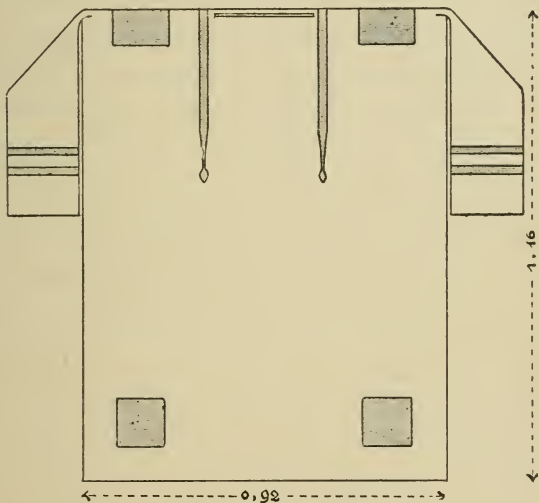
Le costume diffère quelque peu, pour la forme,

des vêtements de l'époque précédente. Pour les hommes, c'est la même chemise, la même robe, seule l'ornementation dénote que la mode a changé. La toilette des femmes comporte aussi la chemise et la robe de lin, à longues manches; mais l'encolure se réduit à une fente pour passer la tête, qu'encadrent de larges ou d'étroites rayures. Le mantelet, de grosse toile, gansé sur le bord, est encore en usage; mais, ce n'est plus que l'exception. Un long châle, frangé sur ses plus petits côtés, le remplace. La résille, le bonnet de dentelle restent ce qu'ils étaient, à la période précédente encore, les pieds sont invariablement nus.

Bien que la toile employée à ces vêtements soit assez grossière, les procédés de tissage demeurent également les mêmes, qu'il s'agisse de toile rousse ou de mousseline, le dessin est exécuté à fils tirés. L'ornementation, brodée à l'aiguille, sur ce canevas, change par contre de thèmes et de nuances. Au lieu des figures symboliques, si en honneur aux siècles précédents, l'on ne rencontre plus que feuillages stylisés, arabesques et assemblages de polygones.

L'empiècement des chemises et des robes est formé de rayures ou de rosaces; de feuillages ou d'entre-

lacs géométriques, alternant à des rinceaux foliacés ou florescents, ou même à des lianes arabescales. En même temps, les entre-deux changent de forme; ils tombent sur la poitrine et le dos, terminés par un polygone étoilé. Ce même motif se répète au



Tunique byzantine, VII<sup>e</sup> siècle.

niveau des genoux, sur le bas de la jupe. En même temps, les rayures longitudinales s'étendant sur les côtés, se remplissent d'arabesques, semblables à celles de l'encolure; leur tonalité uniforme est la

gamme des violets et des bruns. Pour le châle, on emploie un tissu croisé, lisse ou côtelé à l'envers, pelucheux à l'endroit, ou bouclé, pareil à un tapis haute lisse ou moquette de toile. Sur ce tissu, le décor s'exécute de même à la réserve, et consiste, tantôt en cinq médaillons, l'un très grand, placé au centre; les quatre autres, plus petits, disposés aux quatre angles; tantôt de cinq polygones étoilés. Les uns et les autres se remplissent de feuillages stylisés, d'arabesques ou de méandres; de figures géométriques, esquisses en blanc ou en jaune. Aux deux extrémités, une rayure est ménagée, brodée d'animaux passants ou de rinceaux arabescaux. Une frange nouée court sur les deux bords, sous des réseaux de dessins infiniment variables. Quelques châles de couleur sont aussi beaucoup plus variés de dessin. Sur un fond lisse, des assemblages polygonaux s'esquissent, tracés par des lignes bouclées; au centre de chaque figure, un fleuron semblable s'étale, sur fond lisse aussi. Quelquefois enfin, le médaillon ou le polygone central disparaît, il ne reste que les figures des quatre angles; à chacun desquels prennent alors naissance deux pendentifs, retombant parallèlement aux bords et terminés par

un médaillon ou motif étoilé semblable, mais plus petit. Le linceul participe au répertoire de ce décor ; il est particulièrement brodé de médaillons ou de polygones, remplis d'entrelacs et de rinceaux, esquissés en blanc ou en jaune. La rayure qui court sur le milieu du corps est remplie de légers rinceaux et d'arabesques. Vers la fin de cette période, le décor se simplifie ; il ne reste qu'une bordure, semblable à un galon, s'étendant sur les bords de la fente de l'encolure ; et d'étroites rayures, régissant sur les côtés du vêtement. Le décor est alors fourni par une branche souple, à peine ondulée, chargée de légères folioles ou de fleurettes stylisées ; le ton est généralement le bleu ou le violet.

---



## QUATRIÈME PÉRIODE

---

### LA NÉCROPOLE DE DRONKAH.

Avec la quatrième période, une évolution s'accomplit : de byzantino-arabe qu'il était, le costume devient uniquement arabe. Mais, là encore, la transition ne s'opère pas d'un seul coup, et nombre de réminiscences, mêlent aux modèles nouveaux des thèmes empruntés aux modèles anciens.

Le nom moderne de Dronkah est celui d'un petit village de la lisière du désert libyque, au sud d'Assiout, la Lycopolis des Grecs, qui, au temps de la XII<sup>e</sup> dynastie, avait été l'une des villes féodales les plus considérables de la Moyenne Égypte. La



nécropole antique s'étend aux déclivités de la montagne, sur une longueur considérable; la plaine de sable, courant à leurs pieds, servit, de même que dans toutes les autres régions, de cimetières aux basses époques; les Byzantins, les premiers, y enterrent leurs morts. Aux XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> siècles, la ville arabe était devenue, à son tour, une ville florissante, moitié chrétienne, moitié musulmane. Le désert d'Assiout avait été l'un des coins préférés des anachorètes; c'était là qu'avait vécu saint Jean Lycopolis; là, qu'autour de maintes tombes antiques, s'étaient groupés des couvents, dont on voit les ruines encore aujourd'hui. Toutefois, il est aisé de distinguer les tombes chrétiennes des tombes musulmanes. Les premières sont situées à l'entour des anciens monastères; les secondes, dans la dernière partie de la plaine, rejoignant la lisière des terres cultivées; et se sont le plus souvent superposées aux cimetières byzantins.

Ces sépultures musulmanes sont éparses, sans ordre, ici disséminées, là, groupées en rangs serrés, mais au hasard, pêle-mêle; le corps n'est plus déposé directement dans le sable; mais invariablement enfermé dans un cercueil, ou même une sorte de



cage, faite en branches de palmier. La caisse du cercueil, toujours trop longue, est en bois de dattier brut, assemblée par des clous ou des chevilles; une toile grossière l'enveloppe, maintenue à l'aide de fortes cordes. La cage d'osier qui en tient lieu est composée de claies, faites de longues tiges, maintenues par des traverses, et pareillement enveloppée de toiles, fixées par des cordes en fibres de palmier. Les enfants sont enfermés dans des tuyaux de terre glaise, ou des jarres de terre cuite, de forme identique à celles employées encore aujourd'hui aux usages domestiques. Le plus souvent, ces jarres sont alors fermées par une écuelle, également en terre cuite, maintenue par un peu d'argile, en guise de ciment.

Dans ces cercueils, les corps, moins bien préservés que les corps byzantins, se sont décomposés; il ne reste que les squelettes. Mais, de même que les Byzantins, ces morts étaient vêtus; et leurs costumes se sont conservés. Ces costumes ont changé, tant par la forme et décoration, que par la nature de l'étoffe. C'est pour les hommes une chemise légèrement évasée, que recouvre une pièce d'étoffe, dans laquelle le mort est enveloppé, ou pour mieux dire

enroulé. La tête est couverte d'une sorte de bonnet, composé de quatre segments sphériques, assemblés sur un bandeau circulaire. Pour les femmes, l'évolution préparée par les robes de lin brodé et les châles de tissu bouclé des siècles précédents s'affirme, d'une façon si parfaite, que les phases de transition se dessinent, sans solution de continuité. Pourtant, la dernière étape fournie par cette évolution montre un changement complet dans le choix des tissus. La soierie se substitue, presque entièrement, au lin et à la laine. En même temps, la coupe même du vêtement se modifie quelque peu. La chemise reste ce qu'elle était, longue, mais évasée sur le bas, pourvue de manches à poignets; mais une fente ouvre sur la poitrine, et toute la surface du vêtement se couvre de broderies, dont le dessin appartient à un répertoire nouveau. La robe subit des modifications analogues. Ce n'est plus le vêtement fait de deux lès d'étoffe cousus ensemble, tombant rectangulairement de la tête aux pieds. La coupe est évasée; la jupe prend l'ampleur, qui par le même procédé a été donnée à la chemise; les manches acquièrent une largeur considérable, et mesurent quelquefois jusqu'à un mètre vingt de tour. Dans ce cas, leur demi-

largeur équivaut à plus que la hauteur du corsage ; elles s'adaptent de l'épaule à la hanche ; de petits carrés d'étoffe, de deux centimètres de côté, posés en losanges aux points de jonction, exagèrent encore cette ampleur. Une ceinture sert toujours à fixer cette robe à la taille, la coiffure est toujours la résille ou le filet.

Quelques spécimens curieux sont fournis par des robes de mousseline transparentes, dont la forme s'écarte sensiblement de tous les modèles jusque-là en usage. Cette fois, le vêtement est rigoureusement rectangulaire, beaucoup plus large que haut. L'ampleur est d'environ huit mètres. Une fente est ménagée au sommet, pour passer la tête. Point de coutures sur les côtés ; cette robe reste flottante et ouverte ; quelques points fixent seuls, sur le bas, les deux panneaux. Toute cette ampleur se ramène en plis superposés sur les épaules, de manière à dégager les bras, qui restent nus. Une ceinture longue passe à la manière orientale, sur le devant du corps, pour se fixer par un premier nœud sur le dos, puis, revenir s'agrafer définitivement sur le devant, au bas du buste. Sur les cheveux, auxquels se mêle une perruque nattée, un long filet, pareil à une cotte de

mailles, se pose, retombe sur les épaules, et descend jusqu'au niveau des hanches, enveloppant tout le corps. Un bonnet s'ajuste par-dessus, bonnet de laine, presque de feutre souple, de forme conique, dont le sommet se rabat sur l'arrière, coulissé sur une grosse ganse, qui, la coiffure une fois fixée sur la tête, vient se nouer sous le menton. Le châle est une ample pièce de laine blanche, rayée de bleu sur le bord, longue d'environ huit mètres. Prise sous l'aisselle droite, elle passe sur le dos, revient à l'épaule; remonte de biais; enveloppant la tête; pour, une fois encore, faire le tour du corps, se draper définitivement sur l'épaule gauche et retomber en longs plis sur le dos. Cet ajustement du châle peut varier considérablement; un autre des types principaux est formée par l'écharpe longue, brodée à ses extrémités, qui s'ajuste en autant de tours, mais sans passer sur la tête. Dans ce cas, une autre pièce de costume sert à cette partie de la draperie. Rectangulaire aussi, elle est fortement gansée de trois cordelettes, qui assurent une parfaite rigidité. Posée sur la tête, qu'elle encadre d'un cercle évasé, elle retombe sur les épaules, où elle est prise sous l'écharpe. Le bonnet peut être, lui aussi, rectangu-

laire, plus long que large, cousu sur deux de ses côtés à angle droit. La couture du plus grand côté ne règne pas sur toute sa longueur, en sorte que les pans retombent flottants, de même que dans la coiffure encore aujourd'hui en usage au Maroc ou en Tunisie. Les pieds sont presque toujours nus; pourtant, l'on a quelques exemples de sandales, avec bride passant sous le pied.

Les soieries employées à la confection des robes sont quelquefois unies, et de nuances variées, rouge carminé, vert émeraude ou jaune d'or. Le plus souvent pourtant, elles sont à rayures, de tons tranchants, dans lesquels des motifs géométriques s'assemblent. La gamme de ces tons est fort douce, et s'harmonise en demi-teintes, soutenues de quelques rehauts. Les ceintures de soie sont écruées; seules, les extrémités sont brochées, de rayures à tons vivaces. Les broderies sur lin sont toutes exécutées en noir ou en bleu, au plumetis. Partagées en rayures longitudinales sur les chemises, elles consistent en semis de fleurettes ou en chaînages de petits motifs géométriques; hexagones entrecoupés ou assemblés, frettes tiercées, entrelacés décrits au moyen de parallèles recoupées par des perpendiculaires, dans lesquelles

on a mené diagonalement les mêmes espaces, à l'intersection de chaque carré, ou de chaque second carré. Quelquefois, l'espace compris entre ces rayures est couvert d'un pointillé régulier. Quelquefois aussi, la rayure s'interrompt d'espaces en espaces, pour laisser place à un médaillon, comme frangé de guipure. Mais, détail qui a son importance, l'arabesque, le rinceau courant n'entrent jamais dans ces compositions. Cette broderie d'ailleurs est identique aux broderies siciliennes, et cela s'explique. Au XII<sup>e</sup> siècle, l'Égypte se trouvait placée sous la domination des Khalifes fatimites, et ceux-ci, originaires du Moghreb, la Tripolitaine, avaient commencé par s'emparer de la Sicile, alors au pouvoir des Aghlobites, et de s'y fixer, avant de pénétrer sur la terre des Pharaons.

Ces divers types de costumes permettent une classification ; les uns étaient portés à l'intérieur du harem, les autres au dehors, et, dans ce dernier cas, l'ampleur, comme aujourd'hui, est telle que sous les plis disparaissent les formes. Les premiers ont pour base la robe de mousseline, entièrement transparente, ouverte sur les côtés ; aucun autre vêtement n'est porté dessous. L'ornementation est fort riche ;

elle se compose de bandes d'inscriptions, en beaux caractères polychromes, pris dans un réseau d'arabesques fleuries, de nuances assorties, rappelant les têtes de pages des korans. Les seconds comportent une ou deux chemises de toile de lin, souvent même assez épaisses et plus ou moins élégamment brodées, la robe de soie, sur laquelle, quelquefois, est passée une petite veste droite, de soie rayée, à larges manches, et de tous les types de voiles tout à l'heure décrits.

Les costumes d'enfants sont largement représentés, par des spécimens complets, et d'un état de conservation parfaite. A vrai dire, cependant, c'est moins un costume d'enfant, qu'une miniature de costume ; un véritable modèle, à petite échelle, des vêtements en usage alors. Celui des garçons, seul, diffère un peu du costume des hommes. La chemise est la même, la robe aussi, mais, par-dessus celle-ci, est passée une petite veste de soie rayée, garnie d'une passementerie à olives ; de petites sandales sont la réduction minuscule des sandales des femmes. Pour les fillettes, ce costume ne varie point. C'est la même chemise, le même châle, le même mantelet, la même résille, les mêmes sandales et

jusqu'à la même perruque. Ce ne sont pas des enfants, mais de petits hommes, et de petites femmes; modes qui du reste persistent encore aujourd'hui.

#### DAMIETTE.

Les nécropoles des environs de Damiette appartiennent, un peu, à toutes les époques; les unes remontent aux règnes des empereurs byzantins, les autres à la période des Croisades. La ville était à l'instant de la conquête arabe (commencement du VII<sup>e</sup> siècle), l'une des plus florissantes de la Basse Égypte, et tandis que le général grec Makaukas s'enfermait à Fostat, le Vieux Caire d'aujourd'hui, et tenait tête à Amrou, généralissime de l'armée d'invasion, elle avait à soutenir un siège en règle contre un Égyptien, récemment converti à l'Islamisme, le cheikh Chatah, qui, sorti de Tennis, bourgade située sur un îlot, à l'est du lac Menzaleh, à la tête de ses compatriotes, était venu l'investir, et avait fini par l'emporter d'assaut.

Aussi, nombreuses sont encore aujourd'hui les tombes remontant à cette époque de la conquête.



Chatah, enterré à quelques kilomètres de Damiette, a même laissé son nom à un pauvre village, perdu au milieu des dunes, *Cheikh Chatah*, comptant à peine quelques huttes, groupées autour de son tombeau. Par une coïncidence singulière, ce fut, six siècles plus tard, à ce point précis, qu'aborda la flotte des Croisés, venus à la suite de Jean de Brienne, et qu'à peine débarqué, le beau-père du célèbre empereur d'Occident, Frédéric II, installa le campement des chrétiens. Aussi, le cimetière de ceux-ci devait-il, forcément, se mêler aux anciens cimetières bysantins et arabes, les dunes de Cheikh Chatah, qui de l'est à l'ouest s'étendent sur les bords du lac Menzaleh, étant le seul terrain, de toute la région, à l'abri de l'infiltration des eaux; le seul, par conséquent, où les cimetières pussent s'installer.

Une question a été posée toutefois, qui d'abord méritait d'être élucidée. La Damiette de nos jours s'élève-t-elle sur l'emplacement de la Damiette de Makaukas et des Croisés? Les auteurs ne sont pas d'accord sur ce point. Michaud, dans son histoire des Croisades, place la Damiette de Jean de Brienne et de saint Louis, à l'embouchure du Nil, dans la

Méditerranée; là, où s'élève aujourd'hui l'Ezbet-Silsileh, c'est-à-dire, à neuf kilomètres de Damiette; et d'autre part, le géographe Aboul Fédah et l'historien Makrisi, que rarement nous prenons en défaut, surtout lorsqu'il s'agit de la topographie de leur pays, parlant de la seconde expédition, commandée par saint Louis, s'expriment ainsi :

« En 1251, sous le règne d'El Melek-es-Saleh Moezz-ed-Din Ayoub, les Francs menaçaient pour la seconde fois l'Égypte. Le 19<sup>e</sup> jour du mois de Châaban, en vertu d'une décision, adoptée à l'unanimité, par le conseil des émirs, on procéda à la démolition de Damiette. Les murailles furent abattues, les maisons de la ville rasées. La grande mosquée échappa seule à la destruction. Quelques-uns des habitants, les plus pauvres, se construisirent des cabanes de roseaux, au bord du Nil, au milieu des terrains qu'occupait la ville, et tracèrent ainsi le plan de la nouvelle enceinte, sur l'emplacement de laquelle s'élève la Damiette de nos jours. »

Or, Makrisi vivait en 1450, et la Damiette de nos jours, à nous, a gardé nombre de monuments contemporains de l'historien arabe. Elle a de plus gardé la mosquée épargnée par la destruction, et qui

s'élève au nord de la ville, au milieu des cimetières installés sur les collines de décombres, qui marquent le périmètre de la cité détruite par Moezz ed-Din Ayoub. En faut-il d'autres preuves ? Mais, la place qui s'étend devant cette mosquée porte encore le nom de *Barh-ed-dam*, la mer de sang ; tandis que derrière elle, s'ouvre le *cheadah*, l'enclos des martyres, nom sous lequel les Musulmans désignent les soldats tombés pour la défense de l'Islam ; et ces deux noms, la tradition populaire veut encore qu'ils remontent au temps des Croisades, et rappellent de sanglants combats.

Ce premier point acquis, restait à fixer l'emplacement des campements de Jean de Brienne, et ceci nécessite l'exposé de la topographie du pays.

Au-dessous de Damiette, la branche du Nil qui baigne ses murs décrit un coude brusque vers l'est ; et, à neuf kilomètres plus bas, vient se jeter dans la mer, entre deux localités, désignées aujourd'hui sous les noms de Ras-el-Barh, la tête du fleuve, et Ezbet Silsileh, le Bordj-Silsileh, — le donjon de la Chaîne — des historiens. Ce donjon a, de l'aveu de tous, joué un rôle considérable à l'époque des Croisades. Planté dans une situation inexpugnable,

entre la mer, le lac Menzaleh et le fleuve, il commande l'entrée de celui-ci. Son nom lui venait d'immenses chaînes de fer, qui, partant de l'une de ses tours, barraient le Nil, de façon à en interdire l'entrée aux galères des Croisés.

Écoutez encore Makrisi :

« On installa sur ses tours les meilleurs soldats, et l'on amarra des bateaux aux chaînes, afin d'en installer d'autres, pour défendre l'entrée du fleuve. L'on coupa les arbres, et l'on creusa de tous côtés des fossés. Mais bientôt, des renforts étant arrivés de Syrie aux chrétiens, ceux-ci, au nombre de 70 000 cavaliers et 400 000 fantassins campèrent en face du *bordj*. Ils creusèrent des fossés, fortifièrent leur camp, construisirent des tours. Le sultan el-Kamel voyant cela fit partir sa flotte du Caire; à peine arrivée, cette flotte brûla nombre de vaisseaux chrétiens, et resta quatre mois sous la place, pour en défendre l'approche. Les Francs réussirent néanmoins à couper les chaînes, ce que voyant, le sultan prit le parti de couler ses vaisseaux, afin d'obstruer l'estuaire du Nil. Mais, les Croisés creusèrent un ancien canal, le Khalig el Azrac, — le Canal Bleu, — l'ancienne bouche mendésienne, y firent entrer

l'eau de la mer, et remontèrent sur le lac, jusqu'à Bourah, vis-à-vis des campements musulmans de Menzaleh. »

Voici donc la situation bien établie ; les Francs attaquent de front le bordj, mais celui-ci est imprenable. Ils adoptent le parti le plus sage, tourner la place. Ils font une brèche à la côte, de façon à pénétrer dans le Menzaleh. Ils y font passer leurs vaisseaux, et investissent Damiette. Désormais les communications étaient coupées entre celle-ci et Silsileh.

Ce second point établi, pas besoin n'était d'être stratéliste pour retrouver l'emplacement des campements de Jean de Brienne. A trois kilomètres de Damiette, un promontoire s'avance dans le lac Menzaleh. C'est Cheikh Chatah, avec son ancienne mosquée, et le tombeau du cheikh, qui, aux temps de la conquête arabe, s'était en 620 emparé de la ville. Par de là, sur le Menzaleh, l'archipel du Gheziret-ed-Dahab, — les îles d'or — offrait un mouillage sûr à l'escadre. Plus loin encore, c'est la côte, où la brèche ouverte existe toujours. Des sondages faits à Cheikh Chatah allaient confirmer ces déductions ; des murs épais de deux à trois mètres

y donnent un plan parfait d'enceinte fortifiée. Mais, le point capital, marquant la fouille, fut la découverte d'une crypte, au fond de laquelle furent retrouvés de précieux spécimens de tapisserie, admirablement conservés.

Cette crypte semble avoir appartenu à une chapelle, élevée à l'intérieur du campement. Tout vestige de celle-ci a disparu, dévastée sans doute qu'elle fut, lors de la rentrée des troupes musulmanes à Damiette. En tous cas, les panneaux retrouvés furent indubitablement les rideaux d'un *ciborium*; car, en même temps, une nappe d'autel était découverte auprès d'eux. C'était l'usage courant, dans toutes les basiliques d'alors, d'abriter l'autel sous le dôme à petites colonnettes de l'église primitive. Des rideaux pendaient à ce *ciborium* et se drapaient à l'entour de l'autel, que recouvrait la *palla*, — la nappe, — qu'il ne faut pas confondre avec le tableau que ce mot désigna dans la suite, ainsi que l'a établi Ducange dans son glossaire, en donnant cette définition :

« *Palla*, nom servant à désigner une broderie précieuse, destinée à orner l'autel. » Et, à l'appui de cette définition, l'auteur cite ce passage : *Obtulit*

*ecclesiæ quatuor palla, unam assignavit altari ad pendandum.*

Chacun de ces rideaux consiste en un panneau de toile rousse, orné sur ses deux côtés de pilastres, exécutés au petit point ; l'un, fond bleu-violet, avec motifs géométriques esquissés en jaune ; base semblable, et chapiteaux à feuilles d'acanthé ; l'autre, noir, avec tresses ondulées, vertes, rouges et jaunes ; base verte, où s'estompent deux carrés rouges, et chapiteaux à feuillages jaunes et bleus, sur fond vert. Sur chacun de ces chapiteaux, est posée une tête de Christ, nimbé d'une auréole jaune ou rouge ; tandis que sur le champ du rideau, s'étale un semis de roses stylisées, accostées de feuillages verts. Quant à la nappe d'autel, elle est de fin lin, brodée d'un autre semis de roses stylisées en calices ; la rose mystique ; et d'arbres paradisiaques vert pâle, chargés de fleurettes bleues, jaunes et roses. La bordure, empruntée, elle aussi, au répertoire du symbolisme, est fournie par le vase, d'où s'échappent des vignes chargées de raisins. Toute cette bordure, exécutée au plumetis et point de rose est une merveille de coloris et de finesse. Les vases sont bruns et jaunes, autant vaudrait dire or pâle sur or foncé ; les tiges

des vignes, gros bleu, les feuillages et les pampres verts et rouge ponceau.

Faut-il voir dans ces panneaux des œuvres orientales ou occidentales ? La question, n'était le côté technique, serait difficile à résoudre, le répertoire du dessin étant, aux unes et aux autres, commun. L'on a vu plus haut le rôle symbolique de la vigne ; l'arbre paradisiaque symbolisait le jardin céleste, décrit par la vision de sainte Perpétue : à lui seul, il représente le jardin, le lieu de rafraîchissement, où reposent les élus. C'est en Grèce l'olivier ; en Orient le palmier ; toutefois, ce dernier prévaut et personnifie la Jérusalem céleste. Quant à la rose, elle est de toutes les fleurs, la seule dont les peintres chrétiens aient émaillé le jardin du paradis. On la retrouve dans les catacombes romaines, au cimetière Calixte, au cimetière Sothère, en même temps que dans les hypogées alexandrins.

Pour toutes ces raisons, l'origine des rideaux de *ciborium* de la crypte de Cheikh Chatah resterait douteuse, n'était l'indication fournie par le procédé de tissage, celui des fils tirés dans la toile, sur lesquels tapisserie et broderie sont exécutées en broderies. Selon toute vraisemblance, ils appartenrent à l'une



des églises alexandrines, situées dans cette région de la côte, et furent sans doute fabriqués à Cheikh Chatah. Depuis plusieurs siècles, cette localité était l'une des plus réputées pour ses tapisseries ; et Makrisi, auquel il faut toujours en revenir, lorsqu'on veut être exactement renseigné sur les choses de son pays, nous apprend encore, qu'au temps de Haroun-er-Reschid, l'on y exécutait les tentures de la Kaabah de la Mekke.

L'aspect des cimetières est difficile à établir d'une façon positive. Exposés aux infiltrations de la mer et du lac Menzaleh, nombre de tombes ont été envahies par les eaux. De plus, le mélange constant de l'époque de la conquête arabe et de celle des Croisades complique encore singulièrement la classification des sépultures. Partout, où un replis des dunes offrait un abri sûr, un cimetière de l'époque byzantine s'était installé. Enfin, une dernière cause vient encore aggraver cette incertitude. Les tombes qu'il est permis de reconnaître pour byzantines appartiennent, d'après les costumes portés par les morts, au type particulier qui caractérise le règne de Justinien. L'on retrouve, sur ces robes, ces mêmes architectures à arceaux, ces mêmes personnages

symboliques, ces mêmes figures de saints guerriers, ces vignes, ces roses, ces oiseaux, ces poissons, ces animaux passants et rampants, d'aspect héraldique, ces plantes, ces fleurs stylisées, d'un faire si particulier, qu'il constituerait le type d'une époque, n'était leur présence sur ces monuments incertains. Or, l'armée des Croisés semble, d'après quelques spécimens bien établis, avoir adopté des modes analogues. L'armée de Jean de Brienne renfermait, à n'en pas douter, des contingents italiens, venus des États de son gendre, l'empereur d'Occident, Frédéric II. Un mélange particulier de civilisation orientale et occidentale, fort en honneur alors dans la Péninsule, y avait introduit des modes byzantines, tempérées au gré des préférences germaniques. Arrivés en Égypte, les soldats les portaient au campement, ne revêtant l'armure, qu'au signal de la bataille prochaine; et ces vêtements, mi-partie orientaux, c'était encore ces sortes de chappes, sans manches, ces ceintures d'étoffe, ces manteaux de laine, qu'en Égypte, nous retrouvons à la même époque, probablement achetés sur place, auprès des marchands coptes habitués à tisser et à broder les vêtements chrétiens.

Dans ces conditions, on comprend qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'affirmer que telle ou telle tombe date de l'époque byzantine ou de celle des Croisades, surtout lorsqu'il s'agit d'une sépulture chrétienne. Quand les indications fournies par l'anthropologie permettent de classer les corps comme appartenant à une race européenne, l'hésitation est moins grande, mais le doute subsiste toujours, quant à l'origine du vêtement. En se basant uniquement sur certains détails d'ornements, la présence par exemple d'animaux, de plantes ou de figures, que l'on pourrait classer comme autant de figures héraldiques, l'on obtint sans doute une classification facile ; mais, des nuances tellement insaisissables séparent, dans ces nécropoles, les diverses époques en présence, qu'il convient de se faire scrupule de se montrer trop affirmatif.

Ces restrictions posées, le mode de sépulture en usage dans les cimetières des dunes de Damiette, s'étendant le long des côtes du lac Menzaleh, de Bordj Silseleh à Cheikh Chatah, et de Cheikh Chatah à Matarieh, en face des Iles d'or, où se tenait mouillée l'escadre, est le caveau maçonné. Ce caveau ne ressemble point, toutefois, à celui d'Antinoé ; au lieu de

ces sépulcres de dalles, bien appareillées, jointes au ciment, leur maçonnerie consiste en quartiers de pierres, non équarries. Quelquefois même, la pierre étant assez rare, on y supplée par une agglomération de cailloux et de morceaux de briques, noyés dans du ciment. Le couvercle est, tant bien que mal, formé de quelques gros möellons irréguliers, assemblés par des procédés analogues. Dans ce caveau primitif, le mort est couché, vêtu et enveloppé d'un linceul.

Ces caveaux sont-ils ceux des soldats croisés? L'on est tenté de répondre par l'affirmative, bien que, le plus souvent, il soit impossible d'en fournir de preuves. Sur nombre de corps, la croix apparaît, soit brodée sur les étoffes, soit attachée à un chapelet de coquillage; sur les autres, la croix est absente; par contre, un bracelet, passé au poignet, porte un petit rouleau de parchemin, où sont écrits quelques versets du koran, enfermé dans un étui de cuir. Ce talisman, encore maintenant en usage, parmi les musulmans constitue tout au moins un indice. Il est vrai, cependant, que l'un de ces bracelets a été retrouvé dans une tombe, où figurait la croix; mais, il est permis de supposer, qu'on se

trouve, en ce cas, en présence d'un trophée, conservé en souvenir d'une action éclatante. D'ailleurs, ces versets, en eux-mêmes, n'avaient rien de choquant, pouvant les exclure d'une tombe chrétienne ; ils proclamaient la toute-puissance divine, sans faire allusion à la religion de l'individu. A part cela, ce sont, dans les unes et les autres sépultures, les mêmes chemises, les mêmes robes, que l'on dirait copiées sur les modèles justiniens, avec empiecements à rayures, créneaux, médaillons, architectures, abritant des figures symboliques, presque héraldiques. Phénix, pareils à des aigles au vol abaissé ; palmiers ou oliviers paradisiaques, stylisés en créquiers ; images de saints guerriers ou d'archanges. Sur nombre de robes, il est vrai, la croix se détache sur la poitrine, cerclée d'une couronne de feuillage ou étalée sur un médaillon. Même bonnet de toile ou de soie, uni, ou brodé d'or, à quatre segments sphériques, montés sur un bandeau circulaire, rappelant le casque d'alors ; mêmes manteaux, d'un tissu spécial, véritable tapis de haute lisse, pareil à ceux que l'on fabrique encore aujourd'hui. Chemises et robes sont pourvues de longues manches, les manteaux, par contre, n'ont que les fentes ménagées

pour passer les bras, ouvertes au niveau de l'épaule. De forme rigoureusement rectangulaire, les uns sont ouverts devant, sur toute leur hauteur; les autres, au contraire, entièrement fermés, n'ont en haut qu'une fente, juste assez large pour passer la tête. Une ceinture de laine, à franges tressées de plusieurs couleurs, sert à fixer cette robe à la taille; mais, le plus souvent, est remplacée par un ceinturon en cuir ciselé et repoussé, agrafé par des anneaux de métal ou assujetti par des liens de cuir; le porte-épée et les baudriers s'y attachent sur le devant, par d'autres fils de cuir, roulés ensemble, à la façon d'une cordelette. Au poignet, est le bracelet déjà cité; dans les mains, le chapelet de pèlerin, en coquillages, avec petite croix de nacre; enfin, posé à côté du corps, un bâton, très haut, lissé ou garni d'appliques de cuivre ou de cuir.

Un modèle particulier est fourni par un capuchon de laine jaunâtre; vraie cagoule de moine du Moyen Age, fixé par des cordons câblés, jaunes, verts et rouges; une ganse semblable règne sur la couture médiale, assemblant les deux côtés. A droite et à gauche, sont brodés en rouge, vert et brun la croix et le monogramme. Sur le devant d'une autre robe,

s'étale une grande croix, couvrant la poitrine, jaune, semée de disques bleus et rouges, dont la tonalité rappelle encore les rubis et les saphirs sertis dans une monture d'or. Un manteau de tissu bouclé mérite une autre mention. Ses rayures, disposées en losanges, enferment des croix ; non pas la croix grecque, que l'on rencontre habituellement, mais ansée, spéciale à l'Égypte. Cette particularité a son importance, car cette croix, forme christianisée du symbole de vie et de résurrection, à la période pharaonique, le *Ankh* des textes hiéroglyphiques, était d'un usage courant dans le rituel alexandrin. Et cependant, la sépulture n'était point celle d'un Égyptien, mais d'un homme de race européenne. A vrai dire pourtant, les Coptes ne se recrutaient point seulement parmi la population indigène, mais comptaient parmi leurs adeptes nombre de Grecs et de Syriens. En faudrait-il conclure que cette sépulture remonte à l'époque de la domination arabe ? Mais, le reste du costume est identique à celui provenant des tombes environnantes ; et celles-ci, maints indices, la forme des bonnets de soie, le dessin des ceintures, la présence de la croix, prouvent qu'on se trouve en présence de sépultures du

XIII<sup>e</sup> siècle, et quelles pouvaient-elles être, sinon celles des soldats croisés ?

Deux étoffes seulement concourent à la confection de ces costumes : le lin et la laine. Chemises et robes sont de grosse toile, presque rousse ; seuls, les manteaux sont à trame de laine, sur chaîne de lin. Le décor de ces chemises et de ces robes est exécuté selon les mêmes procédés de tissage qu'à la période précédente ; le dessin est réservé, sur fils tirés, puis exécutés à l'aiguille, après coup. Le répertoire reste ce qu'il était aussi alors ; composé de représentations symboliques, de figures héroïques et de thèmes stylisés, si proches parents des armoiries, qu'on n'oserait se prononcer sur le rôle exact joué par eux. La forme de l'aigle, au vol abaissé surtout, rappelle l'aigle de la maison de Souabe, dont la chute à la bataille de Grandella, sembla au fils de Frédéric II, le roi de Sicile Menfred, un si funeste présage, qu'il se précipita dans les rangs de l'armée de Charles d'Anjou, pour y trouver la mort. A côté de cette figure, dont l'importance est caractéristique, bien d'autres pourraient être considérées comme figures héraldiques ; arbres, fleurs, animaux passants ou rampants. A part cela, comme on l'a vu plus



haut, ce décor comporte des architectures byzantines, lignes de médaillons et arabesques courantes. La polychromie y règne en maîtresse, à tons dominants bruns, rouges, jaunes et verts. Monochrome, les bleus et les violets sont seuls employés ; par exception, les verts, surtout lorsque le décor comporte des feuillages. Le tissu des manteaux est le tissu bouclé, déjà décrit, ou celui des tapis d'Orient. Dans le premier cas, il consiste généralement en larges médaillons et rayures d'encadrement, à ton violet, sur fond de toile côtelée. Dans le second, dessin et coloris participent de ceux du tapis. Une bordure d'encadrement fait le tour du manteau ; sur les pans, de larges carrés ornent le devant, mesurant de côté environ un demi-mètre. C'est tantôt des raies de cœurs, imbriquées, jaunes, rouges, vertes, violettes ; tantôt des dessins géométriques, rouges, sur fond vert ; ou bleus, sur fond brun.

---



CLASSIFICATION PAR PÉRIODES

DES

COLLECTIONS

RECUEILLIES AU COURS DES FOUILLES



CLASSIFICATION PAR PÉRIODES

DES

# COLLECTIONS

RECUEILLIES AU COURS DES FOUILLES

---

## PREMIÈRE PÉRIODE

N° 1. *Deïr-el-Dyk*. Robe romaine :  
entre-deux à fond brun,  
décors jaunes, figures d'en-  
fants, animaux passants,  
oiseaux, poissons et algues.

Carrés d'épaules, bor-  
dure crénelée, rinceaux  
au milieu desquels se  
détache Apollon sur son  
char entouré des muses.

Carrés du bas de la  
jupe; d'un côté Apollon



sur son char; de l'autre, Thésée com-



3



3

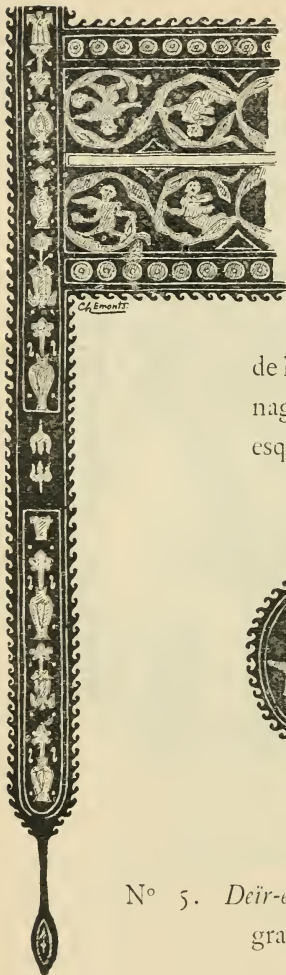
battant les monstres; dans un coin, Ariane  
debout regarde la scène de loin.

N° 2. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tunique romaine; médaillons d'épaule, encadrement d'arabesques; Apollon debout sur son char. Entre-deux, branche ondulée d'arabesques courantes.



3

N° 3. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tapisserie, personnages mythologiques; bordure à rinceaux florents.



N<sup>o</sup> 4. *Deïr-el-Dyk*. Tunique romaine, empiecement rouge et vert, bordure d'arabesques; médaillons d'épaule et du bas de la jupe, à fond vert, personnages mythologiques, rouges, esquissés en jaune.



4

N<sup>o</sup> 5. *Deïr-el-Dyk*. Manteau romain, grand panneau d'angle sur le

4



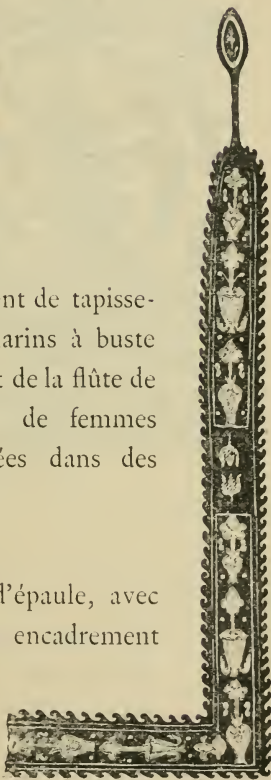
bas, damier de laine bouclée, verte, bordure à arceaux semblables.



4

N° 6. *Deir-el-Dyk*. Fragment de tapisserie; monstres marins à buste d'homme, jouant de la flûte de pan, et figures de femmes nues, enveloppées dans des rinceaux.

N° 7. *Deir-el-Dyk*. Carré d'épaule, avec figure de Cérès; encadrement formé de médaillons et de losanges ornés.



4



7

N<sup>o</sup> 8. *Deir-el-Dyk*. Tapisserie romaine, en deux panneaux. Rayures nattées, frangées en fers de lance ; lignes de rinceaux, enfermant des animaux passants ; figures de bacchantes tenant des cymbales et de personnages dansants. Petits panneaux

encadrés, enfermant des tritons et des figures de femmes nues; entre-deux arabescaux, enfermant des feuilles tréflées, des oiseaux et des motifs lobés.

N° 9. *Deïr-el-Dyk*. Tapisserie romaine, arbres stylisés et folioles détachées.

N° 10. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tapisserie, du style égyptien, têtes d'enfants, les cheveux fixés par un bandeau, fleurs de lotus.

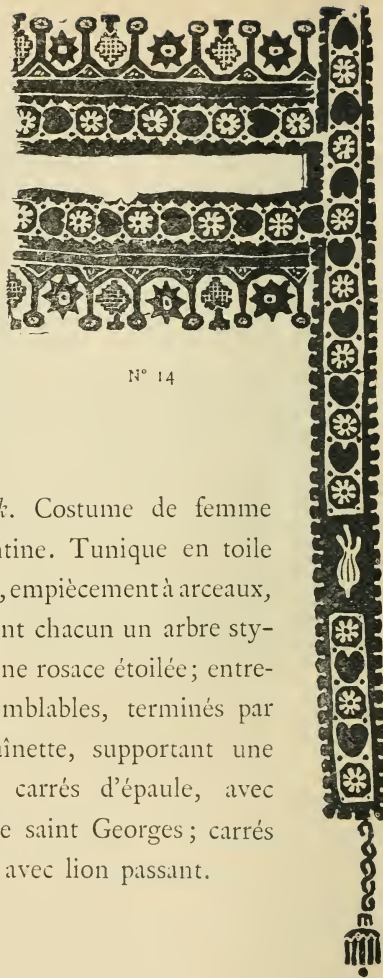
N° 11. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tapisserie, de style égyptien, poissons et feuilles de lotus.

N° 12. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tapisserie, satyres jouant de la flûte de pan.

N° 13. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tapisserie, animaux passants.

DEUXIÈME

PÉRIODE



N° 14

N° 14. *Deïr-el-Dyk*. Costume de femme byzantine. Tunique en toile de lin, empiècement à arceaux, enfermant chacun un arbre stylisé ou une rosace étoilée; entre-deux semblables, terminés par une chaînette, supportant une boule; carrés d'épaule, avec figure de saint Georges; carrés du bas, avec lion passant.

Robe de laine, à rayures vertes et rouges, semées d'arabesques; cordelière câblée.

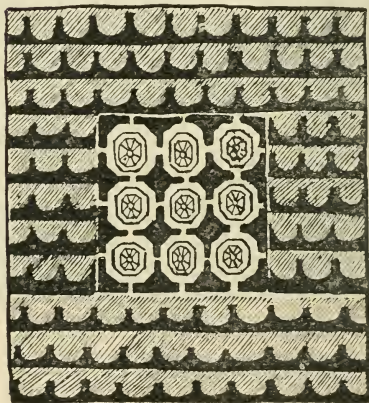


Filet de dentelle et bonnet de dentelle de fil chenillé.

N<sup>o</sup> 15. *Deir-el-Dyk.*

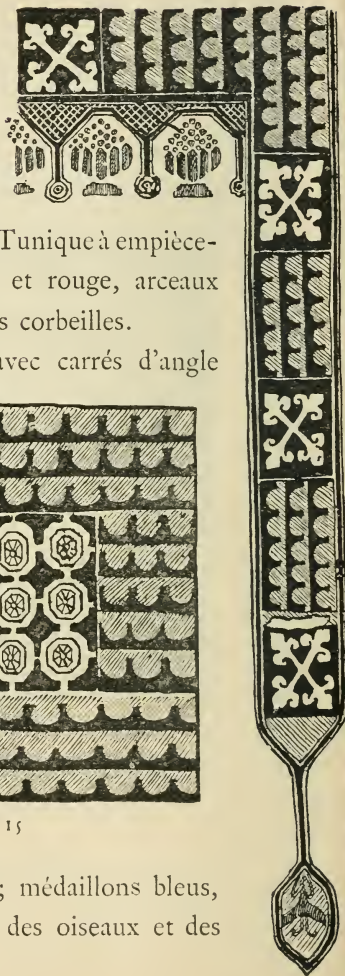
Costume  
de femme  
byzantine. Tunique à empièce-  
ment brun et rouge, arceaux  
abritant des corbeilles.

Châle, avec carrés d'angle



15

fond jaune; médaillons bleus,  
enfermant des oiseaux et des

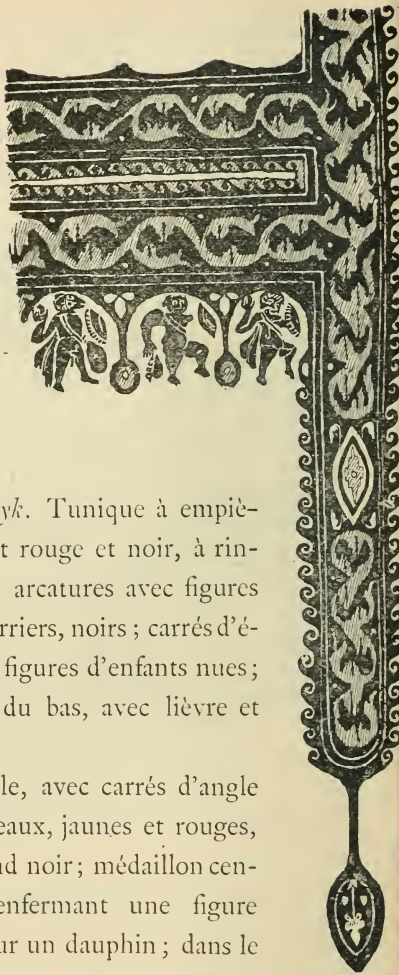


plantes stylisées ; au milieu, figures d'enfants nus, tenant des oiseaux verts, à pattes et bec rouges. Médaillon central, avec figure nue, jaune et noire, entre-deux,



15

paons encadrés de deux enfants nus, ailés ; tenant, l'un, un oiseau ; l'autre, un œuf ; autres figures d'enfants nus, assis, jouant de la flûte.



N<sup>o</sup> 16. *Deïr-el-Dyk*. Tunique à empiècement rouge et noir, à rinceaux; arcatures avec figures de guerriers, noirs; carrés d'épaule, figures d'enfants nues; carrés du bas, avec lièvre et lion.

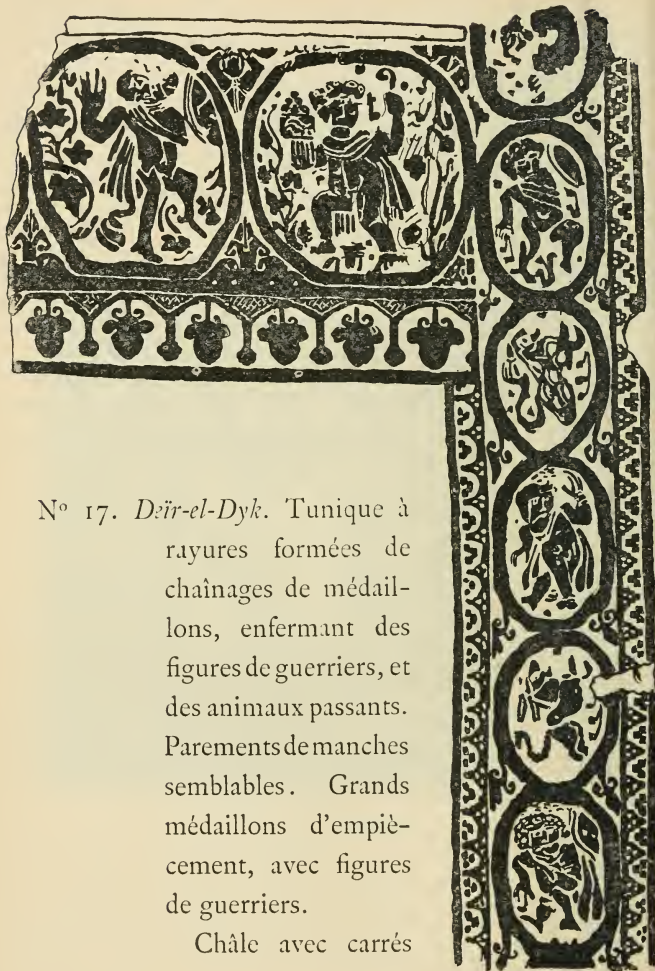
Châle, avec carrés d'angle à rinceaux, jaunes et rouges, sur fond noir; médaillon central, enfermant une figure nue, sur un dauphin; dans le



cercle qui l'entoure, poisson et feuilles de lotus.

Coussin, avec médaillon central et rayures d'arabesques.





N<sup>o</sup> 17. *Dair-el-Dyk*. Tunique à rayures formées de chaînages de médaillons, enfermant des figures de guerriers, et des animaux passants. Parements de manches semblables. Grands médaillons d'empiècement, avec figures de guerriers.

Châle avec carrés

d'angle crénelés et médaillon remplis d'arabesques gironnées.

Linceul brodé d'un semis de roses stylisées et de perroquets.



17

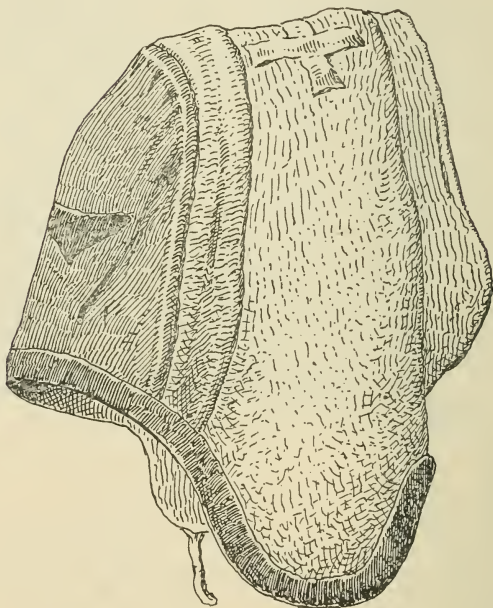
N° 18. *Deir-el-Dyk*. Tunique à empiecement à larges médaillons, enfermant des figures nues, rouges et vertes, sur fond jaune, alternant à d'autres médaillons, remplis

GAYET.

6

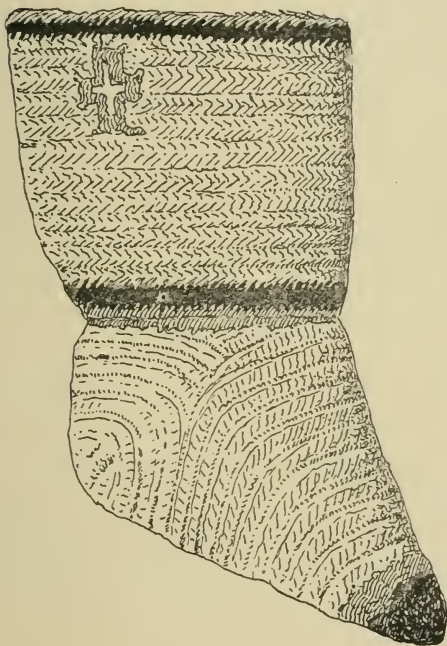
par des oiseaux d'aspect héraldique. Rayures longitudinales et parements semblables.

Châle en tissu bouclé, à rayures losanges, entre-coupées; bordure violette et frange nouée.



19. — Pièce unique en vitrine (avec chaussons).

N° 19. *Deir-el-Dyk*. Bonnet d'enfant, bande médiale jaune, oreillettes rouges, croix au sommet.



19. — Pièce unique.

Chaussettes d'enfant, jambes et pieds jaunes, séparés par des rayures bleues et rouges; croix appliquées sur le côté.

N<sup>o</sup> 20. *Deïr-el-Dyk*. Tunique avec empiècement à rayures, amandes jaunes, sur fond brun, disposées en losanges. Arcatures avec corbeilles de fruits; rayures longitudinales et parements semblables.

Robe de laine rouge, empiècement et entre-deux à fond gris bleu, décor composé de figures d'enfants nus, oiseaux et animaux héraldiques et arabesques polychromes.

Bonnet de toile bise, bordé d'une frange rouge, médaillon gros bleu, rempli d'entrelacs esquissés en jaune.

Linceul de toile brodé de corbeilles de fleurs et de médaillons cruciformes.

N<sup>o</sup> 21. *Deïr-el-Dyk* Tunique d'homme, empiècement à rayures, formées d'assemblages de carrés, avec arabesques et lièvres. Au-dessous, arcatures enfermant des cor-

beilles. Carrés d'épaule semblables, circonscrivant un médaillon, avec figure d'enfant nu. Carrés du bas, formés d'un assemblage de quatre carrés pareils à ceux de la rayure d'empiècement.

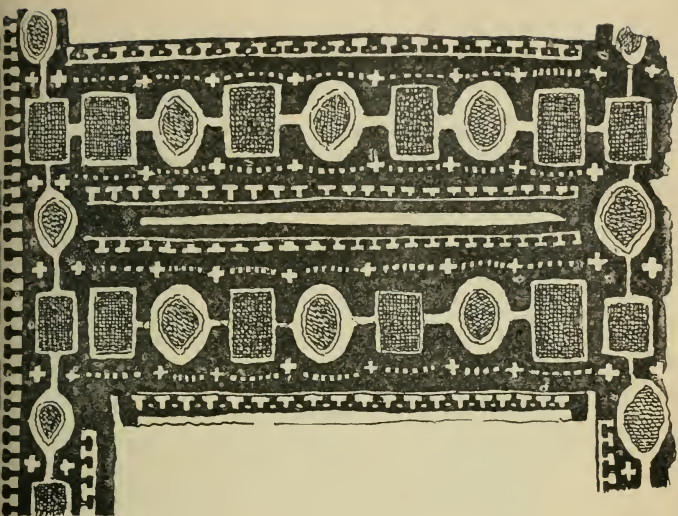
N<sup>o</sup> 22. *Deïr-el-Dyk*. Linceul brodé de corbeilles de fleurs, où se posent deux perroquets; et de médaillons en forme de roses stylisées, avec chrismes.

N<sup>o</sup> 23. *Deïr-el-Dyk*. Tunique de femme, empiècement et bas de tunique en triangles composés de petites rayures fleuronées; rayures longitudinales semblables.



N<sup>o</sup> 24. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tunique. Empiècement à rayures remplies de vases, de corbeilles et d'oiseaux héraldiques; rayures d'encadrement avec rinceaux et fleurons.





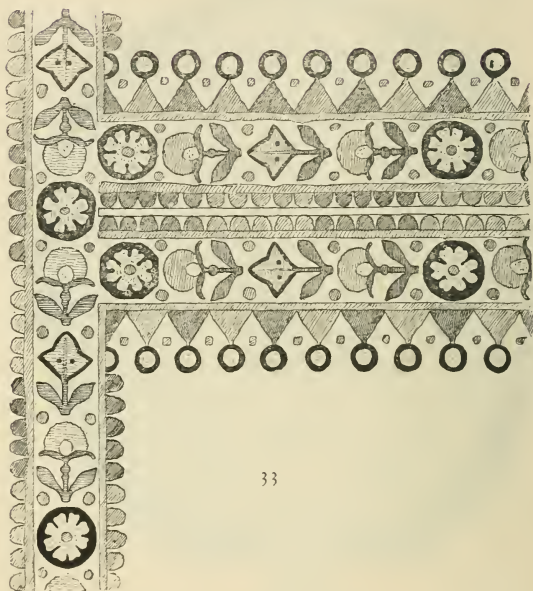
25

N° 25. *Deir-el-Dyk*. Empiècement de tunique, chaînage de pierreries, rubis, émeraudes et turquoises, enchâssées dans une monture or.

N° 26. *Deir-el-Dyk*. Empiècement de tunique, rinceaux rouges, rubans ondulés et arcatures, avec figures de danseuses; carrés d'épaule, danseuses tenant des cymbales.

- N<sup>o</sup> 27. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tunique, empiècement à arcatures remplies de lotus roses; feuillages verts.
- N<sup>o</sup> 28. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tunique, empiècement à arcatures rouges, arbres paradisiaques verts, troncs rouges.
- N<sup>o</sup> 29. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linceul, médaillons lancéolés, figures de l'âme s'envolant au ciel, bordure arabesque.
- N<sup>o</sup> 30. *Akkmim*. Fragment de robe à rayures rouges et vertes.
- N<sup>o</sup> 31. *Akkmim*. Fragment de tunique, entre-deux avec poissons; carrés d'épaules remplis par la corbeille.
- N<sup>o</sup> 32. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tunique, rayures à rinceaux.





33

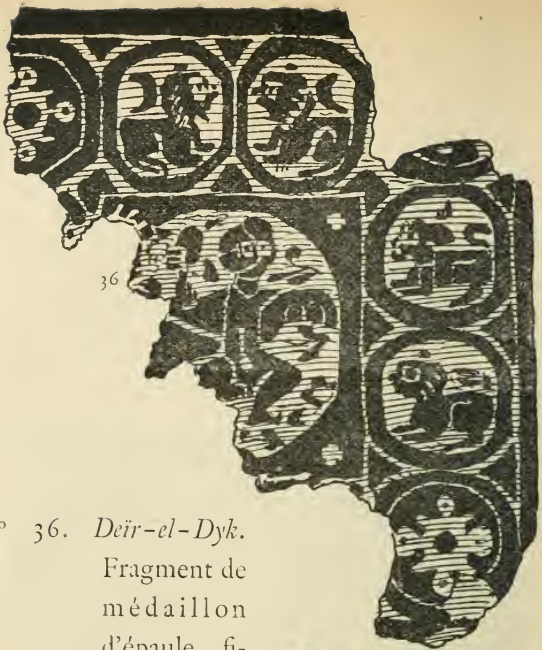
N<sup>o</sup> 33. *Deir-el-Dyk*. Fragment de tunique, rayures, fleurs détachées.

N° 34. *Deir-el-Dyk*. Tunique d'homme, carrés et médaillons avec figure de saint Georges à cheval, et figures nues.



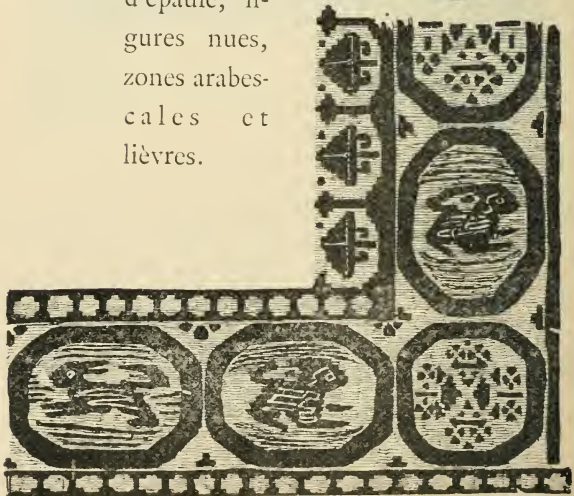
34

N° 35. *Deir-el-Dyk*. Carrés d'appliques; figures nues sur des dauphins.



36

N° 36. *Deir-el-Dyk.*  
 Fragment de  
 médaillon  
 d'épaule, fi-  
 gures nues,  
 zones arabes-  
 cales et  
 lièvres.



N° 37. *Deir-el-Dyk*. Empiècement de tunique, assemblage de médaillons avec lièvres et plantes stylisées.

N° 38. *Deir-el-Dyk*. Fragment, figures nues.



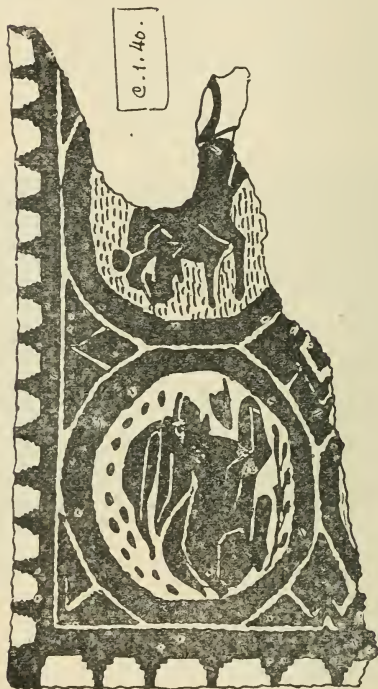
39

N° 39. *Deir-el-Dyk*. Empiècement de tunique, arcatures avec figures de guerriers.

GAYET.

7

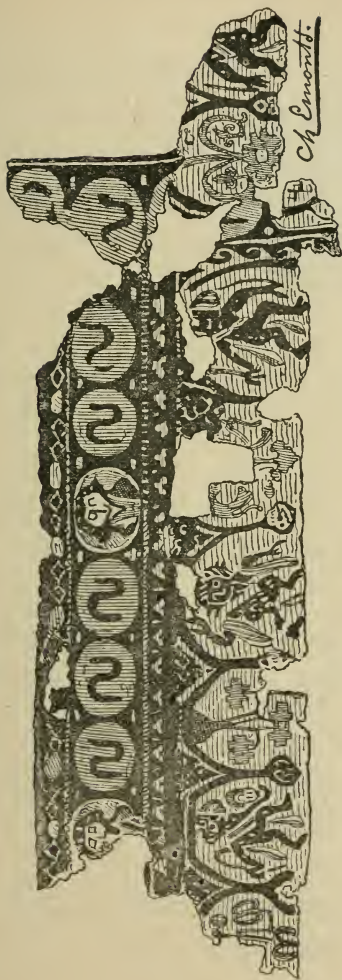
N<sup>o</sup> 40. *Deïr-el-Dyk*. Fragment d'empiècement, médaillons avec lièvres.



40

N<sup>o</sup> 41. *Deïr-el-Dyk*. Devant de tunique, arcatures avec figures de guerriers.



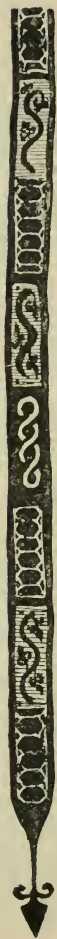


- N<sup>o</sup> 42. *Deïr-el-Dyk*. Devant de tunique; entredeux, figures d'enfants nus et lions passants.
- N<sup>o</sup> 43. *Deïr-el-Dyk*. Carrés d'appliques, rinceaux et enfants nus.
- N<sup>o</sup> 44. *Deïr-el-Dyk*. Carrés d'appliques, médaillons avec plantes stylisées et figures nues.
- N<sup>o</sup> 45. *Deïr-el-Dyk*. Médaillon d'applique, danseuse jouant des cymbales.
- N<sup>o</sup> 46. *Deïr-el-Dyk*. Devant de tunique, médaillons d'épaule avec figures de centaures.
- N<sup>o</sup> 47. *Deïr-el-Dyk*. Deux carrés d'appliques de bas de robe, figures nues.
- N<sup>o</sup> 48. *Deïr-el-Dyk*. Deux carrés d'appliques d'épaules, figures nues.

N° 49. *Deïr-el-Dyk*. Tunique d'homme, médaillons d'épaule avec figure nue sur un lion.



Cette représentation rappelle un trait de la légende d'un saint copte. Réputé pour sa chasteté, dont les pièges du diable n'avaient pu triompher, il est un beau jour jeté dans un cachot, aux murs solides, aux fenêtres grillagées, en compagnie de la plus belle des courtisanes. Des suppôts de Satan gardent soigneusement la porte. Mais, à leur grand étonnement, ils voient arriver le lendemain matin le saint homme, tranquillement assis sur un lion, pour regagner son monastère, après avoir été transporté, par miracle, de son cachot à sa cellule du désert, pendant la nuit.





N° 50. *Deïr-el-Dyk*. Tunique de femme, empiècement à larges médaillons arabescaux, avec figures nues; entre-deux avec lions passants.



N° 51. *Deïr-el-Dyk*. Tunique de femme, empiècement à arcatures, abritant des personnages nus; entre-deux, vases de fleurs et lions passants.

N<sup>o</sup> 52. *Deïr-el-Dyk*. Parements de manches, figures de guerriers, lions et chacals.



N° 53. *Deir-el-Dyk*. Fragment de tunique d'homme, médaillons, plantes stylisées et animaux passants.





N<sup>o</sup> 54. *Deïr-el-Dyk*. Parements de manches, rayures avec poissons.

N<sup>o</sup> 55. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tunique, carré d'épaule avec figure de saint Georges.

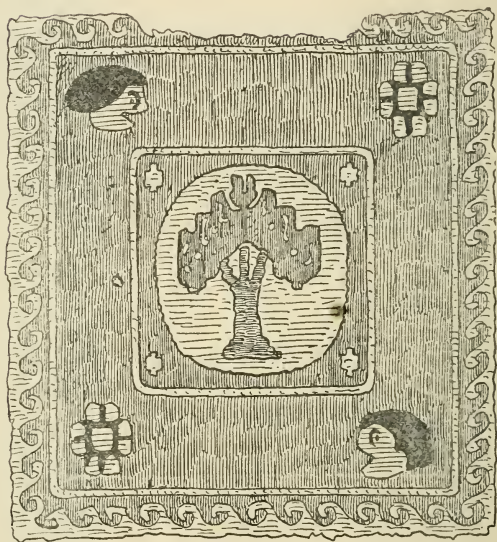
N<sup>o</sup> 56. *Deïr-el-Dyk*. Tunique de femme. Décor de tapisserie au petit point. Médaillon central, enfermant une tête de femme ; carré circonscrit, avec oiseaux, sur les angles. Encadrement composé de figures d'enfants et poissons, pris dans des arabesques foliacées ; aux angles, petits médaillons, enfermant une autre figure de femme.



N° 57. *Deïr-el-Dyk*. Carré de tapisserie, applique de bas de tunique; au centre, deux personnages nus, aux côtés d'une colonnette; bordure composée d'un assemblage de médaillons, enfermant des animaux passants, et encadrement avec figures de cavaliers; le tout, sur fond arabesque.

N° 58. *Deïr-el-Dyk*. Empiècement de tunique, tapisserie au petit point, arcatures avec cavaliers; médaillons lancéolés, avec aigles au vol abaissé.

N<sup>o</sup> 59. *Deïr-el-Dyk*. Carrés d'épaule, tapisserie au petit point; au centre, arbre paradi-



siaque; petits carrés d'angles, une tête humaine et médaillons crénelés.

N° 60. *Deïr-el-Dyk*. Bande de robe, tapisserie au petit point ; losanges avec figures de danseuses et médaillons avec oiseaux héraldiques.

N° 61. *Deïr-el-Dyk*. Applique d'épaule, tapisserie au petit point, tête portant la tiare.

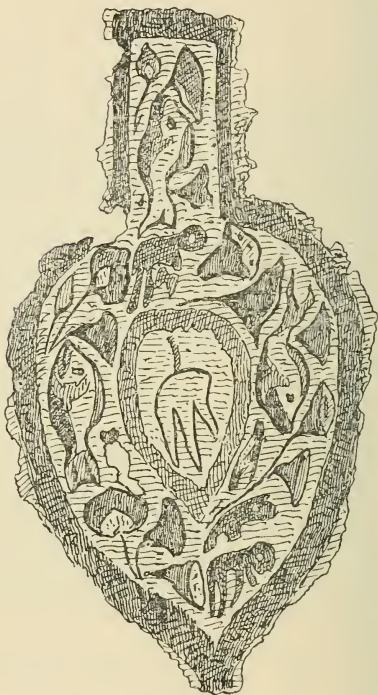
N° 62. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tapisserie au petit point ; tête de femme.

N° 63. *Deïr-el-Dyk*. Carrés de tapisserie au petit point, appliques d'épaule.

N° 64. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tapisserie.

N° 65. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tapisserie.

N<sup>o</sup> 66. *Deïr-el-Dyk*. Fragments de tapisserie,



66

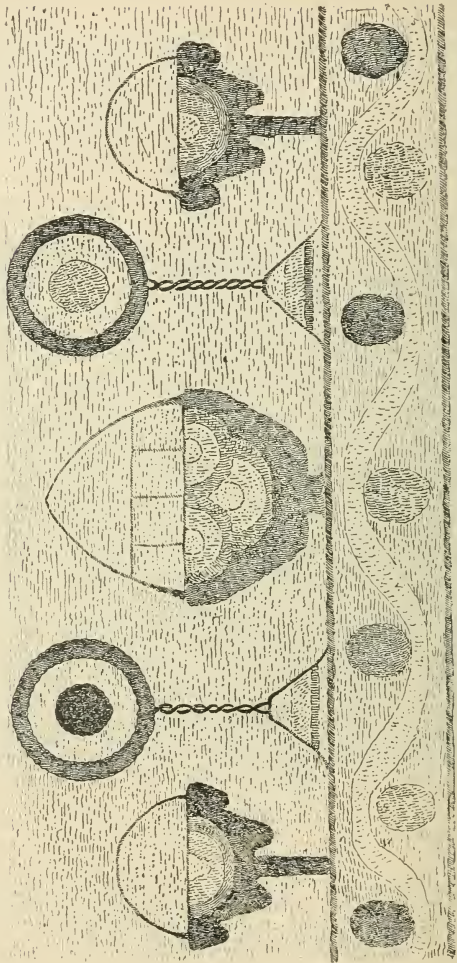
médailon et entre-deux,

N° 67. *Deir-el-Dyk*. Carrés d'épaule ; tapisserie au petit point, médaillon central enfermant un canard ; zone florescente, formant bordure.

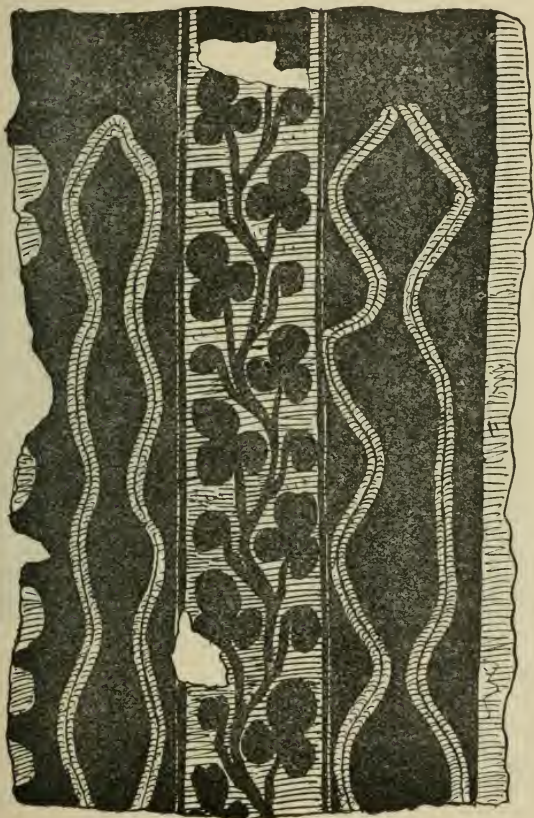


67.

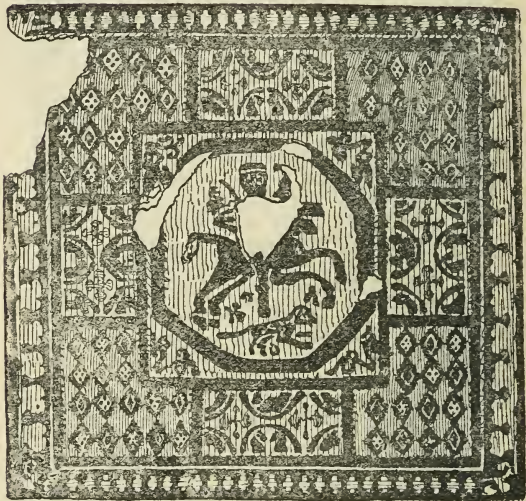
N° 68. *Deir-el-Dyk*. Fragment de linceul brodé de corbeilles et de médaillons,



N° 69. *Deïr-el-Dyk*. Bande de tapisserie au petit point, losanges et rinceaux courants.



N<sup>o</sup> 70. *Deïr-el-Dyk*. Carré d'applique, tapisserie au petit point, figures de saint Georges à

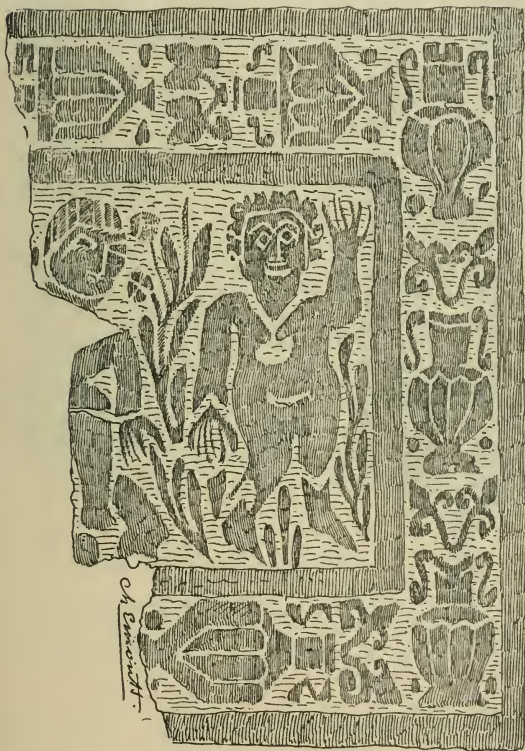


70

cheval; entourage de motifs géométriques.



N° 71. *Deir-el-Dyk*. Empiècement de tunique, tapisserie au petit point, figures d'enfants nus et arbres stylisés.



N<sup>o</sup> 72. *Deïr-el-Dyk*. Empiècement et entre-deux de tunique, arbres stylisés.



75

N<sup>o</sup> 73. *Deïr-el-Dyk*. Fragment d'applique d'épaule, tapisserie au petit point.

N<sup>o</sup> 74. *Deïr-el-Dyk*. Fragment d'applique d'épaule, tapisserie au petit point, médaillons, figures nues.

N<sup>o</sup> 75. *Deïr-el-Dyk*. Entre-deux de robe, tapisserie au petit point.

N<sup>o</sup> 76. *Deïr-el-Dyk*. Carrés d'épaule, toile brodée, figures d'enfants nus.

N<sup>o</sup> 77. *Deïr-el-Dyk*. Carrés d'épaule, toile brodée, figures nues.

N° 78. *Deïr-el-Dyk*. Carrés d'épaule, toile brodée, corbeilles de fruits et fleurs.



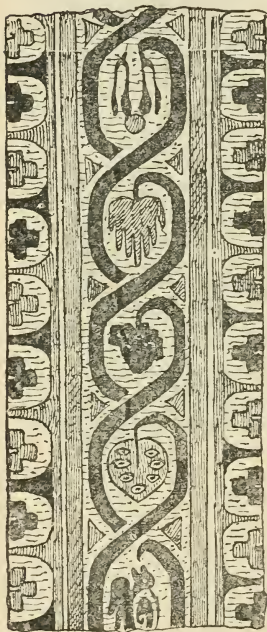
76

N° 79. *Deïr-el-Dyk*. Devant de tunique, mousseline de lin brodée de semis de fleurettes détachées.

N° 80. *Deïr-el-Dyk*. Fragments de carrés d'épaule.

N<sup>o</sup> 81. *Deïr-el-Dyk*. Nappe d'autel, encadrement et médaillons d'angles, avec arabesques florescentes.

N<sup>o</sup> 82. *Akbnim*. Fragment de linceul.



N<sup>o</sup> 83. *Deïr-el-Dyk*. Devant de tunique, fleurs détachées et arbre stylisé.

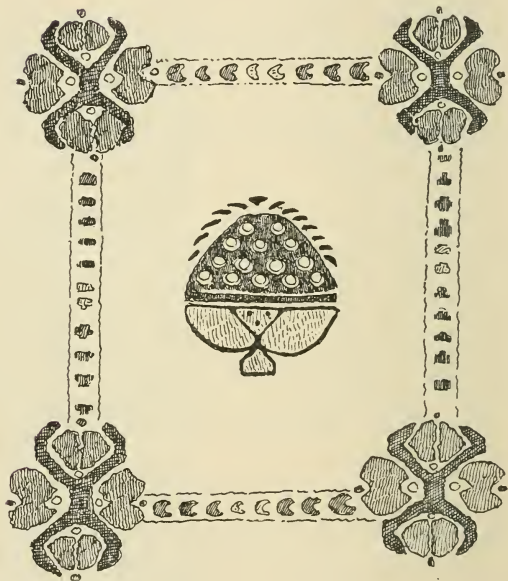
N<sup>o</sup> 84. *Deïr-el-Dyk*. Bande de tapisserie au petit point, médaillons avec arbres paradisiaques.

N<sup>o</sup> 85. *Akbnim*. Empiècement de tunique, arceaux avec plantes stylisées.

N<sup>o</sup> 86. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de chemise.

- N° 87. *Akbmim*. Empiècement de tuniques, arceaux avec plantes stylisées.
- N° 88. *Akbmim*. Empiècement de tunique.
- N° 89. *Akbmim*. Fragment de tapisserie.
- N° 90. *Akbmim*. Fragment de tapisserie.
- N° 91. *Deir-el-Dyk*. Devant de tunique, empiece-ment à arceaux, avec corbeilles de fleurs.
- N° 92. *Deir-el-Dyk*. Fragment de linceul, carrés décrits par quatre roses stylisées, coupées de chrismes; guirlandes de feuillages, courant de l'une à l'autre; au centre, corbeille de fleurs, entourée de quatre petits médaillons avec chrisme.

N<sup>o</sup> 93. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linceul, roses stylisées avec chrismes; guirlande les reliant entre elles; corbeille de fleurs dans le carré.



N<sup>o</sup> 94. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linceul, roses avec chrisme et rosaces étoilées.

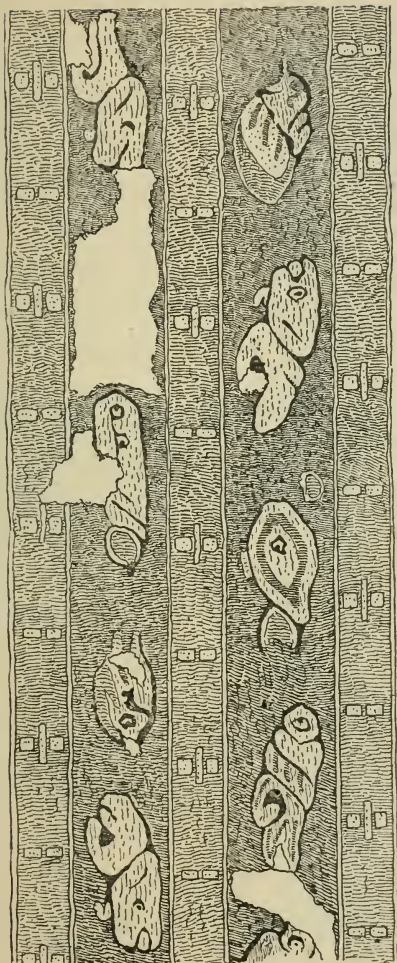
- N<sup>o</sup> 95. *Deïr-el-Dyk*. Médaillons d'épaule, animal  
héraldique et arabesques.
- N<sup>o</sup> 96. *Akhmim*. Fragment de galon.
- N<sup>o</sup> 97. *Deïr-el-Dik*. Médaillon d'épaule, au centre  
un canard, bordure d'arabesques.
- N<sup>o</sup> 98. *Deïr-el-Dyk*. Applique de linceul, fleurons  
arabescaux lancéolés et médaillons enfer-  
mant trois canards.
- N<sup>o</sup> 99. *Deïr-el-Dyk*. Médaillons, appliques d'épaule.
- N<sup>o</sup> 100. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de châle, mé-  
daillons avec trois personnages religieux,  
figures de saintes.
- N<sup>o</sup> 101. *Deïr-el-Dyk*. Entre-deux de robe, arabes-  
ques foliacées.
- N<sup>o</sup> 102. *Deïr-el-Dyk*. Entre-deux, médaillons octo-  
gones, tête d'homme, double guirlande.



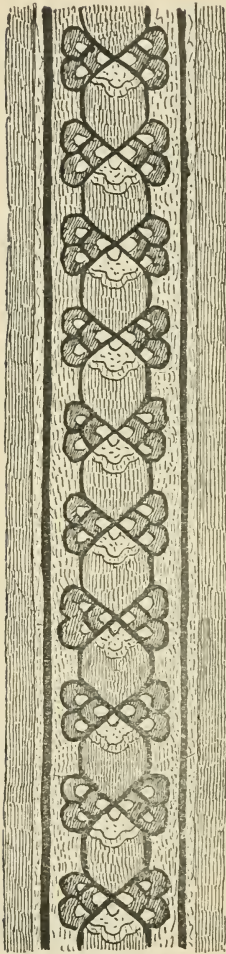
104

- N<sup>o</sup> 103. *Deïr-el-Dyk*. Bande de tapisserie, losanges fleuris.
- N<sup>o</sup> 104. *Deïr-el-Dyk*. Parements de manches, médaillons fleuris, plantes stylisées et figures animales.
- N<sup>o</sup> 105. *Deïr-el-Dyk*. Fragment d'encadrement et bas de robe.
- N<sup>o</sup> 106. *Deïr-el-Dyk*. Carrés d'épau-  
le, médaillons octogones,  
enfermant l'arbre paradi-  
siaque ; sur les quatre  
côtés, plante stylisée ; à  
chacun de quatre angles,  
une rosace.
- N<sup>o</sup> 107. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de  
tunique, fleurs détachées.
- N<sup>o</sup> 108. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de  
tunique, fleurs détachées.





108



N<sup>o</sup> 107 bis. *Deïr-el-Dyk*. Galon.

N<sup>o</sup> 108 bis. *Deïr-el-Dyk*. Robe à empiècement et entre-deux à rayures, avec poissons.

N<sup>o</sup> 109. *Deïr-el-Dyk*. Bande de tapisserie, losanges crénelés.

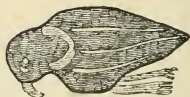
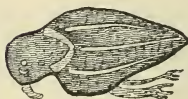
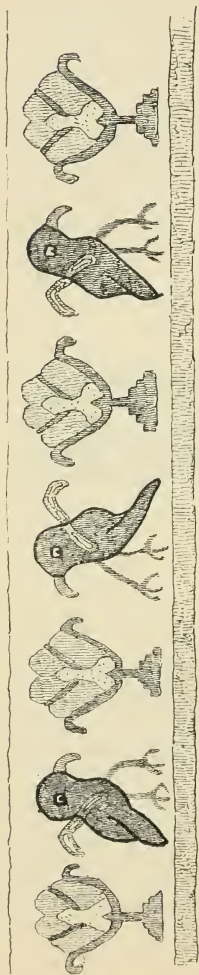
N<sup>o</sup> 110. *Deïr-el-Dyk*. Bas de tunique, fleurs détachées.

N° 111. *Deir-el-Dyk*. Parements de manches, arabesques et colombes.

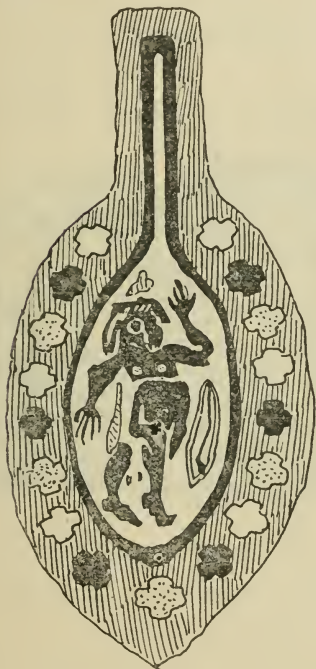


111

N° 112. *Deir-el-Dyk*. Fragment d'empîecement et de parements, perroquets, plantes stylisées et vases de fleurs.



N° 113. *Deïr-el-Dyk*. Trois fragments de linceul, médaillons lancéolés, figures de l'âme s'envolant au ciel.



113

N° 114. *Deïr-el-Dyk*. Carrés d'épaule et entredeux, corbeilles de fleurs.

N<sup>o</sup> 115. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tunique, carrés d'épaule avec figures de guerriers dansants; encadrement formé d'assemblages de médaillons, avec arbres stylisés et animaux passants.

N<sup>o</sup> 116. *Akhmim*. Fragments d'entre-deux.



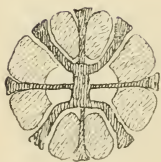
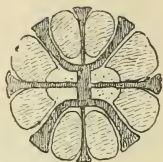
117

N<sup>o</sup> 117. *Deïr-el-Dyk*. Carrés d'épaule, figures de danseurs et arabesques.

N<sup>o</sup> 118. *Akhmim*. Fragment de tunique; personnage tenant un trident assis sur un dauphin.

- N<sup>o</sup> 119. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de chemise; fleurs détachées et fleurons arabescaux.
- N<sup>o</sup> 120. *Deïr-el-Dyk*. Empiècement de robe, arceaux avec lotus stylisés.
- N<sup>o</sup> 121. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linceul, médaillon, losanges avec arabesques.
- N<sup>o</sup> 122. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linceul, bordure à rinceaux floescents.
- N<sup>o</sup> 124. *Deïr-el-Dyk*. Entre-deux et parements de manches, assemblage de petits carrés.
- N<sup>o</sup> 125. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de chemise.
- N<sup>o</sup> 126. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tunique.

N<sup>o</sup> 127. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linceul, roses avec chrisme et corbeille de fleurs.





N° 128. *Akhmim*. Médaillons d'épaule et entredeux de tunique; figures d'enfants nus dans une barque; à l'entour, zone arabesque et médaillons enfermant quatre colombes.



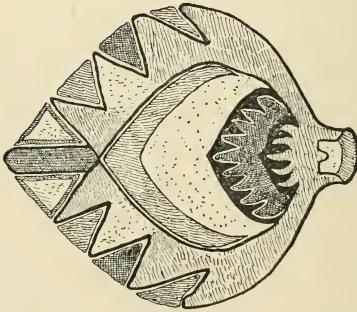
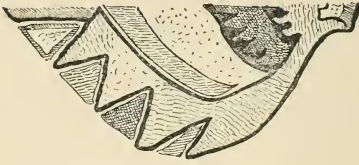
128

N° 129. *Deïr-el-Dyk*. Manteau gansé sur le bord; semis de médaillons stylisés en forme d'arbres, enfermant chacun un arbre chargé de fleurs.

N° 130. *Deïr-el-Dyk*. Devant de tunique; empiècement à arcatures avec vases.

- N<sup>o</sup> 131. *Deïr-el-Dyk*. Châle, carrés d'angle, avec figures d'enfants nus dansants; bordure à rinceaux d'arabesques.
- N<sup>o</sup> 132. *Deïr-el-Dyk*. Linceul brodé; larges médaillons fleuris et rayures semblables.
- N<sup>o</sup> 133. *Deïr-el-Dyk*. Châle brodé. Médaillon central enfermant au centre deux figures nues; zone circulaire d'arabesques inscrites dans un carré; encadrement de polygones assemblés et bordure de fleurs foliacées. Carrés d'angles; au centre, deux personnages nus; encadrement formé de médaillons enfermant des animaux passants et des figures géométriques, aux deux bords du châle, rayures décrites par un assemblage de carrés et de médaillons, enfermant des figures humaines, des animaux passants et des motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 134. *Deïr-el-Dyk*. Carré d'épaule, tapisserie au petit point, figures de femme.

- N<sup>o</sup> 135. *Deïr-el-Dyk*. Robe de femme, entre-deux et médaillons arabescaux.
- N<sup>o</sup> 136. *Deïr-el-Dyk*. Bas de chemise, médaillons arabescaux.
- N<sup>o</sup> 137. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de chemise, pois et fleurs détachées.
- N<sup>o</sup> 138. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linceul brodé, semis de roses stylisées.
- N<sup>o</sup> 139. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tunique, rayures foliacées.
- N<sup>o</sup> 140. *Deïr-el-Dyk*. Robe de femme. Carrés d'épaule avec animaux passants; entre-deux, appliques et bordure du bas, arabesques et motifs semblables.
- N<sup>o</sup> 141. *Deïr-el-Dyk*. Carrés d'épaule avec figures nues, entre-deux formés de chaînages de médaillons.



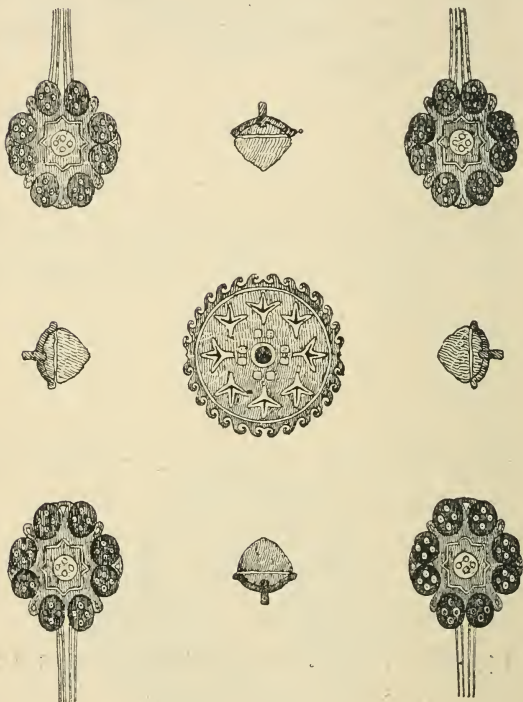
N° 142. *Deïr-el-Dyk*. Bas de tunique, appliques, lion passant, figure de saint Georges et arabesques.

N° 143. *Deïr-el-Dyk*. Empiècement de robe, médaillons avec figures nues et arbres stylisés.

N° 144. *Deïr-el-Dyk*. Tunique à rayures, avec fleurs détachées.

N° 145. *Deïr-el-Dyk*. Linceul brodé, larges fleurons avec fleurs stylisées.

N<sup>o</sup> 146. *Deïr-el-Dyk*. Linceul brodé, médaillons d'arabesques gironnées, alternant à des



146

fleurs stylisées, enfermant des médaillons avec pois et motifs géométriques.

N° 147. *Deïr-el-Dyk*. Robe de femme, carrés d'épaule avec figure de saint Georges à cheval. Empiècement à trois rayures, ruban ondulé, rinceaux et arcatures, abritant des oiseaux, des vases de fleurs et des plantes stylisées.

N° 148. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tunique, chaînage de médaillons avec animaux passants.

N° 149. *Deïr-el-Dyk*. Linceul brodé, larges médaillons lancéolés et fleurs stylisées.

N° 150. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de châle, médaillons d'angle avec figures humaines, animaux et vases de fleurs.

N° 151. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de carré d'applique.

N° 152. *Deïr-el-Dyk*. Linceul brodé, semis d'amandes stylisées.

N<sup>o</sup> 153. *Deïr-el-Dyk*. Linceul brodé, semis de roses stylisées.

N<sup>o</sup> 154. *Deïr-el-Dyk*. Châle brodé, carrés d'angles portant un médaillon central, avec arbre stylisé, autour duquel se répartissent trois zones d'arabesques formant bordure.

N<sup>o</sup> 155. *Deïr-el-Dyk*. Tunique d'homme, empiècement, carrés d'épaule et rayure longitudinale, assemblage de médaillons, avec figures d'enfants nus.

N<sup>o</sup> 156. *Deïr-el-Dyk*. Tunique de femme, rayures avec semis de pois, sur l'épaule, un oiseau brodé.

N<sup>o</sup> 157. *Deïr-el-Dyk*. Tunique d'homme, carrés d'épaule avec oiseau héraldique; rayures de rinceaux.

N<sup>o</sup> 158. *Deïr-el-Dyk*. Parements de manches, médaillons avec oiseaux.



- N° 159. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tunique. Carrés d'épaule avec figure nue; entre-deux, poissons, oiseaux et arabesques.
- N° 160. *Deïr-el-Dyk*. Linceul brodé, médaillons avec figures humaines.
- N° 161. *Deïr-el-Dyk*. Devant de tunique; entre-deux avec figures nues.
- N° 162. *Deïr-el-Dyk*. Bas de tunique garni de galon.
- N° 163. *Deïr-el-Dyk*. Tunique d'homme, empiècement à rayures, avec disques ornemanés; arcatures enfermant des corbeilles et des plantes stylisées. Carrés d'épaule semblables; au centre un animal hissant.
- N° 164. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linceul brodé, roses stylisées.
- N° 165. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linceul brodé, rayures avec branches fleuries.

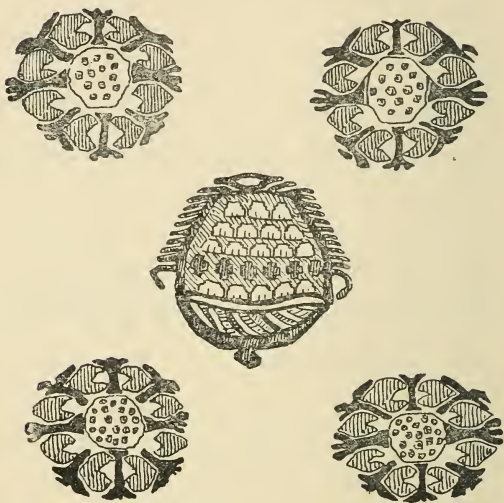
- N<sup>o</sup> 166. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linceul brodé, corbeilles de fleurs.
- N<sup>o</sup> 167. *Deïr-el-Dyk*. Carré d'épaule, zone arabescale et animal passant.
- N<sup>o</sup> 168. *Deïr-el-Dyk*. Médaillons d'épaule, zone de médaillons remplis de figures d'enfants nus.
- N<sup>o</sup> 169. *Akhmim*. Empiècement de robe d'enfant; rinceaux et losanges crénelés.
- N<sup>o</sup> 170. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tunique, rayure ondulée à dessin arabescale, flanquée de canards et de médaillons florescents.
- N<sup>o</sup> 171. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linceul brodé, médaillons florescents.
- N<sup>o</sup> 172. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linceul brodé, médaillons florescents.

- N<sup>o</sup> 173. *Deïr-el-Dyk*. Empiècement de robe d'enfant.
- N<sup>o</sup> 174. *Deïr-el-Dyk*. Empiècement de robe d'enfant, semis de pois.
- N<sup>o</sup> 175. *Deïr-el-Dyk*. Voile de face, semis de fleurettes.
- N<sup>o</sup> 176. *Deïr-el-Dyk*. Carré d'épaule, figure de saint Georges.
- N<sup>o</sup> 177. *Deïr-el-Dyk*. Entre-deux de tunique, semis de pois.
- N<sup>o</sup> 178. *Deïr-el-Dyk*. Entre-deux de tunique, semis de pois.
- N<sup>o</sup> 179. *Deïr-el-Dyk*. Devant de tunique, empieusement avec pendentifs terminés par des médaillons enfermant des corbeaux; carrés du bas semblables.

- N<sup>o</sup> 180. *Deïr-el-Dyk*. Tunique d'homme, empîement à rayures avec vases de fleurs.
- N<sup>o</sup> 181. *Deïr-el-Dyk*. Carrés d'épaule, aigle au vol abaissé.
- N<sup>o</sup> 182. *Deïr-el-Dyk*. Fleurons arabescaux, appliques de linceul.
- N<sup>o</sup> 183. *Deïr-el-Dyk*. Fleurons arabescaux, appliques de linceul.
- N<sup>o</sup> 184. *Deïr-el-Dyk*. Carré d'épaule, arabesques foliacées.
- N<sup>o</sup> 185. *Deïr-el-Dyk*. Carré d'épaule, arabesques foliacées et vase de fleurs.

- N° 186. *Deïr-el-Dyk*. Appliques de robe, carrés avec figures d'enfants nus.
- N° 187. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de carré d'épaule.
- N° 188. *Deïr-el-Dyk*. Parement de manche, rayures avec poissons.
- N° 189. *Deïr-el-Dyk*. Carré d'épaule, médaillons avec animaux passants.
- N° 190. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tunique de femme, rayures avec semis d'amandes et médaillons ondulés.

N<sup>o</sup> 191. *Deïr-el-Dyk*. Linceul brodé, corbeilles de fleurs et roses avec chrisme.



191

N<sup>o</sup> 192. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tapisserie à rayures, animaux passants et motifs géométriques.

N<sup>o</sup> 193. *Deïr-el-Dyk*. Linceul brodé, semis de roses stylisées.

- N° 194. *Deïr-el-Dyk*. Tunique de femme, carrés d'épaule avec figures d'enfants nus, entre-deux avec animaux passants.
- N° 195. *Deïr-el-Dyk*. Fragments d'entre-deux.
- N° 196. *Akhmim*. Fragment de linceul brodé, médaillons avec canards.
- N° 197. *Akhmim*. Linceul brodé, larges médaillons florescents.
- N° 198. *Deïr-el-Dyk*. Linceul brodé, roses stylisées et canards.
- N° 199. *Deïr-el-Dyk*. Entre-deux et parements de manches, décor arabesca.
- N° 200. *Akhmim*. Fragment d'entre-deux, arabesques florescentes.
- N° 201. *Deïr-el-Dyk*. Fragments d'entre-deux, animaux passants.

- N<sup>o</sup> 202. *Deïr-el-Dyk*. Empiècement de tunique à arcatures, carrés d'épaule avec figure de femme.
- N<sup>o</sup> 203. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linceul brodé, roses et boutons de roses.
- N<sup>o</sup> 204. *Deïr-el-Dyk*. Devant de tunique d'enfant, rayures à losanges inscrits dans des carrés.
- N<sup>o</sup> 205. *Deïr-el-Dyk*. Carrés d'épaule, figures de guerriers.
- N<sup>o</sup> 206. *Deïr-el-Dyk*. Linceul brodé, roses stylisées.
- N<sup>o</sup> 207. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de voile de visage, boutons de roses et semis d'amandes.
- N<sup>o</sup> 208. *Deïr-el-Dyk*. Devant de tunique, rayures avec fleurons foliacés.



- N<sup>o</sup> 209. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tunique, médaillons lancéolés, poissons et lotus; au centre, un lotus stylisé.
- N<sup>o</sup> 210. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linceul, médaillons florescents.
- N<sup>o</sup> 211. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de carré d'épaule.
- N<sup>o</sup> 212. *Deïr-el-Dyk*. Entre-deux de tunique, animaux passants.
- N<sup>o</sup> 213. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tunique, carrés d'épaule, assemblage de médaillons, figure de saint Georges et figures nues; entre-deux, chaînage de médaillons avec figures nues.
- N<sup>o</sup> 214. *Deïr-el-Dyk*. Tunique de femme, semis de fleurettes.
- N<sup>o</sup> 215. *Deïr-el-Dyk*. Tunique de femme, rayures semées d'amandes.

- N<sup>o</sup> 216. *Deïr-el-Dyk*. Carré d'épaule, figure nue.
- N<sup>o</sup> 217. *Deïr-el-Dyk*. Médaillon d'applique de bas de tunique, figure de danseur.
- N<sup>o</sup> 218. *Deïr-el-Dyk*. Médaillon d'entre-deux, oiseau héraldique.
- N<sup>o</sup> 219. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de bas de robe.
- N<sup>o</sup> 220. *Deïr-el-Dyk*. Tunique de femme, empiècement avec figures nues, rayures formées par un chaînage de médaillons; figures nues et animaux passants.
- N<sup>o</sup> 221. *Deïr-el-Dyk*. Fragment d'entre-deux, rinceaux foliacés.
- N<sup>o</sup> 222. *Deïr-el-Dyk*. Carré d'épaule, figure d'enfant assis sur un oiseau.
- N<sup>o</sup> 223. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linçeuil brodé.

- N° 224. *Deïr-el-Dyk*. Empiècement de robe, médaillons losanges à créneaux.
- N° 225. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linceul brodé.
- N° 226. *Deïr-el-Dyk*. Carrés d'épaules, figures nues et arabesques.
- N° 227. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linceul brodé, oiseaux et fleurons.
- N° 228. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tunique, carré d'épaule avec lion passant.
- N° 229. *Deïr-el-Dyk*. Carré d'épaule, animal passant et arabesques.
- N° 230. *Deïr-el-Dyk*. Entre-deux, chaînage de médaillons.
- N° 231. *Deïr-el-Dyk*. Devant de tunique, médaillons d'épaules avec figures humaines.

- N<sup>o</sup> 232. *Deïr-el-Dyk*. Tunique d'homme, rayures à rinceaux et arcatures d'empiècement.
- N<sup>o</sup> 233. *Deïr-el-Dyk*. Entre-deux, figures nues.
- N<sup>o</sup> 234. *Deïr-el-Dyk*. Carrés d'épaule, chaînage de médaillons.
- N<sup>o</sup> 235. *Deïr-el-Dyk*. Entre-deux, médaillons avec animaux passants.
- N<sup>o</sup> 236. *Deïr-el-Dyk*. Tunique de femme, paons et canards.
- N<sup>o</sup> 237. *Deïr-el-Dyk*. Linceul brodé, rayures fluorescentes.
- N<sup>o</sup> 238. *Deïr-el-Dyk*. Entre-deux, chaînages de médaillons, enfermant des figures nues et motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 239. *Deïr-el-Dyk*. Entre-deux, chaînages de médaillons avec figures nues; motifs géométriques et animaux passants.

- N<sup>o</sup> 240. *Deïr-el-Dyk*. Entre-deux, animaux passants et arabesques.
- N<sup>o</sup> 241. *Deïr-el-Dyk*. Empiècement de tunique, rinceaux et arcatures.
- N<sup>o</sup> 242. *Der-el-Dyk*. Tunique de femme, empieusement à fleurettes détachées; médaillons d'épaules avec figures de femmes.
- N<sup>o</sup> 243. *Deïr-el-Dyk*. Entre-deux, figures nues.
- N<sup>o</sup> 244. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linceul brodé, fleurs stylisées.
- N<sup>o</sup> 245. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de robe, carré d'épaule, canard et arabesques.
- N<sup>o</sup> 246. *Deïr-el-Dyk*. Entre-deux, assemblage de losanges.
- N<sup>o</sup> 247. *Deïr-el-Dyk*. Tunique, carré d'épaule, personnage assis sur un lion.

N<sup>o</sup> 248. *Deïr-el-Dyk*. Linceul brodé, roses stylisées et corbeilles de fleurs.



248

N<sup>o</sup> 249. *Deïr-el-Dyk*. Bonnet en dentelle de fil.

N<sup>o</sup> 250. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de bonnet.

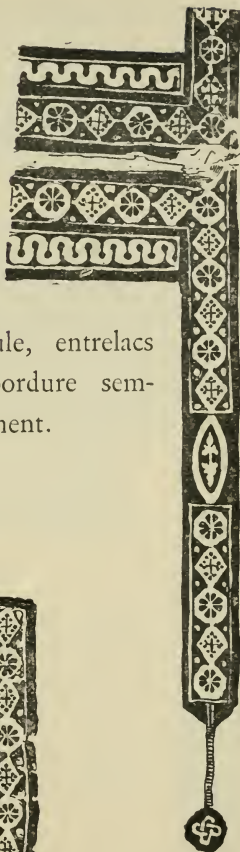
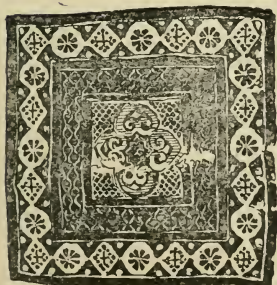
N<sup>o</sup> 251. *Deïr-el-Dyk*. Devant de tunique, arcatures avec enfants nus:

- N<sup>o</sup> 252. *Deïr-el-Dyk*. Tunique de femme, entre-deux, motifs géométriques, carrés d'épaule avec figure de saint Georges.
- N<sup>o</sup> 253. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tapisserie.
- N<sup>o</sup> 254. *Deïr-el-Dyk*. Parement de manche.
- N<sup>o</sup> 255. *Deïr-el-Dyk*. Linceul brodé, semis d'amandes.
- N<sup>o</sup> 256. *Deïr-el-Dyk*. Devant de chemise, entre-deux avec losanges ornemanés.
- N<sup>o</sup> 257. *Deïr-el-Dyk*. Devant de tunique d'homme, arcatures avec arbres paradisiaques et corbeilles.
- N<sup>o</sup> 258. *Deïr-el-Dyk*. Encolure, entre-deux et bandes longitudinales, arabesques foliacées.

- N<sup>o</sup> 259. *Deïr-el-Dyk*. Devant de tunique d'homme, médaillons et arcatures.
- N<sup>o</sup> 260. *Deïr-el-Dyk*. Galons d'encolure.
- N<sup>o</sup> 261. *Deïr-el-Dyk*. Devant de tunique de femme, entre-deux avec figures de l'âme s'envolant au ciel.
- N<sup>o</sup> 262. *Deïr-el-Dyk*. Galon, fleuron quadrilobé.
- N<sup>o</sup> 263. *Deïr-el-Dyk*. Carré d'épaule, figure de femme, entourage, zone d'arabesques.
- N<sup>o</sup> 264. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tapisserie, tête de nègre.
- N<sup>o</sup> 265. *Deïr-el-Dyk*. Carré d'épaule, tapisserie, tête humaine, encadrement de rinceaux arabescaux.



N° 266. *Deir-el-Dyk*. Robe de femme. Empiècement et entredeux à médaillons et losanges fleuris; carrés d'épaule, entrelacs et arabesques; bordure semblable à l'empiècement.





N<sup>o</sup> 267. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tapisserie, rinceaux foliacés et fruits.

N<sup>o</sup> 268. *Deïr-el-Dyk*. Médaillons d'épaule, animal passant.

N<sup>o</sup> 269. *Deïr-el-Dyk*. Parements de manche, poissons et arabesques.

N<sup>o</sup> 270. *Deïr-el-Dyk*. Carré d'épaule, animal passant et arabesques.

N° 271. *Deïr-el-Dyk*. Carré de bas de robe, animal passant et arabesques.

N° 272. *Deïr-el-Dyk*. Empiècement de robe, arcatures, plantes et losanges crénelés.



273

N° 273. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tunique d'homme, empîement à rayures, rinceaux et arcatures, oiseaux héraldiques et vases ; carrés d'épaule avec entrelacs géométriques.

N° 274. *Deïr-el-Dyk*. Robe de femme, laine verte, carrés ornant le bas et appliques d'encadrement. Médaillon central ; d'un côté,

l'âme se dégageant du corps; de l'autre, l'âme s'envolant au ciel. A l'entour, assemblage de médaillons, avec colomnes et gazelles. Figures semblables dans les appliques et les entre-deux.



275

N<sup>o</sup> 275. *Deir-el-Dyk*. Fragment de châle, carrés avec figures nues et arabesques.

N° 276. *Deïr-el-Dyk*. Carrés d'épaule, figure de saint Georges à cheval et assemblage géométrique avec chaînage de losanges.

N° 277. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de carré d'épaule, assemblage de médaillons.

N° 278. *Deïr-el-Dyk*. Carré d'épaule, figure humaine, rinceaux et arabesques.

N° 279. *Deïr-el-Dyk*. Entre-deux, chaînage de médaillons, figures nues et animaux passants.

N° 280. *Deïr-el-Dyk*. Empiècement de robe d'enfant, semis de fleurs.

N° 281. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de châle, carrés d'angles et médaillon central avec figure de saint Georges ; à l'entour, assemblage de médaillons, lions et gazelles.

N<sup>o</sup> 282. *Deïr-el-Dyk*. Bas de tunique, médaillons et entrelacs arabescaux.



281

N<sup>o</sup> 283. *Deïr-el-Dyk*. Robe de femme, carrés d'épaule, scènes religieuses et arabesques; entre-deux arabescaux.

N<sup>o</sup> 284. *Deïr-el-Dyk*. Devant de tunique, entre-deux arabescaux.

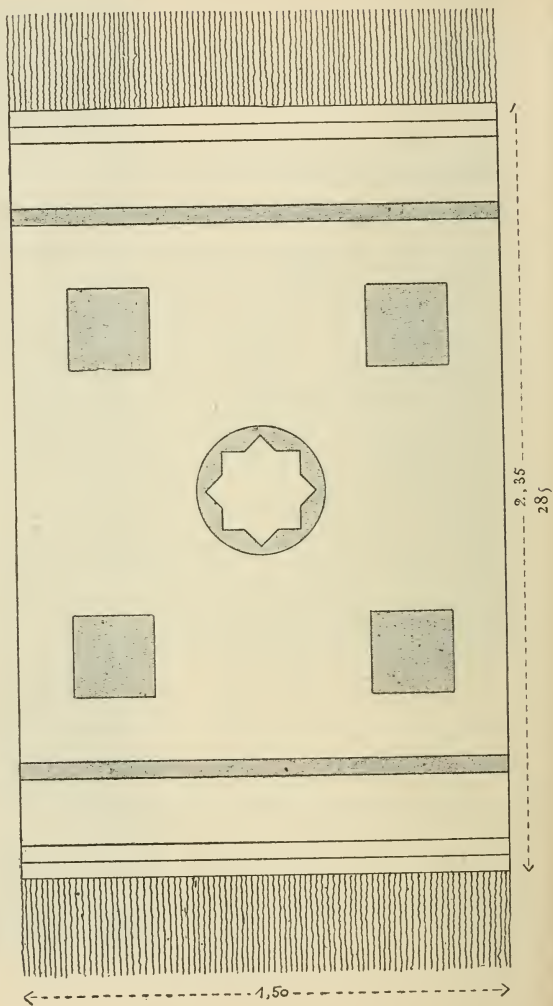
TROISIÈME PÉRIODE

---

N° 285. *Akhmim*. Châle, tissu haute lisse, médaillon central octogone étoilé, déterminé par deux carrés entrecoupés, remplis d'entrelacs polygonaux; dans les angles, rosaces florescentes inscrites. A chacun des quatre angles,

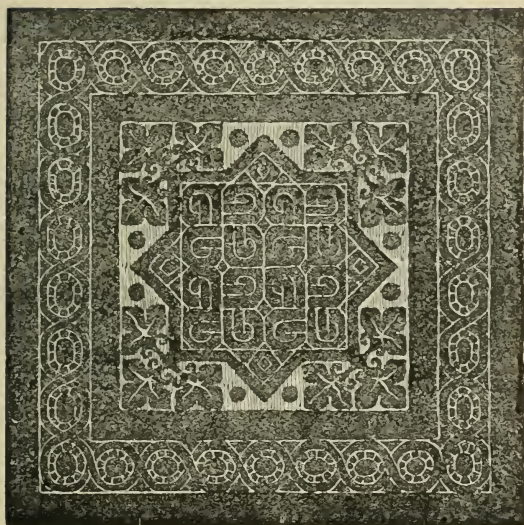


285





médaille octogone étoilé semblable ;  
 plantes stylisées dans les pointes ;



*CH. EMONT.*

285

encadrements d'entrelacs ; bordure sur  
 deux des côtés, branche serpentine flores-  
 cente ; longue frange nouée.

N° 286. *Akhmim*. Châle de toile, médaillon de laine bouclée aux quatre angles.



285

N° 287. *Akhmim*. Carrés d'épaule, assemblages polygonaux.

N° 288. *Akhmim*. Applique de châle. Carré d'angle à pendentif, assemblages polygonaux et trèfles stylisés.

- N° 289. *Akhmim*. Médaillon de châle, entrelacs polygonaux bordés de rinceaux.
- N° 290. *Akhmim*. Carré d'épaule, motifs géométriques.
- N° 291. *Akhmim*. Carré d'épaule, octogones étoilés ; arabesques gironnées, sur fond d'entrelacs polygonaux ; bordure d'arabesques, prenant racine dans des vases.
- N° 292. *Akhmim*. Carrés d'épaule ; médaillon d'entrelacs polygonaux ; bordure d'arabesques.
- N° 293. *Akhmim*. Médaillon d'épaule, arabesques et animal héraldique.
- N° 294. *Akhmim*. Carré d'épaule, assemblages polygonaux.
- N° 295. *Akhmim*. Applique de châle, motifs d'angles, entrelacs polygonaux et rinceaux foliacés.

- N<sup>o</sup> 296. *Akkmim*. Parement de manche, arabesques prenant racine dans un vase.
- N<sup>o</sup> 297. *Akkmim*. Entre-deux, branches serpentes.
- N<sup>o</sup> 298. *Akkmim*. Fragment de carré d'épaule, rosaces florescentes.
- N<sup>o</sup> 299. *Akkmim*. Parement de manche, branche serpentine.
- N<sup>o</sup> 300. *Akkmim*. Châle, avec médaillon polygonal, entouré d'une guirlande de fleurs.
- N<sup>o</sup> 301. *Akkmim*. Châle, à médaillon central, donné par un assemblage géométrique; bordure formée par des branches foliacées, coupées de médaillons losanges sphériques.

N° 302. *Akhmim*. Châle à médaillons enfermant des assemblages polygonaux et des arabesques.



302

N° 303. *Akhmim*. Entre-deux losanges sphériques et arabesques.

- N<sup>o</sup> 304. *Akhnim*. Carré d'épaule, assemblages polygonaux et animaux passants.
- N<sup>o</sup> 305. *Akhnim*. Médaillons de châle, losanges sphériques, assemblages polygonaux.
- N<sup>o</sup> 306. *Akhnim*. Châle de tissu haute lisse, médaillons octogones étoilés, fleuris, remplissage formé par des vases de fleurs et des arabesques; natte d'entrelacs polygonaux; branche ondulée, formant pendentifs et losange reliant les deux motifs d'angle entre eux.
- N<sup>o</sup> 307. *Akhnim*. Médaillon de châle, assemblage polygonal, bordure de rinceaux.
- N<sup>o</sup> 308. *Akhnim*. Médaillon de châle, assemblage polygonal.
- N<sup>o</sup> 309. *Akhnim*. Médaillon de châle, assemblage polygonal et arabesques.

- N° 310. *Akbimim*. Applique de châle, losange avec assemblage polygonal.
- N° 311. *Akbimim*. Applique de châle, motif d'angle, octogone étoilé; médaillon central, avec assemblage polygonal; dans les pointes de l'étoile, plante tréflée stylisée; pendentif, plante serpentine, terminé par un trèfle stylisé.
- N° 312. *Akbimim*. Châle rayé.
- N° 313. *Akbimim*. Châle à rayures bordé d'arabesques.
- N° 314. *Akbimim*. Médaillon de châle, assemblage polygonal.
- N° 315. *Akbimim*. Châle de toile, appliques, carrés d'angles avec pendentifs, terminés par une arabesque lancéolée; assemblage polygonal. Médaillon central, assemblage polygonal et vase, où prennent racine des arabesques.



N<sup>o</sup> 316. *Akhmim*. Robe à rayures d'arabesques florescentes.

N<sup>o</sup> 317. *Akhmim*. Bordure de châle, rinceaux courants.

N<sup>o</sup> 318. *Akhmim*. Fragment de linceul.

N<sup>o</sup> 319. *Akhmim*. Fragment d'empiecement de tunique, arcatures de plantes stylisées.

N<sup>o</sup> 320. *Akhmim*. Médaillon de châle, arabesques gironnées, autour d'une rosace: zone de cercles assemblés et guirlande foliacée.

N<sup>o</sup> 321. *Akhmim*. Bordure de linceul, bande de raies de cœur.



- N<sup>o</sup> 322. *Akhmim*. Entre-deux, semis de pois et arabesques.
- N<sup>o</sup> 323. *Akhmim*. Carrés d'épaule et entre-deux de tunique, assemblages polygonaux.
- N<sup>o</sup> 324. *Akhmim*. Parements de manches, arabesques foliacées.
- N<sup>o</sup> 325. *Damiette*. Médaillon d'épaule, vase d'où s'échappent des arabesques gironnées.
- N<sup>o</sup> 326. *Akhmim*. Fragment de châle, tissu haute lisse, médaillons et bandes de bordure, assemblages polygonaux et arabesques courantes.
- N<sup>o</sup> 327. *Akhmim*. Fragment de châle, médaillon avec assemblage polygonal.
- N<sup>o</sup> 328. *Akhmim*. Fragment de tunique, médaillon d'épaule, figure nue.

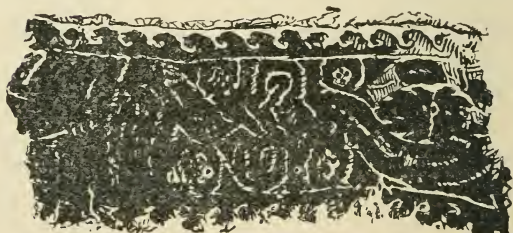
N<sup>o</sup> 329. *Akhmim*. Fragment de tunique, médaillon



329

d'épaule, vase et arabesques rayonnantes.

N<sup>o</sup> 330. *Akhmim*. Fragment de châle, médaillons

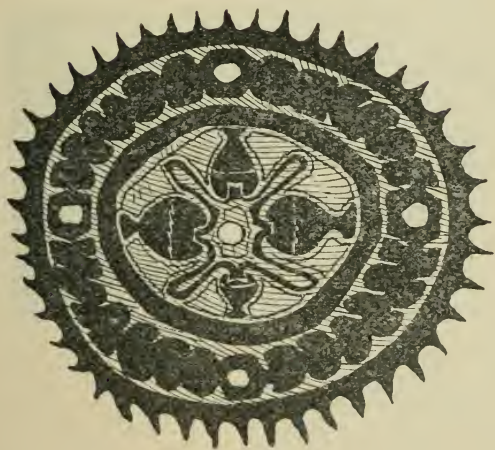


333

avec remplissage polygonal.

N° 331. *Akhmim*. Bandes de bordure, rinceaux foliacés.

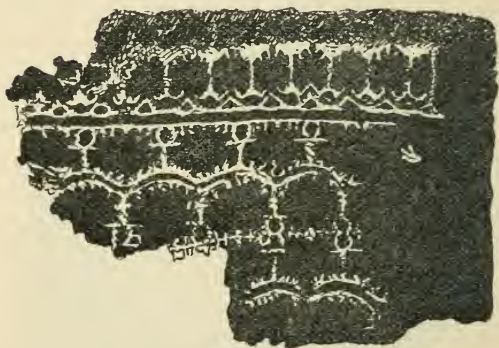
N° 332. *Akhmim*. Fragment de tunique, médaillons d'épaule, vases gironnés.



332

N° 333. *Akhmim*. Bande de bordure, rinceaux enlacés.

N<sup>o</sup> 334. *Akhmim*. Bandes de bordure, branches serpentes foliacées.



334

N<sup>o</sup> 335. *Akhmim*. Médaillons d'épaule, assemblages polygonaux.

N° 336. *Akhmim.*

Bande de  
bordure,  
rinçaux  
courants.

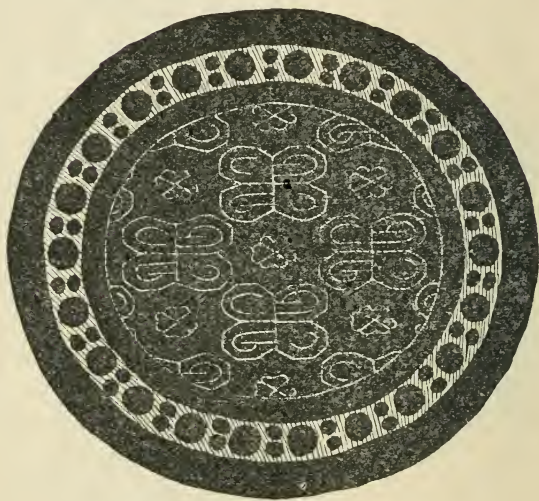
N° 337. *Akhmim.*

Fragments  
de tunique,  
carrés d'ap-  
pliques et  
entre-deux,  
assemblages  
polygo-  
naux.

N° 338. *Akhmim.* En-  
tre-deux,  
assemblages  
polygo-  
naux.



N<sup>o</sup> 339. *Akkmim*. Devant de tunique, natte et assemblages polygonaux.



339

N<sup>o</sup> 340. *Akkmim*. Châle, médaillon d'angles, remplissage d'entrelacs polygonaux.

- N° 341. *Akhmin*. Carrés d'épaule, vases et arabesques rayonnantes, bordure fournie par un assemblage de médaillons ornemanés.



341

- N° 342. *Akhmin*. Carrés de bas de jupe, arabesques cruciformes.

- N° 343. *Akhmin*. Fragment de bordure, arabesques révulsées.

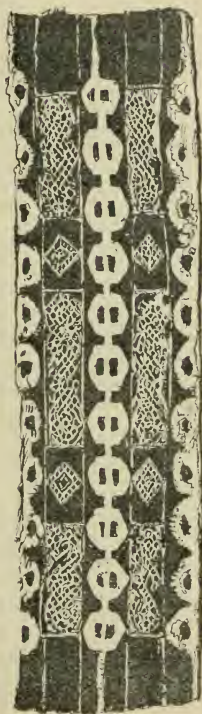
N<sup>o</sup> 344. *Akhmim*. Carré d'épaule, assemblage d'octogones frangés d'arabesques.



344

N<sup>o</sup> 345. *Akhmim*. Parements de manches, chaîné d'octogones et arabesques.



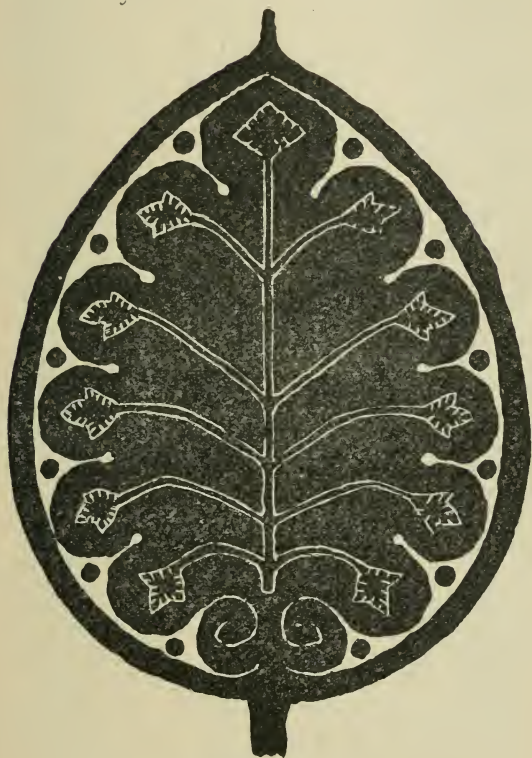


N<sup>o</sup> 346. *Akbmim*. Parements de manche, rinceaux révolvés.

N<sup>o</sup> 347. *Akbmim*. Fragment de châle, médaillons en amandes, assemblages polygonaux, pendentifs et frange nouée.

N<sup>o</sup> 348. *Akbmim*. Bordures de châles, branches serpentines, arabesques enlacées.

N° 349. *Akhmim*. Médaillon de châle, feuillages stylisés.



349

N° 350. *Akhmim*. Médaillons de châle, assemblages polygonaux.



353

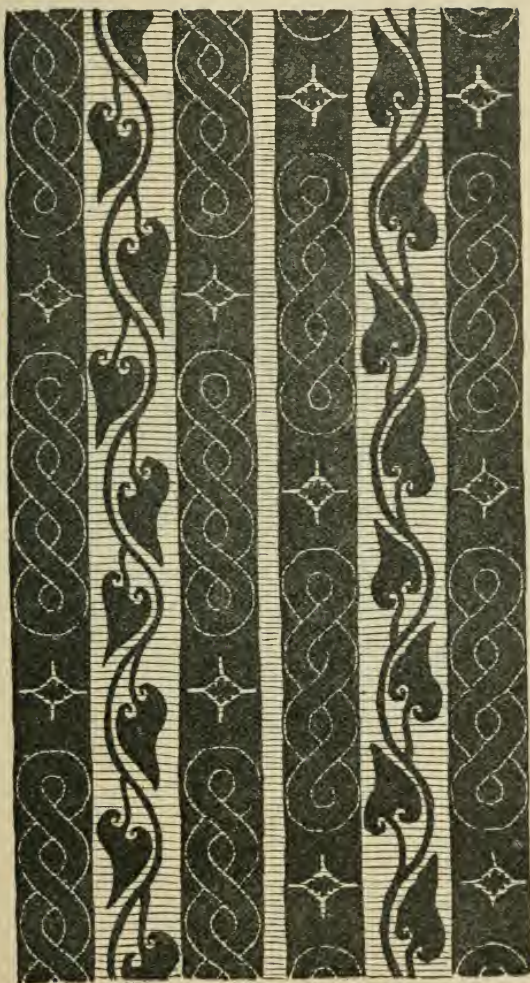
N<sup>o</sup> 351. *Akhmim*. Devant de tunique, carrés d'épaule et entre-deux, assemblages polygonaux.

N<sup>o</sup> 352. *Akhmim*. Parements de manches, rayures avec postes courantes.

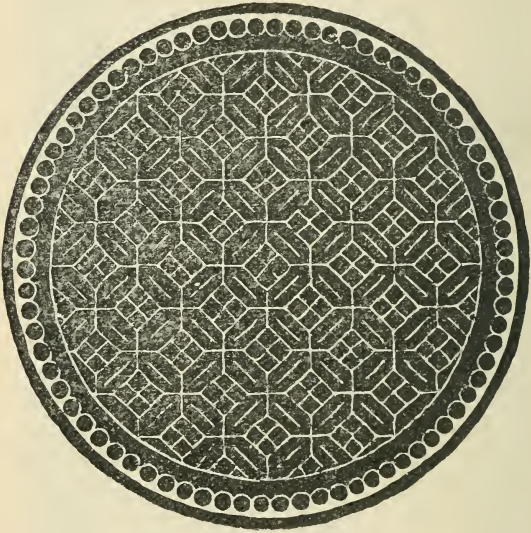
N<sup>o</sup> 353. *Akhmim*. Entre-deux, vases et branches arabescales serpentine enlacées.

N<sup>o</sup> 354. *Akhmim*. Empiècement de tunique, semis de pois avec croix incrustées.

N<sup>o</sup> 355. *Akhmim*. Carrés d'épaule et entre-deux de devant de tunique; assemblage polygonal et rinceaux ré-vulsés.



N<sup>o</sup> 356. *Akkmim*. Châle, bordure, frette ondulée et branche serpentine foliacée ; médaillon central et médaillons d'angles remplis d'assemblages polygonaux.



356

N<sup>o</sup> 357. *Akkmim*. Linceul brodé, figures d'enfants nus.

- N<sup>o</sup> 358. *Akhmim*. Robe de femme, carrés avec assemblages polygonaux; rayures semblables.
- N<sup>o</sup> 359. *Akhmim*. Nappe d'autel, hexagones appliqués, avec croix inscrites.
- N<sup>o</sup> 360. *Akhmim*. Carrés d'épaule, médaillons polygonaux, encadrement arabesque.
- N<sup>o</sup> 361. *Akhmim*. Carrés d'épaule, assemblage polygonal.
- N<sup>o</sup> 362. *Akhmim*. Carré d'épaule, assemblage polygonal.
- N<sup>o</sup> 363. *Akhmim*. Carrés d'épaule, assemblage polygonal, bordure à rinceaux révolus.
- N<sup>o</sup> 364. *Akhmim*. Parements de manches, médaillons et losanges ornemanés.
- N<sup>o</sup> 365. *Akhmim*. Fragment de tunique, médaillons d'épaule, figures nues.

- N<sup>o</sup> 366. *Akhmim*. Parements de manches, rinceaux ondulés.
- N<sup>o</sup> 367. *Akhmim*. Bande de bordure, branche serpentine florescente.
- N<sup>o</sup> 368. *Akhmim*. Entre-deux de tunique, boutons de rose stylisés.
- N<sup>o</sup> 369. *Akhmim*. Bordure de châle, rayure formée d'assemblages polygonaux.
- N<sup>o</sup> 370. *Akhmim*. Entre-deux et carrés d'épaule, assemblage de carrés et arabesques.
- N<sup>o</sup> 371. *Akhmim*. Carré de bas de tunique, figure d'enfant nu.
- N<sup>o</sup> 372. *Akhmim*. Fragment de tunique, entre-deux avec médaillons cruciformes et arabesques.
- N<sup>o</sup> 373. *Akhmim*. Fragment de châle, carrés d'angle, assemblages polygonaux.



- N° 374. *Akbmim*. Parements de manche, poissons, vases et arabesques florescentes.
- N° 375. *Akbmim*. Fragment de médaillon de bas de tunique, arabesques gironnées.
- N° 376. *Akbmim*. Châle de toile, médaillons et rayures de bordure, assemblages polygonaux.
- N° 377. *Akbmim*. Châle de toile, médaillon polygonal fleuri et zones de tresses.
- N° 378. *Akbmim*. Fragment de châle, médaillon ovale et pendentif, assemblage polygonal et arabesques.
- N° 379. *Akbmim*. Devant de tunique. Carré d'épaule, arabesques rayonnantes; carrés du bas, arabesques cruciformes; rayures formées d'arabesques florescentes prenant racine dans un vase.

- N<sup>o</sup> 380. *Akkmim*. Parement de manche, chaînage de losanges.
- N<sup>o</sup> 381. *Akkmim*. Parement de manche, rayure composée de fleurs détachées.
- N<sup>o</sup> 382. *Akkmim*. Parements de manches, rayures arabescales.
- N<sup>o</sup> 383. *Akkmim*. Parements de manches, arabesques florescentes révolvées.
- N<sup>o</sup> 384. *Akkmim*. Devant de tunique, carrés d'épaule et entre-deux, assemblage de carrés et de losanges, svastikas et figures d'anges.
- N<sup>o</sup> 385. *Akkmim*. Devant de tunique, entre-deux et carrés d'épaule, assemblages polygonaux, bordure arabescale.
- N<sup>o</sup> 386. *Akkmim*. Devant de tunique, entre-deux, vases avec arabesques serpentines.

- N<sup>o</sup> 387. *Akhmim*. Parements de manche, assemblages géométriques.
- N<sup>o</sup> 388. *Akhmim*. Fragment de châle, tissu haute lisse, médaillons avec assemblages polygonaux.
- N<sup>o</sup> 389. *Akhmim*. Empiècement de robe, galons avec motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 390. *Akhmim*. Carrés de châle, assemblages de médaillons ornemanés.
- N<sup>o</sup> 391. *Akhmim*. Entre-deux de devant de tunique, arabesques serpentine et figures d'enfants nus.
- N<sup>o</sup> 392. *Akhmim*. Bas de tunique, carrés et appliques, rinceaux courants.
- N<sup>o</sup> 393. *Akhmim*. Carrés de châle, assemblage polygonal.

- N<sup>o</sup> 394. *Akkmim*. Fragment de châle, quatre médaillons assemblés, polygones et arabesques.
- N<sup>o</sup> 395. *Akkmim*. Devant de tunique, assemblage polygonal.
- N<sup>o</sup> 396. *Akkmim*. Devant de tunique, carrés d'épaule, assemblage polygonal entouré de chaînages de médaillons, avec octogone étoilé inscrits et postes courantes; entre-deux semblable, terminé par un motif lancéolé.
- N<sup>o</sup> 397. *Akkmim*. Parements de manches, rayures d'assemblages géométriques.
- N<sup>o</sup> 398. *Akkmim*. Empiècement de robe, architecture et postes courantes.
- N<sup>o</sup> 399. *Akkmim*. Galon avec semis de pois.

- N<sup>o</sup> 400. *Akhmim*. Devant de tunique, chaînage de médaillons remplis d'assemblages polygonaux.
- N<sup>o</sup> 401. *Akhmim*. Fragment de châle, tissu haute lisse, médaillons avec assemblages de polygones.
- N<sup>o</sup> 402. *Akhmim*. Fragment de châle, médaillons, assemblages de polygones et arabesques.
- N<sup>o</sup> 403. *Akhmim*. Linceul brodé, semis de boutons de roses et marguerites.
- N<sup>o</sup> 404. *Akhmim*. Médaillon de châle, octogone étoilé, rempli d'un assemblage polygonal, à l'entour d'une figure humaine.
- N<sup>o</sup> 405. *Akhmim*. Parements de manches, rinceaux foliacés.

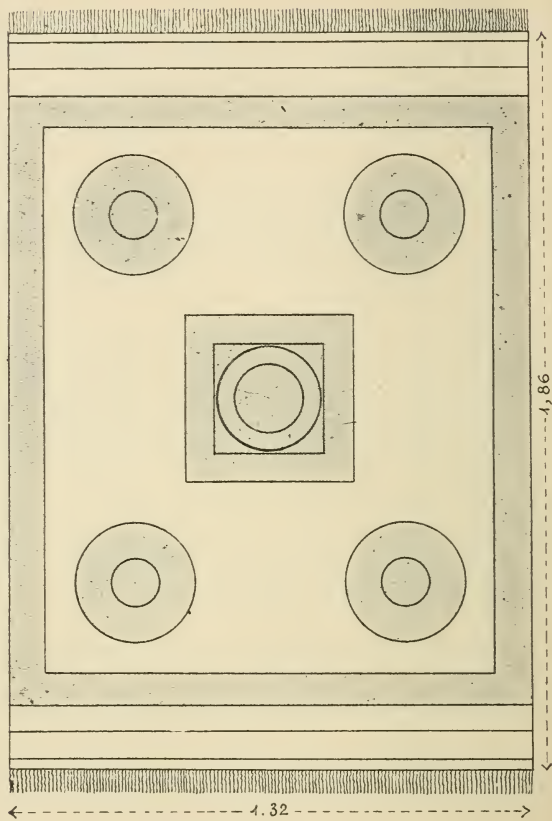


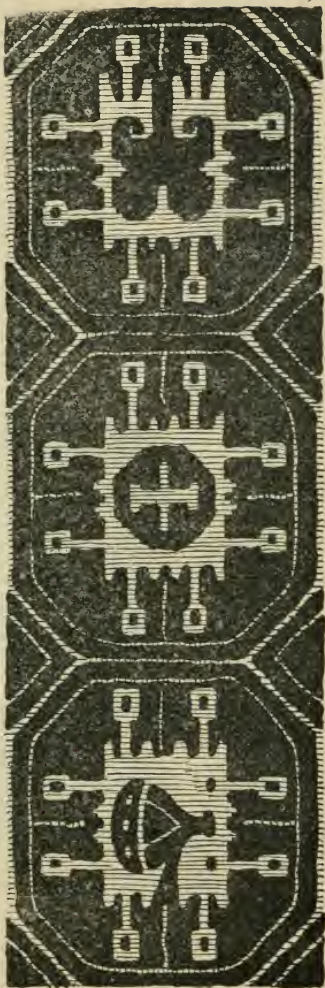
Schéma de châle. — 406.

N<sup>o</sup> 406. *Akhmim*. Médaillons de châle, feuilles stylisées.

N° 407. *Akhmim*. Bordure de châle, branches serpentines florissantes.

N° 408. *Akhmim*. Bordure de châle, rayures avec assemblage polygonal.

N° 409. *Akhmim*. Châle, tissu de haute lisse, larges médaillons enfermant un médaillon plus petit, autour duquel s'assemblent huit



autres médaillons semblables, avec disques et pois inscrits.



Ch. ENOULT.

N<sup>o</sup> 410. *Akkmim*. Fragment de châle, médaillons avec assemblages de polygones.

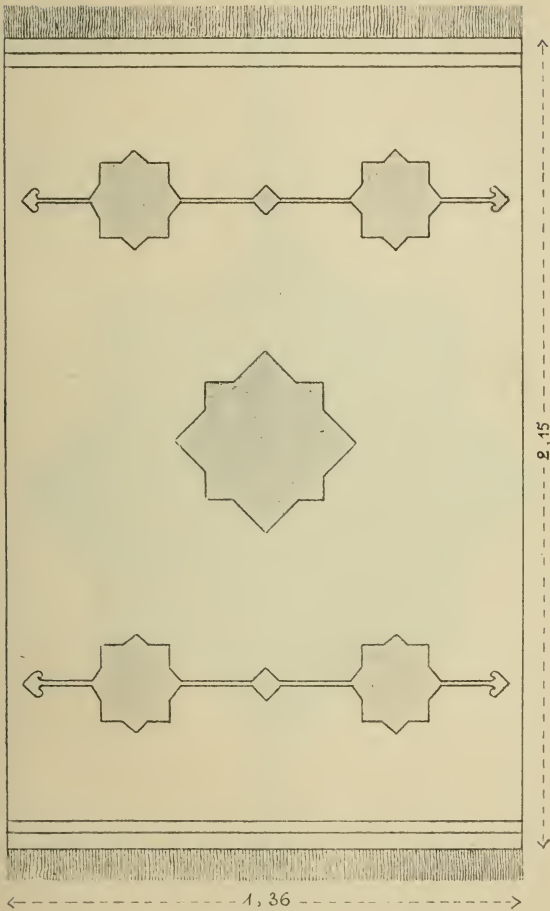
N<sup>o</sup> 411. *Akkmim*. Carrés d'épaule, assemblages géométriques.



412

N<sup>o</sup> 412. *Akkmim*. Devant de tunique, carrés d'é-





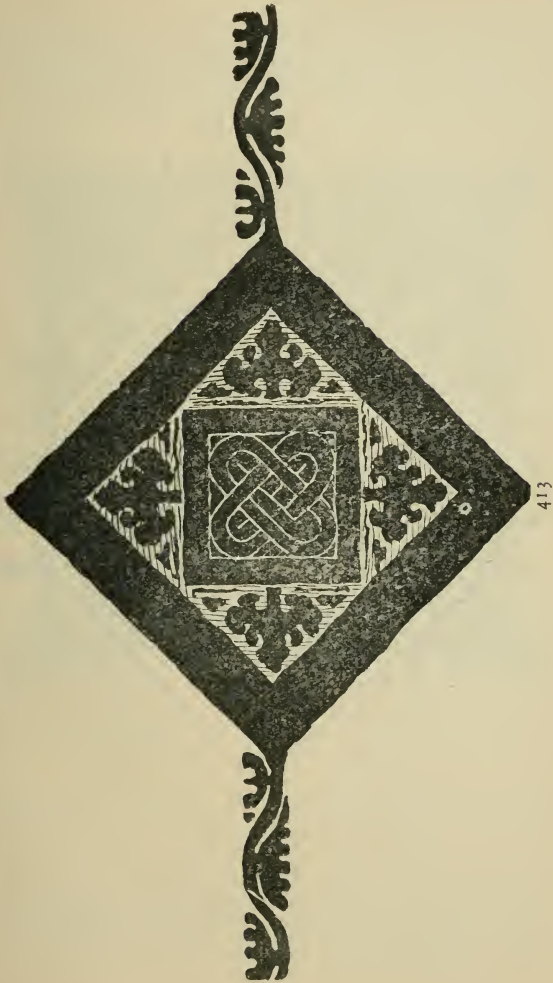
paules, octogones étoilés et arabesques ;  
entre-deux, arabesques prenant racine  
dans un vase.

N<sup>o</sup> 413. *Akhmim*. Châle à médaillons octogones  
étoilés ; au centre du polygone, cercle



413

inscrit, rempli d'entrelacs géométriques ;  
dans les pointes de l'octogone, arabes-  
ques gironnées ; pendentifs reliant les  
octogones sur un losange arabesca.



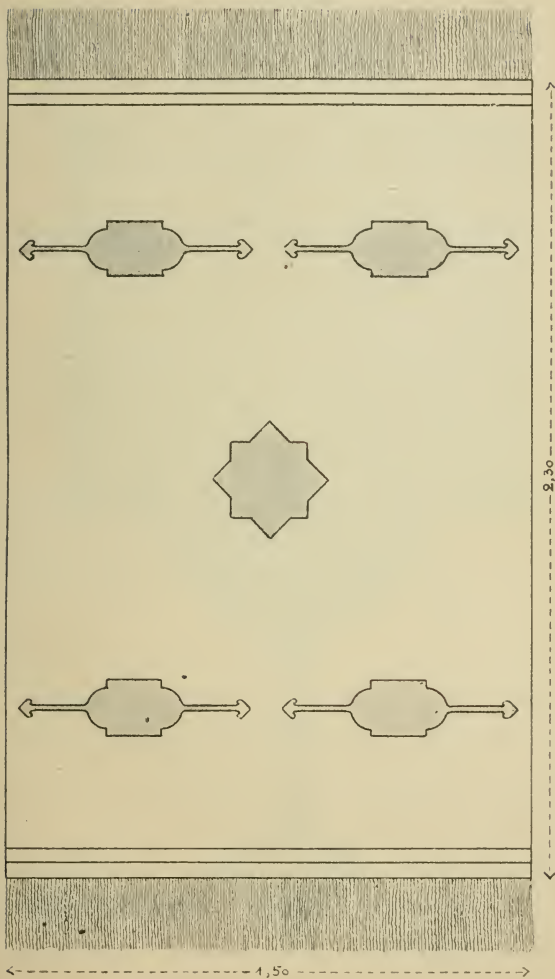
413

N<sup>o</sup> 414. *Akkmim*. Carré de châle, assemblage polygonal et arabesques courantes.



415

N<sup>o</sup> 415. *Akkmim*. Devant de tunique, médaillon d'épaule et entre-deux, arabesques florissantes. Toute la broderie a disparu ; le canevas donne le dessin, pareil à une dentelle.



410

- N<sup>o</sup> 416. *Akbmim*. Fragment de châle, carrés d'angle, assemblages géométriques et boutons de fleurs stylisés; pendentifs remplis de boutons florescents.
- N<sup>o</sup> 417. *Akbmim*. Médaillon de châle, assemblage de polygones.
- N<sup>oo</sup> 418. *Akbmim*. Fragment de médaillon de châle, assemblage de polygones.
- N<sup>o</sup> 419. *Akbmim*. Fragment de manteau, carré d'angle, octogones étoilés, enfermant des motifs géométriques et rinceaux arabescaux.
- N<sup>o</sup> 420. *Akbmim*. Devant de tunique, carrés d'épaule, assemblages polygonaux et arabesques; entre-deux pareils.
- N<sup>o</sup> 421. *Akbmim*. Fragment de châle, médaillons en forme d'amandes et assemblages polygonaux.



- N<sup>o</sup> 422. *Akhmim*. Médaillons de châle, assemblages de polygones entourés d'une rangée de pois; couronne d'arabesques.
- N<sup>o</sup> 423. *Akhmim*. Bordure de châle, rayure avec assemblages de petits carrés.
- N<sup>o</sup> 424. *Akhmim*. Bas de tunique à rayures, bordure d'arabesques.
- N<sup>o</sup> 425. *Akhmim*. Fragment de mantelet, médaillons avec assemblages de polygones; entourage d'arabesques florescentes.
- N<sup>o</sup> 426. *Akhmim*. Voile de visage, rayure et frange.
- N<sup>o</sup> 427. *Akhmim*. Parements de manches, rinceaux florescents.
- N<sup>o</sup> 428. *Akhmim*. Parements de manches, motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 429. *Akhmim*. Bordure de châle, rayure déter-



minée par un assemblage de polygones et branches serpentine foliacées.

N° 430. *Akhmim*. Parements de manches, rinceaux arabescaux révolvés.

N° 431. *Akhmim*. Fragment de linceul brodé, rinceaux courants.

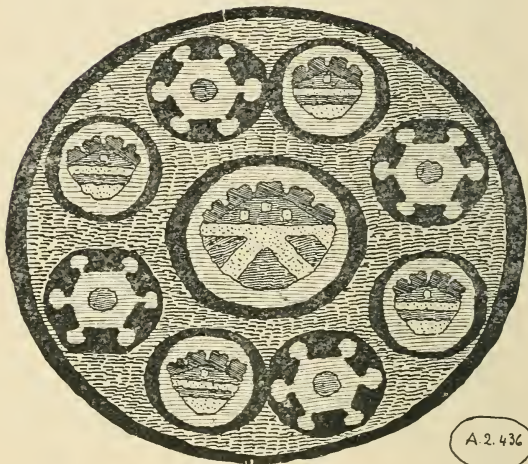
N° 432. *Akhmim*. Encadrement à rayure déterminée par un assemblage polygonal, franges figurées aux extrémités; frettes et nattes géométriques; effilés simulés, terminés par des arabesques lancéolées; médaillons géminés, avec assemblages polygonaux inscrits.

N° 433. *Akhmim*. Devant de tunique, carré d'épaule et entre-deux, médaillons octogones remplis d'entrelacs et arabesques.

N° 434. *Akhmim*. Parements de manches, rinceaux florents.

N<sup>o</sup> 435. *Akhmim*. Entre-deux, rinceaux foliacés.

N<sup>o</sup> 436. *Akhmim*. Entre-deux, vases dans lesquels prennent racine des lianes arabescales.



436

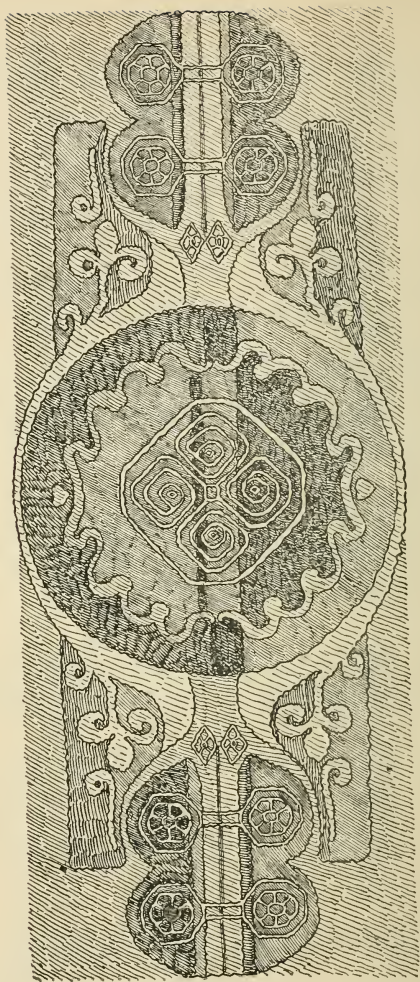
N<sup>o</sup> 437. *Akhmim*. Parements de manches, médaillons cruciformes et arabesques.

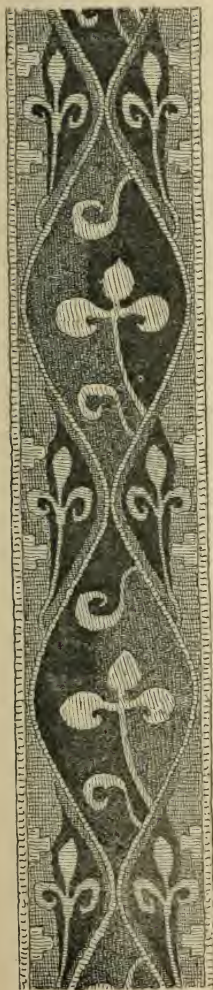
N<sup>o</sup> 438. *Akhmim*. Parements de manches, chaînages de pois ornemanés.

- N° 439. *Akhmim*. Devant de tunique, sur l'épaule, vase où boivent deux colombes; entre-deux arabescaux.
- N° 440. *Akhmim*. Parements de manches, arabesques et postes courantes.
- N° 441. *Akhmim*. Fragment de tunique, entre-deux, vase de fleurs et branches serpentine d'arabesques florescentes.
- N° 442. *Akhmim*. Entre-deux, rinceaux courants.
- N° 443. *Akhmim*. Parements de manches, arabesques florescentes.
- N° 444. *Akhmim*. Devant de chemise, arabesques foliacées.
- N° 445. *Akhmim*. Fragment de tapisserie au petit point, motifs géométriques.
- N° 446. *Damiette*. Fragment de tapisserie au petit point, arabesques et motifs géométriques.

- N<sup>o</sup> 447. *Damiette*. Fragment de tapisserie au petit point, animaux passants, arabesques et entre-deux.
- N<sup>o</sup> 448. *Damiette*. Fragment de tapisserie au petit point, rayures de losanges crénelés; carrés ornementés et chaînages de médaillons, animaux passants et arabesques.  
Fragment de tapisserie au petit point, chaînage de losanges et motifs détachés.
- N<sup>o</sup> 449. *Damiette*. Fragment de tapisserie, médaillons ornementés.
- N<sup>o</sup> 450. *Damiette*. Fragment de tapisserie au petit point, rayure arabesque et motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 451. *Damiette*. Écharpe de tapisserie au petit point, rayures avec assemblages de losanges ornementés, animaux passants et figures humaines.

- N° 452. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tapisserie au petit point, rayure arabescale.
- N° 453. *Damiette*. Fragment de tapisserie au petit point, motifs géométriques assemblés.
- N° 454. *Damiette*. Carrés de châle, lion passant et entourage de losanges crénelés.
- N° 455. *Akhmim*. Fragment de tapisserie au petit point, rayures à chaînage de losanges et arabesques.
- N° 456. *Akhmim*. Fragment de tapisserie au petit point, chaînage de motifs géométriques et de croix.
- N° 457. *Akhmim*. Fragment de tapisserie au petit point, chaînage de losanges et arabesques.
- N° 458. *Deïr-el-Dyk*. Écharpe de tapisserie au petit point, rayures formées de chaînages de losanges ornemanés, d'arabesques et de figures humaines.
- N° 459. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de tapisserie au petit point, rayures arabescales, coupées de





médailles polygonaux et rayures de rinceaux arabescaux, chargés de médailles avec lièvres passants.

N° 460. *Deïr-el-Dyk*. Écharpe de tapisserie au petit point, médailles polygonaux sur rayures arabescales et chaînages de médailles, avec lièvres passants.

N° 461. *Akhmim*. Tunique de femme, médailles d'épaule à assemblages polygonaux; entre-deux et parements, assemblage de polygones et arabesques.

Linceul brodé, corbeilles de fleurs et roses stylisées.

## QUATRIÈME PÉRIODE

N<sup>o</sup> 462. *Damiette*. Costume d'homme.

Robe à empiècement rayé, médaillons et losanges ornemanés; architecture à arcades, avec aigle au vol abaissé et arbre paradisiaque héraldique à quatre feuilles. Entre-deux semblable, avec figure d'enfant nu; motif terminal lancéolé, enfermant l'aigle au vol abaissé; dans le carré d'épaule, animal passant.

Manteau, en tissu haute lisse, bordure formée par une grecque. Sur le fond, dessin losange, déterminé par des chaînages de petits carrés, au centre de chaque losange, une croix ansée. Suaire de toile brune, rayures composées de disques assemblés, avec motifs cruciformes et croix brodées en rouge.

Calotte de toile, avec dessin arabesque.

Ceinture en cuir repoussé et agrafes.

Bracelet ciselé, portant un petit étui de cuir, enfermant un parchemin.



Couteau à manche de bois et bâton ferré.

N° 463. *Damiette*. Costume d'homme.

Robe à empiècement partagé en rayures concentriques ; bandes rayées sur toute la hauteur de la robe ; amandes et motifs arabescaux assemblés. Sur la poitrine, grande croix semée de pois rouges et bleus.

Manteau de toile, bordé d'une rayure de tapisserie de haute lisse, dessin raies de cœur, de tons divers.

Calotte de soie bleue, brodée de rosaces esquissées en fils d'or.

Burnous de laine jaune, à grosse ganse nattée, jaune, rouge et verte. Croix rouge sur le devant et chrisme brodé.

Ceinturon de cuir repoussé et baudrier.

Bâton, coquille de pèlerin, chapelet de coquillages avec croix de nacre.

Couteau à manche de bois.

N° 464. *Damiette*. Costume d'homme.

Robe en tapisserie de haute lisse, assem-

blages de carrés, enfermant des médaillons, et rayures sur les côtés, croix sur la poitrine, entourée de pois semés entre les branches.

Manteau de toile, à larges médaillons de tapisserie haute lisse.

Linceul brodé d'un semis de roses stylisées, bordure à rayures, composée d'une guirlande de feuillages et de fleurs, coupée de médaillons, enfermant la croix.

Calotte de soie à rayures multicolores.

Ceinture de cuir repoussé, avec liens de cuir cordelés, porte-épée fixé sur le devant et baudriers.

Bracelet et bâton garni d'appliques de métal.

N<sup>o</sup> 465. *Damiette*. Costume d'homme.

Robe de grosse toile rousse, à rayures; rinceaux arabescaux et médaillons en forme d'écu, enfermant des aigles au vol abaissé et des croix tréflées. Médaillons avec croix entourées de guirlandes

de feuillage. Bordure à arceaux, avec motifs lancéolés. Rayures longitudinales semblables.

Manteau de toile rousse, avec panneau de tapisserie haute lisse, large carré et pendentif.

Ceinture de laine, à rayures transversales, brodées de croix. Franges aux extrémités. Ceinturon de cuir repoussé et baudriers.

Linceul de toile rousse, à larges médaillons palmés de feuillages stylisés. Croix appliquées, de soie brune, et arabesques brodées.

N° 466. *Dronkah*. Costume d'enfant arabe.

Chemise de toile, robe de toile, robe et veste de soie, à rayures longitudinales, sandales et paume.

N° 467. *Dronkah*. Costume de femme arabe.

Coussin de soie écrue, avec inscriptions en caractères koufiques, brodé en soie rouge.

Robe de mousseline transparente, sans

coutures, brodée sur le côté d'une inscription fleurie, en caractères koufiques, de nuances pâles, pris dans les orbes d'une arabesque courante, manteau de laine blanche, rayée de bleu sur le bord.

Ceinture de soie écrue, rayée de couleur à ses extrémités, seconde ceinture brodée aux deux bouts, de motifs géométriques, esquissés en noir.

Filet de tête en soie, retombant jusqu'aux hanches, et enveloppant tout le buste.

Perruque nattée. Bonnet rayé et coulissé sur une cordelière.

Petit ruban de taille.

Collier de pierreries et perles d'or; pâtes de verre et cristal de roche; second collier, de fleurs séchées. Bagues, bracelets d'ivoire et de pâtes de verre; bracelets d'argent et de cuivre doré; deux flacons à antimoine, avec leurs aiguilles de bronze,

N° 468. *Dronkah*. Costume de femme.

Chemise de toile, à rayures de motifs géométriques, brodées en noir.

Robe de soie rayée; écharpe de toile à frange, avec bordure brodée de dessins géométriques; ceinture brodée aux deux extrémités de motifs géométriques, esquissés en noir.

Bonnet de toile rousse rayé, filet de cheveux et babouches.

N° 469. *Dronkah*. Costume de femme.

Chemise à rayures longitudinales, motifs géométriques brodés en noir.

Robe de soie rayée, écharpe à petites rayures géométrales, brodées en noir; ceinture brodée.

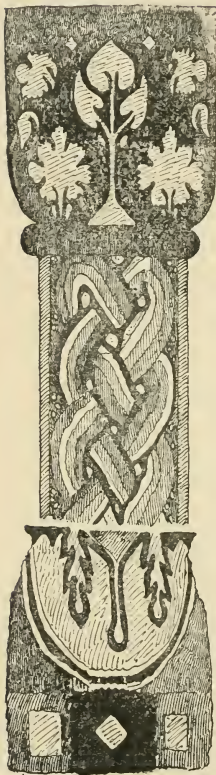
Mantelet de toile rousse, gansé sur le bord.

Filet de cheveux, perruque nattée, bonnet de dentelle de laine et sandales.

N° 470, *Damiette*. Rideaux de *ciborium*.

N<sup>os</sup> 471 à 474.

Panneaux de toile rousse, semés  
de roses stylisées,



472



472

accostées de feuilla-  
ges, sur les côtés ;  
encadrement formé



472

de deux pilastres,  
l'un de tapisserie au  
petit point; fond bleu  
violet, avec motifs  
géométriques esquis-

sés en jaune; base semblable et cha

piteau à feuillages d'acanthé ; l'autre, également de tapisserie au petit point, fond noir, avec tresses ondulées, vertes, rouges et jaunes ; base verte, avec carrés rouges, et chapiteaux à feuillages jaunes et bleus, sur fond vert ou réciproquement. Sur chacun de ces chapiteaux, tête de Christ nimbé.

N° 475. *Damiette*. Nappe d'autel.

Panneau de toile rousse, semé de roses stylisées, bordure à tresse analogue à celle du pilastre des rideaux.

N° 476. *Damiette*. Nappe d'autel.

Nappe de fine toile brodée d'un semis de roses stylisées, en calices, accostées de feuillages et d'arbres paradisiaques, chargés de fleurettes.

Bordure symbolique, composée de corbeilles d'où s'échappent des vignes chargées de pampres. Frange aux deux extrémités.

N<sup>o</sup> 477. *Damiette*. Nappe d'autel.

Panneau de toile rousse, semis de roses stylisées; aux quatre coins, large médaillon avec croix nimbée de feuillages et entourée de fleurs.

N<sup>o</sup> 478. *Dronkah*. Fragment d'écharpe brodée de dessins géométriques.

N<sup>o</sup> 479. *Dronkah*. Voile encadré de petites rayures, broderie de motifs géométriques.

N<sup>o</sup> 480. *Dronkah*. Robe d'enfant, brodée de rayures géométriques. Écharpe brodée.

N<sup>o</sup> 481. *Dronkah*. Fragment d'écharpe, rayures de motifs géométriques brodés en noir.

N<sup>o</sup> 482. *Dronkah*. Fragment d'écharpe brodée.

N<sup>o</sup> 483. *Dronkah*. Écharpe de femme, motifs géométriques disposés en rayures biaisées.



- N° 484. *Dronkab.* Écharpe brodée, motifs géométriques.
- N° 485. *Dronkab.* Écharpe brodée, motifs géométriques esquissés en noir.
- N° 486. *Dronkab.* Écharpe brodée, motifs géométriques esquissés en noir.
- N° 487. *Dronkab.* Écharpe brodée, motifs géométriques esquissés en noir.
- N° 488. *Dronkab.* Voile à rayures formant bordure, entrelacs géométriques.
- N° 489. *Dronkab.* Soierie rayée.
- N° 490. *Dronkab.* Écharpe brodée, motifs géométriques esquissés en noir.
- N° 491. *Dronkab.* Chemise de femme, rayures longitudinales, composées de motifs géométriques brodés en noir.

N<sup>o</sup> 492. *Dronkah*. Costume de femme.

Chemise à rayures longitudinales, brodées en noir; assemblages géométriques.

Robe de soie rayée, châle de tissu haute lisse, appliques d'angles, carrés à pendentifs; assemblages de polygones et arabesques.

Filet de cheveux, mantelet et babouches.

N<sup>o</sup> 493. *Damiette*. Fragment de tapisserie au petit point, assemblages géométriques et arabesques.

N<sup>o</sup> 494. *Damiette*. Fragment de tapisserie au petit point, assemblages géométriques et arabesques.

N<sup>o</sup> 495. *Damiette*. Fragment de tapisserie au petit point, assemblages géométriques et arabesques.

N<sup>o</sup> 496. *Damiette*. Fragment de tapisserie au petit

point, assemblages géométriques et arabesques.

N° 497. *Damiette*. Fragment de tapisserie au petit point, assemblages géométriques et arabesques.

N° 498. *Damiette*. Fragment de tapisserie au petit point, assemblages géométriques et arabesques.

N° 499. *Damiette*. Fragment de manteau, tissu haute lisse.

N° 500. *Damiette*. Fragments de nappe d'autel, toile rousse, avec semis de roses stylisées.

N° 501. *Dronkah*. Robe d'enfant, rayures polychromes, soie brochée.

N° 502. *Dronkah*. Costume d'enfant, chemise de toile, robe et veste, babouches.

- N<sup>o</sup> 503. *Dronkah*. Costume d'enfant, chemise de toile, robe de soie rayée, manteau de soie brochée, arabesques et inscriptions.
- N<sup>o</sup> 504. *Dronkah*. Robe d'enfant, étoffe laine et soie rayée.
- N<sup>o</sup> 505. *Dronkah*. Robe d'enfant, étoffe de laine rayée.
- N<sup>o</sup> 506. *Dronkah*. Écharpe brodée, rayures de motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 507. *Dronkah*. Robe d'enfant, étoffe de laine rayée.
- N<sup>o</sup> 508. *Dronkah*. Velours de Gênes, étoffe du xvii<sup>e</sup> siècle.
- N<sup>o</sup> 509. *Dronkah*. Fragment de coiffure de femme, étoffe chenillée.
- N<sup>o</sup> 510. *Dronkah*. Manche de robe, la broderie a disparu, le dessin est donné par le point.

- N° 511. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures formées de fleurettes géométrales.
- N° 512. *Dronkah*. Chemise de femme, rayures longitudinales, motifs géométriques brodés en noir.
- N° 513. *Dronkah*. Linceul brodé; inscriptions et motifs géométriques.
- N° 514. *Dronkah*. Linceul brodé, rayures géométrales.
- N° 515. *Dronkah*. Ruban de ceinture, tissu de soie, brodé d'arabesques.
- N° 516. *Dronkah*. Étoffe de soie rayée.
- N° 517. *Dronkah*. Linceul brodé, rayures géométrales.
- N° 518. *Dronkah*. Linceul brodé, rayures géométrales.

- N<sup>o</sup> 518 *bis*. *Dronkah*. Linceul brodé, encadrement de rayures géométrales.
- N<sup>o</sup> 519. *Dronkah*. Linceul brodé, rayures géométrales.
- N<sup>o</sup> 520. *Dronkah*. Linceul brodé, rayures géométrales.
- N<sup>o</sup> 521. *Dronkah*. Robe d'enfant, tissu lainé et soie, à rayures, bonnet de soie rayée.
- N<sup>o</sup> 522. *Dronkah*. Robe d'enfant, tissu de laine, à carreaux; une paire de babouches.
- N<sup>o</sup> 523. *Dronkah*. Robe d'enfant, tissu de laine, à carreaux.
- N<sup>o</sup> 524. *Dronkah*. Étoffe de soie rayée.
- N<sup>o</sup> 525. *Dronkah*. Écharpe brodée, rayures géométrales esquissées en noir.

- N° 526. *Dronkah*. Écharpe brodée, rayures géométrales esquissées en noir.
- N° 527. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures longitudinales esquissées en noir, motifs géométriques.
- N° 528. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures à assemblages de motifs géométriques.
- N° 529. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures longitudinales, assemblages de motifs géométriques.
- N° 530. *Dronkah*. Écharpe brodée, rayures géométriques esquissées en noir.
- N° 531. *Dronkah*. Soierie rayée.
- N° 532. *Dronkah*. Soierie à rayures ondulées.
- N° 533. *Dronkah*. Linceul brodé, encadrement de rayures géométrales.

- N<sup>o</sup> 534. *Dronkah*. Écharpe brodée, rayures composées de chevrons géométriques.
- N<sup>o</sup> 535. *Dronkah*. Fragment de chemise, semis de motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 536. *Dronkah*. Coussin à rayures chevronnées, motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 537. *Dronkah*. Étoffe rayée.
- N<sup>o</sup> 538. *Dronkah*. Écharpe brodée, rayures géométrales, esquissées en noir.
- N<sup>o</sup> 539. *Dronkah*. Fragment d'étoffe avec inscription brodée.
- N<sup>o</sup> 540. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures à semis de fleurettes géométrales, une sandale.
- N<sup>o</sup> 541. *Dronkah*. Chemise d'enfant, semis de motifs géométriques.



- N<sup>o</sup> 542. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures longitudinales, motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 543. *Dronkah*. Fragment de robe de femme, soie rouge unie.
- N<sup>o</sup> 544. *Dronkah*. Écharpe brodée, rayures géométrales esquissées en noir.
- N<sup>o</sup> 545. *Dronkah*. Écharpe brodée, rayures géométrales esquissées en noir.
- N<sup>o</sup> 546. *Dronkah*. Étoffe rayée.
- N<sup>o</sup> 547. *Dronkah*. Linceul brodé, encadrement à rayures, motifs géométriques assemblés.
- N<sup>o</sup> 548. *Dronkah*. Fragment de robe d'enfant, tissu de laine à rayures.
- N<sup>o</sup> 549. *Dronkah*. Écharpe à rayures longitudinales, motifs géométriques et lions passants.

- N<sup>o</sup> 550. *Dronkah*. Costume d'enfant, chemise de toile, robe de soie rayée, manteau également de soie rayée, bonnet de soie et babouches.
- N<sup>o</sup> 551. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures longitudinales, motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 552. *Dronkah*. Fragments d'écharpe, rayures géométriques esquissées en noir.
- N<sup>o</sup> 553. *Dronkah*. Écharpe brodée, rayures géométriques esquissées en noir.
- N<sup>o</sup> 554. *Dronkah*. Soierie à rayures.
- N<sup>o</sup> 555. *Dronkah*. Soierie à rayures.
- N<sup>o</sup> 556. *Dronkah*. Costume d'enfant. Chemise de toile, robe de toile, robe de soie rayée, sandales, bonnet de soie, une paume.
- N<sup>o</sup> 557. *Dronkah*. Veste de femme, soie à rayures.

N° 558. *Dronkah*. Veste d'enfant, soie à rayures.

N° 559. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures longitudinales, motifs géométriques.

N° 560. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures longitudinales, motifs géométriques.

N° 561. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures longitudinales, motifs géométriques.

N° 562. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures longitudinales, motifs géométriques.

N° 563. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures longitudinales, motifs géométriques.

N° 564. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures longitudinales, motifs géométriques.

N° 565. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures longitudinales, motifs géométriques.

- N<sup>o</sup> 566. *Dronkah*. Chemise d'enfant, empiècement et poignets, motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 567. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures longitudinales, motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 568. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures longitudinales, motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 569. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures longitudinales, motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 570. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures longitudinales, motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 571. *Dronkah*. Chemise d'enfant, rayures longitudinales, motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 572. *Dronkah*. Chemise d'enfant, empiècement et parements, motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 573. *Dronkah*. Chemise d'enfant, empiècement et parements, motifs géométriques.

- N° 574. *Dronkah*. Chemise d'enfant, empiècement et parements, motifs géométriques.
- N° 575. *Dronkah*. Chemise d'enfant, empiècement et parements, motifs géométriques.
- N° 576. *Dronkah*. Deux bonnets, soieries rayées.
- N° 577. *Dronkah*. Fragment de châle à rayures, motifs géométriques.
- N° 578. *Dronkah*. Chemise d'homme, rayures longitudinales, motifs géométriques.
- N° 579. *Dronkah*. Chemise d'homme, rayures longitudinales, motifs géométriques.
- N° 580. *Dronkah*. Chemise de femme, semis de motifs géométriques.
- N° 581. *Dronkah*. Fragment de châle, assemblage de motifs polygonaux.

- N<sup>o</sup> 582. *Dronkah*. Fragment de châle, assemblage de polygones.
- N<sup>o</sup> 583. *Dronkah*. Chemise d'enfant, empiècement et parements, motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 584. *Dronkah*. Collection de coiffures d'hommes, calottes de soie ou de toile piquées, de diverses couleurs.
- N<sup>o</sup> 585. *Dronkah*. Collection de coiffures de femmes. Filets et bonnets en dentelle de fils, de diverses couleurs.
- N<sup>o</sup> 586 à 588. *Provenances diverses*. Collection de fragments divers, nombreux bracelets d'argent (*Dronkah* et *Deïr-el-Dyk*). Jouets d'enfant, robe de poupée et cheval de bois, monté sur roulettes (*Deïr-el-Dyk*). Plaquettes d'ivoire et de bois, fragments de masque de plâtre, sceaux de terre glaise, fuseaux, peigne à carder, aiguilles d'ivoire et de bronze (*Deïr-el-Dyk*).

Sachets d'antimoine, flacons (Dronkah). Pot décoré de peintures, fragments de pierres précieuses, amethystes, cristal de roche, etc. (Deïr-el-Dyk). Cadre de miroir sculpté (Akhmim). Monnaies, fragments de bronze (Akhmim). Nombreux fragments de verreries brisées (Damiette).

N° 588 *bis*. *Antinoé*. Momies de chevaliers byzantins.

Trois momies de chevaliers byzantins, couvertes de bandelettes, retrouvées dans un caveau maçonné, à coupole et voûte en berceau. Aux pieds des momies était déposé un tableau, peint sur bois, de 0<sup>m</sup>,60 de diamètre, actuellement au musée égyptien du Caire; la copie grandeur d'exécution (photographie coloriée) est seule exposée ici. Les trois momies des chevaliers se trouvaient, au moment de l'ouverture des caveaux, scellées au sceau impérial. Ces sceaux, de terre glaise, trop fragiles pour être laissés sur

les corps pendant le transport, sont exposés n° 588.

N° 589. *Akhmim*. Devant de tunique, médaillons octogones, animaux passants et arabesques.

N° 590. *Akhmim*. Robe d'enfant, rayures avec raies de cœurs et arabesques.



591

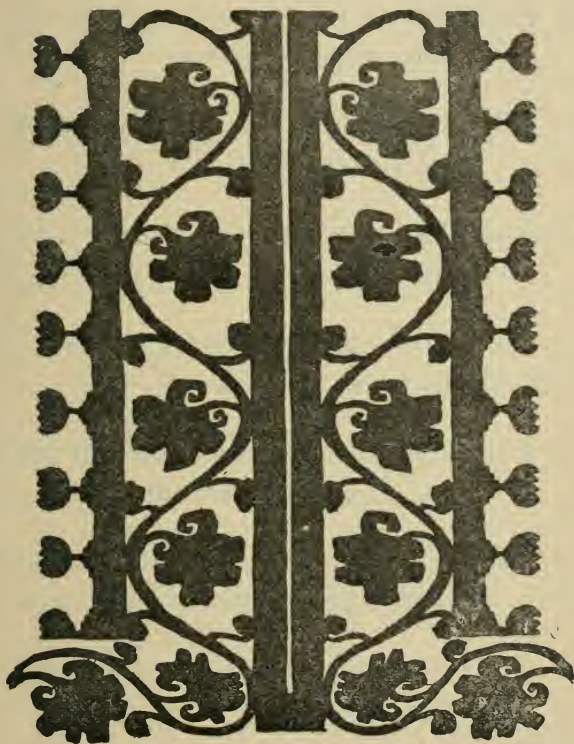
N° 591. *Akhmim*. Robe d'enfant, carrés et empiècement, arabesques courantes.

N° 592. *Akhmim*. Robe garnie de galons à petits carreaux.

N° 593. *Akhmim*. Bordure de châle, raies de cœurs.



N° 594. *Akhmim*. Fragment de tapisserie.



591

N° 595. *Akhmim*. Fragment de tapisserie.

- N<sup>o</sup> 596. *Akhmim*. Fragment de linceul.
- N<sup>o</sup> 597. *Akhmim*. Robe à empiècement et entredeux, motifs polygonaux.
- N<sup>o</sup> 598. *Akhmim*. Robe d'enfant, rayures géométrales et arabesques.
- N<sup>o</sup> 599. *Akhmim*. Parements de manche, médaillons octogones et motifs géométriques.
- N<sup>o</sup> 600. *Akhmim*. Devant de tunique, pois et raies de cœurs.
- N<sup>o</sup> 601. *Deïr-el-Dyk*. Tunique de femme, entredeux avec animaux passants.
- N<sup>o</sup> 602. *Deïr-el-Dyk*. Tunique de femme, carrés d'épaule avec figure de saint Georges.
- N<sup>o</sup> 603. *Deïr-el-Dyk*. Fragment d'empiècement de robe, figure d'ange.
- N<sup>o</sup> 604. *Deïr-el-Dyk*. Carré d'épaule, canard entouré de petits médaillons, enfermant d'autres canards plus petits.

- N° 605. *Deïr-el-Dyk*. Carré d'épaule.
- N° 606. *Deïr-el-Dyk*. Carré d'épaule, figure humaine et arabesques.
- N° 607. *Deïr-el-Dyk*. Carré d'épaule, figure humaine et rinceaux.
- N° 608. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de robe, empiècement avec arcatures et arabesques.
- N° 609. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de robe, bande longitudinale, assemblage de médaillons.
- N° 610. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de robe, entredeux, vases et arabesques.
- N° 611. *Deïr-el-Dyk*. Fragments de robe, bandes longitudinales, motifs géométriques et arabesques.
- N° 612. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de carré d'épaule.
- N° 613. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de carré d'épaule.
- N° 614. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de carré d'épaule.

- N<sup>o</sup> 615. *Deïr-el-Dyk*. Tunique de femme, empiècement et carrés d'épaule, arabesques et animaux passants.
- N<sup>o</sup> 616. *Deïr-el-Dyk*. Fragment de linceul.
- N<sup>o</sup> 617. *Deïr-el-Dyk*. Tunique de femme, empiècement et carrés, arabesques et figures humaines.
- N<sup>o</sup> 618. *Akkmim*. Manche de robe, assemblage polygonal et arabesques.
- N<sup>o</sup> 619. *Akkmim*. Fragment de tapisserie, assemblages géométriques.
- N<sup>o</sup> 620. *Akkmim*. Fragment de linceul, corbeilles de fleurs.
- N<sup>o</sup> 621. *Akkmim*. Bordure de châle, rayures unies, encadrées de postes courantes.
- N<sup>o</sup> 622. *Akkmim*. Bordures de châle, rayures unies et arabesques.
- N<sup>o</sup> 623. *Akkmim*. Fragment de robe, empiècement de médaillons et arabesques.

- N<sup>o</sup> 624. *Akhmim*. Fragment de robe, carré d'épaule, arabesques et animal passant.
- N<sup>o</sup> 625. *Akhmim*. Bordure de châle, assemblages géométriques.
- N<sup>o</sup> 625. *Dronkah*. Natte tressée en cordelettes de fibres de palmier.
- N<sup>os</sup> 626 à 637. *Dronkah*. Dix fragments de bordure de manteau, rayures unies, encadrées d'arabesques courantes.
- N<sup>o</sup> 638. *Dronkah*. Bordures de châle, rayures unies et arabesques.
- N<sup>o</sup> 639. *Dronkah*. Bordures de châle, rayures unies encadrées d'une arabesque courante.
- N<sup>o</sup> 640. *Damiette*. Nombreux fragments d'un rideau de *ciborium*, semblable à ceux des n<sup>os</sup> 470-474.
- N<sup>o</sup> 641. *Damiette*. Fragments d'un second rideau de *ciborium*, semblable à ceux des n<sup>os</sup> 470-474.

En raison de la place restreinte dont on disposait au Palais du Costume pour l'exposition des collections ci-dessus, un certain nombre de pièces cataloguées n'ont pu être présentées au public. Il en est de même d'environ trois cents pièces, la plupart très remarquables, qui n'ont pu être classées et cataloguées en temps opportun.

L'administration du Palais du Costume se fait un devoir d'indiquer que le travail de réapplication et de mise en état a été fait avec un soin et un talent tout particulier par M<sup>lle</sup> Bouchot, sous la direction de M. Marcel Hallé, d'après les indications de M. Albert Gayet.





















GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00066 1344

